



**Master deuxième année
« Métiers de l'enseignement, de l'éducation
et de la formation »**

Parcours « service et accueil en Hôtellerie-Restauration »

**VIOLENCES SCOLAIRES EN
LYCEE PROFESSIONNEL
HÔTELIER
QUE FAIRE POUR Y
REMEDIER ?**

Présenté par :
Lucie PISTRE

Master deuxième année
**« Métiers de l'enseignement, de l'éducation
et de la formation »**

Parcours « service et accueil en Hôtellerie-Restauration »

**VIOLENCES SCOLAIRES EN
LYCEE PROFESSIONNEL
HÔTELIER
QUE FAIRE POUR Y
REMEDIER ?**

Présenté par :
Lucie PISTRE

ÉVALUATION DU MÉMOIRE PROFESSIONNEL

Nom et Prénom : PISTRE Lucie

Date de la soutenance : 01/07/2014

TITRE	Violences scolaires en lycée professionnel hôtelier, que faire pour y remédier ?
DIRECTEUR DE MÉMOIRE	Paul GERONY

ÉVALUATION DU DOSSIER /10

QUALITÉ DE LA DÉMARCHE: <i>Clarté de la problématique – champ d'étude – cohérence globale</i>	
QUALITÉ DES SOURCES: <i>Intérêt – qualité – quantité - variété</i>	
PERTINENCE DE LA RECHERCHE: <i>Logique et formulation des hypothèses – qualité des outils d'analyse – qualité de la synthèse</i>	
CLARTÉ DE LA DÉMONSTRATION: <i>Lisibilité de la démarche – clarté du plan et du développement – réalisme du contenu - accessibilité</i>	
ESPRIT CRITIQUE: <i>Prise de recul – qualité de l'analyse – prise en compte de la difficulté</i>	
FORME: <i>Organisation – mise en page – clarté de l'expression – respect des règles d'expression et d'organisation du document</i>	

SOUTENANCE ORALE /10

LANGAGES: <i>Élocution – regard – postures - aisance</i>	
SUPPORT INFORMATIQUE: <i>Qualité du diaporama – maîtrise du vidéoprojecteur</i>	
STRUCTURE: <i>Accroche et conclusion soignées – pas de résumé du mémoire – clarté – originalité - argumentation</i>	
CLARTÉ DE LA DÉMONSTRATION: <i>Lisibilité de la démarche – clarté du plan et du développement – réalisme du contenu - accessibilité</i>	
RÉPONSE AUX QUESTIONS: <i>Écoute – clarté – honnêteté - réactivité</i>	

ATTEINTE DES OBJECTIFS					
ÉVALUATION GLOBALE	TS	S	I	TI	Note:

MEMBRES DU JURY

NOM			
SIGNATURE			

« *La violence commence où la parole s'arrête* »
Marek HALTER

« *La violence est injuste d'où qu'elle vienne* »
Jean-Paul SARTRE

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier tout particulièrement pour son soutien, Monsieur GERONY, mon tuteur pour ce mémoire. Je tiens à lui exprimer toute ma reconnaissance, pour m'avoir aidée à mener à bien mon travail.

Je souhaite également remercier l'ensemble de l'équipe éducative du Master « Enseignement et Formation en Hôtellerie Restauration option service et accueil » pour leur disponibilité et leurs bons conseils.

J'adresse aussi, mes remerciements, à l'ensemble des personnes qui ont participé et répondu à mes enquêtes de terrain. Et plus particulièrement, l'équipe éducative du Lycée d'Hôtellerie et de Tourisme d'Occitanie, qui m'a soutenu et encouragé dans mes recherches.

Enfin, je remercie Anne-Fleur MULLER et Coralie ARTHUR, pour leurs aides et leurs soutiens sans failles, tout au long de la rédaction et de la correction de ce mémoire.

Sommaire

Introduction	8
PARTIE I. LA REVUE DE LITTERATURE	10
1 Qu'est-ce que la violence en milieu scolaire ?	11
2 Comprendre la violence en milieu scolaire	17
3 Comment le système éducatif réagit-il face à cette violence ?	29
4 Question de recherche et système d'hypothèses	40
PARTIE II. LES ENQUETES DE TERRAIN	42
1 Le questionnaire destiné aux enseignants	44
2 Le questionnaire destiné aux élèves	66
3 Les entretiens auprès de la communauté éducative	82
PARTIE III. VERIFICATION DU SYSTEME D'HYPOTHESES ET PRECONISATIONS CONTRE LA VIOLENCE SCOLAIRE	85
1 Vérification du système d'hypothèses	86
2 Préconisations contre la violence en milieu scolaire	88
Conclusion générale	104
Bibliographie	107
Table des annexes	110
Table des figures et tableaux	123
Tables des matières	124

Introduction

La violence en milieu scolaire est aujourd'hui un sujet qui fait débat dans notre société. Professeurs agressés, harcèlement entre élèves, injures, dégradation des locaux, ces faits de violence sont de plus en plus relatés par les quotidiens et notamment par les médias. De plus, la violence scolaire atteint, aujourd'hui tous les niveaux de classe allant du primaire au secondaire. J'ai eu la chance d'effectuer mes années d'études sans être victime ni témoin de violence scolaire, mais le risque d'y être confrontée en tant que future professeure est un peu plus prévisible.

Les personnels et enseignants sont souvent démunis face à ce genre de faits, qu'ils se produisent dans leurs classes ou dans la périphérie de l'établissement scolaire. La prévention et la lutte contre cette violence est aujourd'hui et depuis toujours un impératif d'ordre public. Mais elle est aussi la condition nécessaire à l'accomplissement des missions de l'éducation nationale, dont la principale est la réussite éducative des élèves.

En tant qu'élève j'ai suivi un cursus dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, mais avec un parcours technologique allant du baccalauréat jusqu'au brevet de technicien supérieur. Cette année, j'ai eu la chance d'enseigner en lycée hôtelier mais cette fois ci, au sein du parcours professionnel. Je me suis alors rendue compte, qu'il s'agissait d'un tout autre environnement, d'un tout autre climat scolaire : public différent, structure différente et enseignements différents.

De manière générale, il s'avère que les lycées professionnels ont mauvaise réputation. Les formations proposées sont souvent considérées comme « des voies de garage », où les élèves sont orientés par défaut, sans réelle motivation. Il apparait également que le public d'élèves accueillis est différent, et concentre une proportion assez forte de jeunes en difficultés.

L'origine socioculturelle ainsi que des problèmes familiaux ou sociaux de certains élèves seraient aussi liés au délitement du climat scolaire de ces lycées professionnels.

Ainsi, le thème étudié dans ce mémoire est le suivant : « *Violences scolaires en lycée professionnel hôtelier, réalité ou fiction ?* ».

J'ai donc, souhaité traiter ce sujet pour connaître l'ampleur des phénomènes de violence dans ces établissements scolaires mais aussi pour identifier les moyens mis en place par le système éducatif pour l'enrayer.

Pour débiter mon étude il m'a paru judicieux de me poser la question suivante. Quelles sont les tenants et aboutissants de la violence en lycée professionnel hôtelier et les moyens mis en place pour la réduire ?

Tout d'abord dans une première partie, nous tenterons, au travers d'une revue de littérature, de décrire ce qu'est la violence en milieu scolaire. Le but étant d'identifier l'ampleur du phénomène, de part ses formes de manifestation mais aussi de mettre en évidence les origines et les causes de la violence en milieu scolaire. Nous analyserons ensuite les incidences que provoque cette violence, en particulier sur les élèves qui en sont victimes. Et enfin, nous traiterons des mesures prises par le système éducatif pour enrayer ce phénomène.

Au terme de cette première partie, une question de recherche sera proposée ainsi qu'un système d'hypothèses.

Dans la deuxième partie de ce mémoire de recherche, nous analyserons la démarche exploratoire que nous avons mise en œuvre afin de vérifier les hypothèses que nous avons proposées au début de nos recherches.

Une troisième partie, sera consacrée à l'interprétation des résultats de nos recherches, ainsi qu'à des pistes de préconisations pour remédier aux violences en milieu scolaire.

PARTIE I. LA REVUE DE LITTÉRATURE

1 Qu'est-ce que la violence en milieu scolaire ?

1.1 DÉFINITIONS

1.1.1 Dans l'usage courant

De façon générale, la violence se définit comme « *l'ensemble des actes caractérisés par des abus de la force physique, des utilisations d'armes, des relations d'une extrême agressivité* » (Dictionnaire Larousse, 2008)¹. Pour le Code Civil et notamment l'article 1112², on parle de violence « *lorsqu'elle est de nature à faire impression sur une personne raisonnable et qu'elle peut lui inspirer la crainte d'exposer sa personne à un mal considérable et présent* ». Ces définitions restent globales sur l'idée de violence et ne prennent pas en compte la notion de « milieu scolaire ».

1.1.2 Du point de vue des experts

Pour définir la violence scolaire, Martin (1994)³ propose de l'identifier dans « *toute situation où un membre de la communauté scolaire (professeur, étudiant...) fait l'objet d'intimidations, de menaces, ou d'une agression ou, lorsque ses biens personnels sont délibérément endommagés par un autre membre de cette communauté* ».

Cependant, quelques experts (Vettenburg 1998, Debarbieux 2001, Blaya 2006) se refusent au concept de la définition unique, considérant celle-ci comme trop restrictive.

La violence en milieu scolaire échappe à une définition figée car elle apparaît comme un phénomène relatif « *à une époque donnée, à un milieu social, à des circonstances particulières* ». (Debarbieux, 2006, p.102).

Blin (2004, p.10) appuie le point de vue de ces experts en affirmant qu' « *une définition purement légale des perturbations scolaires, entendues comme faits délictueux, ne peut rendre compte ni de la réalité du vécu quotidien ni de l'augmentation du sentiment d'insécurité* ».

Considérée alors, comme une notion subjective par certains experts elle est aujourd'hui

¹ DICTIONNAIRE LAROUSSE. Définition de la violence [en ligne]. Disponible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/violence/82071> (Consulté le 15/01/2013)

² LEGIFRANCE. Extraits du Code Civil [en ligne], disponible sur : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006436129&cidTexte=LEGITEXT00000607072> (Consulté le 18/01/2013)

³ Cité par VETTENBURG Nicole, *violence à l'école, sensibilisation, prévention, répression*, Bruxelles, Edition du Conseil de l'Europe, Février 2000, 89p.

identifiée par la pluralité de ces formes « le terme de violence scolaire [...] est utilisé pour faire référence à un éventail très large de faits allant des transgressions pénales à des mises en causes mineures de l'ordre scolaire ». (Carra, Faggianelli, 2011, p.48).

1.2 LES MANIFESTATIONS DE LA VIOLENCE SCOLAIRE

Il est illusoire de penser que la violence en milieu scolaire n'existe que dans les actes que l'on médiatise, en l'occurrence les plus extrêmes, « [la violence scolaire] ne consiste pas seulement dans des faits exceptionnels, brutaux et imprévisibles [...], mais elle résulte aussi de petites agressions banales, fréquentes et irritantes ». (Debarbieux, Blaya, Vidal, 2003, p 18)⁴. Ces « agressions » sont considérées comme les plus problématiques pour les personnels qui les vivent au quotidien, car ce sont des situations difficiles à gérer (Blin, 2004). « Par situation difficile on peut retenir, à partir de critères objectifs, les faits de violence qui relèvent du pénal mais qui ne sont pas très fréquents comparés aux ambiances, aux climats d'agressivité qui se traduisent par des tensions, par le sentiment d'être mal à l'aise, en dehors de tout fait pénal avéré de violence » (Fortin, 2000)⁵.

1.2.1 Les dérégulations scolaires

Pour catégoriser la violence perpétrée en milieu scolaire, Blin (2004) utilise l'expression « dérégulations scolaires ». Cette expression permet de regrouper l'ensemble des situations jugées difficile à gérer.

Décrites par les personnels chez les élèves	Décrites par les élèves chez les personnels
<p>Violences symboliques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -absentéisme occasionnel, sélectif ou régulier ; -arriver en retard, sortir avant la sonnerie ; -passivité, indifférence à l'enseignement ; -manque d'attention, difficulté de concentration ; -dormir en classe, bâillements, soupirs... -bruits, bavardages, agitation, chahut ; -faire autre chose que le travail demandé ; -refuser de faire un travail ; -quitter la classe sans demander l'autorisation ; 	<p>Violences symboliques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -absence de prise en compte de la parole des élèves ; -diffusion d'informations personnelles -méfiance, doute, indifférence, déni ; -attitude de rejet (regard) ; -appréciation dévalorisante ; -chantage à l'examen ou au conseil de classe ; -sanctions répétitives (colles, lignes...) non justifiées

⁴ Traduit de l'anglais et cité par *La violence en milieu scolaire, tentatives de définition* [en ligne]. Disponible sur : http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_275979/la-violence-en-milieu-scolaire-tentatives-de-definition?portal=j_55&printView=true

⁵ Cité par BLIN Jean-François, *Classes, difficiles, des outils pour prévenir et gérer les perturbations scolaires*, Paris, Delagrave Edition, 2004, 207p.

<p>Incivilités, violences verbales et délits :</p> <ul style="list-style-type: none"> -interrompre l'intervention du prof ou d'un élève ; -contestation des notes, du travail, des contenus ; -moquerie, insolence, attitude de défi ; -baladeur, fumer, boire, manger en classe ; -indécence ; -vol ; -grossièreté, injure spécifique, agressivité ; -chantage, menace verbale ; -propos sexiste à l'encontre de l'enseignante ; -racisme ou chantage au racisme ; -harcèlement sexuel ; -trafic de stupéfiants ; -port d'arme ; -intrusion d'une personne étrangère dans la classe 	<p>Incivilités, violences verbales et délits :</p> <ul style="list-style-type: none"> -autoritarisme dans la relation pédagogique ; -ignorance volontaire (élève « transparent ») ; -attitude irrespectueuse ; -moquerie, surnom humiliant ; -stigmatisation (fainéant, nul, voleur, tricheur...) ; -propos méprisants, -humiliation ; -injure spécifique concernant un trait physique ou moral ; -insultes, grossièretés ; -propos racistes à l'encontre d'élèves ; -sexisme ; -incivilités ;
<p>Violences physiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -dégradation des locaux, détérioration du matériel ; -détérioration des biens du personnel ; -bagarre entre élèves ; -bizutage ; -racket sur les devoirs, sur les biens ; -caïdat dans la classe, l'établissement ; -violence sexuelle entre élèves ; -violence physique sur un membre du personnel ; -violences intériorisés : conduites addictives (alcool, tabac, stupéfiants) 	<p>Violences physiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -violence institutionnelle (emploi du temps déséquilibré, classe surchargée, programme inadapté) ; -lycée « boîte à sardines » et locaux vétustes ; -hurlements ; -envoi de craie, gifle, coup de pied... ; -atteinte à l'intimité (visite des chambres sans frapper, fouille des casiers...) ; -conduites addictives des personnels : alcool, tabac, antidépresseur...

Tableau 1 : Dérégulations scolaires (BLIN Jean-François, Classes difficiles : des outils pour prévenir et gérer les perturbations scolaires, Paris, Delagrave Edition, 2004, p. 11)

Dans sa classification, Blin (2004) identifie trois types de dérégulations scolaires qu'il hiérarchise :

- **Les violences symboliques**
- **Les incivilités, les violences verbales et les délits**
- **Les violences physiques**

Les violences symboliques comme l'absentéisme occasionnel, les bruits, le bavardage et la passivité sont des perturbations vécues au quotidien, elles sont des mises en causes mineures de l'ordre scolaire et « contribue au délitement du climat et au manque de respect ». (Blaya, 2006, p.20).

Considérées comme insignifiantes, ces violences favorisent l'apparition de violences plus extrêmes. Elles s'accroissent en commençant par des injures suivi de grossièretés répétées pouvant aller jusqu'au racisme (incivilités, violences verbales et délits).

Cette montée de violences passe ensuite par les bagarres, la violence physique sur un membre du personnel ou encore par la dégradation des locaux. « *Les conduites violentes sont souvent l'aboutissement d'une accumulation de transgressions [...] la violence verbale non gérée favorise souvent le passage aux actes de violence* » (Blin 2004, p.16).

Cependant, il est faux de penser que la violence en milieu scolaire est uniquement perpétrée par les élèves. Une des manifestations de la violence scolaire est celle perçue par les élèves provenant du corps enseignant. Ainsi, l'absence de prise en compte de la parole d'un élève, les moqueries ou les surnoms humiliants, les jets de craie et les hurlements sont des violences exercées sur les élèves.

Bien que cette liste ne soit pas exhaustive, elle permet néanmoins d'identifier les formes les plus courantes de la violence en milieu scolaire. Malgré cela, il en reste une, plus dissimulée.

1.2.2 Le School Bullying ou l'harcèlement entre élèves

Cette forme de violence est très importante mais souvent tue, elle représente « *la face cachée de la violence dont les conséquences peuvent être toutefois fort graves* » (Blaya, 2006, p.23). Elle est basée sur les relations interpersonnelles : « *le school bullying, (...) désigne l'harcèlement entre élèves* » (Carra, Faggianelli, 2011, p.48).

Le school bullying peut s'identifier selon trois caractéristiques :

- « *Une **conduite agressive intentionnelle** d'un élève (ou de plusieurs) envers un autre*
- *Qui se **répète régulièrement***
- *Qui engendre une **relation dominé/dominant** »* (Catheline, 2008, p.11)

Ainsi, le concept du « school bullying » se caractérise par « *un harcèlement fait de brutalités et d'insultes quotidiennes d'une suite continue de ce que l'on nomme aussi « microviolences »* » (Troger, 2006)⁶. L'utilisation du terme « microviolences » semble minimiser l'effet ressenti par les élèves victimes d'harcèlement.

⁶ Cité par CATHELIN Nicole, *Harcèlements à l'école*, Paris, Albin Michel, 2008, 212p.

Cependant (Debarbieux, 2006) précise que « *chaque microviolen*ce prise isolément n'a pas de grande importance mais le problème est dans la répétition des faits » et que cette violence se construit « *dans le ténu et dans le continu* »⁷. De ce fait, bien qu'il existe de nombreuses définitions (Olweus, 1991 ; Roland, 1998 ; Smith, 1999)⁸ toutes convergent pour dire que cette violence est répétitive et à long terme.

De manière générale, l'harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que⁹ :

- *L'apparence physique (poids, taille, couleur ou type de cheveux)*
- *Le sexe, l'identité de genre (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée*
- *Un handicap (physique, psychique ou mental)*
- *Un trouble de la communication qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement)*
- *L'appartenance à un groupe social ou culturel particulier*
- *Des centres d'intérêts différents*

Dans ce cadre, le *school bullying* peut s'identifier sous différents aspects, par exemple « *lorsqu'un enfant est menacé, battu, bousculé, enfermé dans une pièce, lorsqu'il reçoit des messages injurieux ou méchants* » (Smith, Sharp, 1992)¹⁰.

Cette violence se construit selon la « *la loi du plus fort* » (Rubi 2005)¹¹ et peut prendre diverses formes¹² (cf. tableaux suivants) :

- ***L'harcèlement physique***
- ***L'harcèlement moral***
- ***Le cyber-harcèlement***

⁷ Cité par CATHELINE Nicole, *op cit*

⁸ Cité par BLAYA Catherine, *Violences et maltraitements en milieu scolaire*, Paris, Armand Colin, 2006, 112 p.

⁹ M.E.N. *Agir contre le harcèlement à l'école* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/quest-ce-que-le-harcelement/quest-ce-que-le-harcelement-en-milieu-scolaire/> (consulté le 01/05/2014)

¹⁰ Cité par MABILON-BONFIL et al., *Violences scolaires et culture(s)*, Paris, l'Harmattan, 2005, 244 p.

¹¹ Cité par DEBARBIEUX Eric *violence à l'école : un défi mondial ?*, Paris, Armand Colin, 2006, 315 p.

¹² Cité par M.E.N *Agir contre le harcèlement à l'école*, *op cit*

○ L'harcèlement physique qui se traduit par des :	
<ul style="list-style-type: none"> - Coups, pincements, tirage de cheveux - Bousculades, jets d'objets - Bagarres organisées par un/des harceleur(s) - Enfermements dans une pièce 	<ul style="list-style-type: none"> - Violences à connotations sexuelles : voyeurisme dans les toilettes/vestiaires, déshabillage et baisers forcés - « Jeux » dangereux effectués sous la contrainte

○ L'harcèlement moral qui se traduit par :	
- L'harcèlement verbal	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insultes répétées, ○ Surnoms dévalorisants, ○ Grossièretés, moqueries et menaces
- L'harcèlement émotionnel	<ul style="list-style-type: none"> ○ Humiliations répétées ○ Chantage ○ Propagation de fausses rumeurs ○ Ostracisme (mise à l'écart)
- L'harcèlement sexuel	<ul style="list-style-type: none"> ○ Provocations sexuelles verbales ○ Gestes déplacés mimés

Enfin, suite à l'explosion des outils de communication et notamment des réseaux sociaux, les harceleurs ont aujourd'hui la possibilité de poursuivre leurs victimes sur la « toile ». C'est ainsi que le cyber-harcèlement est né, amplifiant d'autant plus le phénomène de violences scolaires « *l'intention de nuire se transporte dans un univers virtuel et multidimensionnel qui échappe dans sa quasi-intégralité à la détection des adultes* » (Bellon & Gardette, 2010, p.63).

○ Le cyber-harcèlement qui se traduit par des :	
<ul style="list-style-type: none"> - Moqueries en ligne - Propagations de rumeurs par téléphone mobile ou internet - Sur un réseau social, création d'une page ou d'un profil à l'encontre d'une personne 	<ul style="list-style-type: none"> - Envois de photographies sexuellement explicites ou humiliantes - Publications d'une vidéo de la victime en mauvaise posture (exemple « L' Happy Slapping »¹³) - Envoi de messages injurieux ou menaçants par SMS ou courrier électronique

¹³ EDUSCOL. Le Happy Slapping [en ligne]. Disponible sur <http://eduscol.education.fr/internet-responsable/communication-et-vie-privee/sexprimer-et-communiquer-librement/respecter-la-dignite-de-chacun.html> (Consulté le 18/12/2012)

2 Comprendre la violence en milieu scolaire

Les actes de violence commis par les élèves et se produisant dans les établissements scolaires ne sont jamais sans cause. Celles-ci sont multiples. Tout comme ses différentes formes, la violence en milieu scolaire est un phénomène d'une grande complexité.

Considérée comme gratuite et sans causes, l'aspect intolérable de ces faits de violence est d'autant plus renforcé car, les raisons qui entraînent les élèves sur cette voie restent pour la plupart, « *cachées et non repérables* » (Tartar Goddet, 2006, p.37).

Il est essentiel de comprendre la violence pour « *sortir de la confusion ou de la perplexité dans laquelle elle nous plonge* » (Tartar Goddet, *opcit.*) afin de trouver des solutions répondant avec précision au problème de la violence en milieu scolaire.

A travers, ce chapitre nous verrons également les conséquences de cette violence, sur les victimes mais aussi sur les auteurs de ces faits.

2.1 LES CAUSES DE LA VIOLENCE SCOLAIRE

Pour identifier les causes de la violence en milieu scolaire, certains experts (Debarbieux, 2006 ; Blaya 2006, Carra et Faggianelli 2011) privilégient l'approche par facteurs de risque. Un facteur de risque est « *un événement ou des conditions biologiques ou environnementales qui augmentent la probabilité pour un enfant ou un adolescent de développer des troubles émotionnels ou du comportement* » (Garmezzy 1983)¹⁴.

Dans la même perspective, Tartar Goddet (2006) considère qu'il existe une interaction entre des facteurs dits « internes » (propres à l'élève) et des facteurs dits « externes » (conditions de vie...) qui créent chez l'enfant ou l'adolescent un sentiment de « mal-être ».

2.1.1 L'approche par « facteurs de risque »

2.1.1.1 Les facteurs personnels

Des facteurs liés à l'individu ou à son entourage peuvent encourager l'adoption de comportements agressifs. En effet, dès la naissance un enfant peut présenter des risques de développer un comportement violent ou une inadaptation au monde scolaire. « *Troubles psychologiques (nervosité, anxiété, dépression, etc...), les problèmes de*

¹⁴ Cité par DEBARBIEUX Eric *violence à l'école : un défi mondial ?*, Paris, Armand Colin, 2006, 315 p.

tempérament liés à la concentration et l'hyperactivité, l'agressivité » (Debarbieux, 2006, p.157). De mauvaises fréquentations, « *le fait d'appartenir à une fratrie dont les membres ont des comportements délinquants ou d'appartenir à un gang ou un groupe de pairs déviants* » (Hawkins et al., 2000)¹⁵ peuvent aussi favoriser la création de violence.

2.1.1.2 Les facteurs familiaux

Les parents sont les premiers référents de l'enfant et servent de modèle pour ce qui est des comportements à adopter, un environnement familial dégradé pourrait donc être annonciateur de comportements perturbateurs voire violents.

Ainsi, « *le manque de supervision parentale, de clarté des rôles (parents copains ou débordés) et l'absence de règles claires sur ce que l'on a le droit de faire* » (Blaya, 2006, p. 69) pourraient engendrer des attitudes violentes chez l'enfant.

De plus, « *des milieux familiaux trop autoritaires ou des styles parentaux inconsistants* » (Blaya, *opcit.*) ainsi que la présence de « *criminalité parentale : [...] la maltraitance et l'abus sexuel des parents* » seraient également des facteurs pouvant susciter des attitudes violentes. (Debarbieux, 2006, p. 159).

Il en est de même concernant une « *défaillance ou une carence dans la satisfaction des besoins de l'enfant [...] (manger, dormir, de ses besoins de sécurité, d'identité, d'estime et de réalisation de soi)* » (Tartar Goddet, 2006, p.39) celle-ci nuirait au bon développement de l'adolescent et pourrait susciter des comportements violents.

2.1.1.3 Les facteurs sociaux

Le fait de vivre dans une communauté précaire et désorganisée, dans laquelle la déviance et la violence sont des valeurs acceptées, contribue considérablement au développement des comportements violents des enfants (Blaya, 2006).

Ainsi, « *Le bas statut social et la pauvreté, la désorganisation communautaire, la présence d'armes et de drogue dans le voisinage, l'exposition à la violence et au racisme et la présence d'adultes criminels dans la communauté* » (Debarbieux, 2006, p.156) sont autant de facteurs qui fragilisent les comportements sociaux des individus.

¹⁵ Cité par BLAYA Catherine, *Violences et maltraitances en milieu scolaire*, Paris, Armand Colin, 2006, p.112

De plus, une nouvelle culture de la violence est née avec la génération internet et l'accessibilité simplifiée à tous types de médias. « *L'augmentation des produits culturels violents dont l'accès est aisé pour un jeune public (...) (jeux vidéos, internet, films) (...) peut alors constituer de manière plus générale un risque de devenir violent* » (Carra, Faggianelli, 2011, p. 67).

Ainsi, l'utilisation continuelle de jeux virtuels chez certains jeunes peut entraîner une rupture sociale et les enfermer dans un cercle vicieux où la violence est banalisée

2.1.1.4 Les facteurs scolaires

L'environnement scolaire en général peut aussi être une des causes du déclenchement des phénomènes de violence.

En effet, il existe à l'école une reproduction des inégalités sociales qui entraîne un déséquilibre entre le capital culturel familial et les normes culturelles de l'école (Baudelot, Establet, 1971)¹⁶. Cette distorsion entraîne un tri scolaire et participe à la sélection sociale. L'apprentissage scolaire se révélant inégal, il ségrègue le public scolaire, laissant pour compte les individus « en difficulté ». « *C'est à l'intersection des promesses d'intégration non tenues de l'école et des désirs de réussite sociale des jeunes [...] que se situe l'émergence d'un rejet, d'une violence* » (Dubet, 1994)¹⁷.

De plus, l'hétérogénéité du public scolaire accentue cette inégalité « *par l'effet cumulatif des filières des classes de relégations* » favorisant notamment la confrontation de cultures distinctes et de leur stigmatisation entraînant par la suite l'émergence de violences (Blaya 2006, p.57). Il apparaît également que l'absence d'un règlement clair et cohérent ainsi que la taille et la structure de l'établissement et la présence d'une équipe pédagogique dessoudée contribuent à la production de la violence scolaire (Debarbieux, 2006).

À travers l'approche par facteurs de risque, nous avons pu identifier les principales causes de la violence scolaire. Les différents contextes étudiés sont tous annonciateurs de comportements violents « *quand ils produisent [...], développent ou accentuent un mal-être individuel qui s'exprime à travers de forts sentiments de frustration, d'injustice,*

¹⁶ Cité par BLAYA Catherine, *Violences et maltraitances en milieu scolaire*, Paris, Armand Colin, 2006, p.112

¹⁷ DUBET François, *les mutations du système scolaire et les violences à l'école*, in *La violence à l'école*, les Cahiers de la sécurité intérieure, n°15. p. 11-26, 1994.

[...] de perte de confiance dans les institutions, [...] de relégation, d'exclusion » (Tartar Goddet, 2006, p.41). Cependant, il est à savoir qu'un seul de ces facteurs, « *n'est en rien une explication suffisante* » à la violence scolaire, seule leur accumulation peut justifier l'émergence de violences en milieu scolaire (Debarbieux, 2006, p. 161).

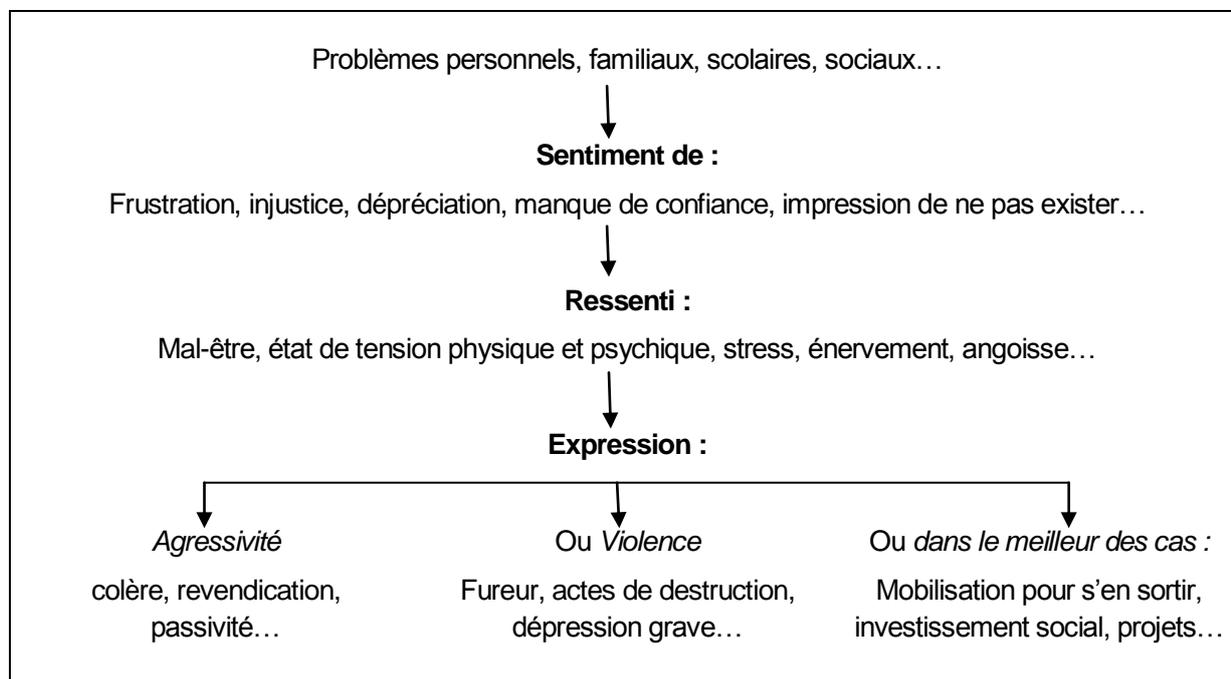


Figure 1 : "Des causes aux effets" (Tartar Goddet Edith, Prévenir et gérer la violence en milieu scolaire, Paris, Edition Retz, 2006, p.41)

2.1.2 Causes liées à l'environnement social

2.1.2.1 L'influence des médias

Comme nous avons pu le constater dans les facteurs sociaux, de nos jours, les médias ont une forte influence sur les comportements humains. Blin (2004), estime qu'il n'y a « *pas de relation de causalité entre représentation de la violence et passage à l'acte* » (ibid., p.24).

Cependant, les recherches sur le sujet, s'accordent « *sur le fait que l'exposition prolongée aux images violentes accroît l'agressivité et agit sur les représentations mentales et morales des spectateurs* » (Blin, *opcit.*). On peut alors parler d'une culture de la violence au travers de la télévision, des films vidéo et de tous les produits culturels violents mis à la disposition d'un public jeune (Carra, Faggianelli, 2011 ; Blin, 2004).

Ces produits culturels privilégient « *un rapport émotionnel au réel* » (Blin, 2004, p.24) et le visionnage répétitif de films d'actions ou d'horreur « *livrent [les jeunes] au mensonge, à l'injure, à la bagarre, au vandalisme, à la menace et au harcèlement sexuel* » (Fuchs et al., 1996)¹⁸.

De plus, la multiplication des jeux informatiques violents autorise « *le vécu des interdits dans les espaces virtuels* » (Blin, 2004, p.24), ce qui accentue « *les possibilités de fuite dans l'imaginaire et le sensoriel [...] et favorisent le repli passif, conduisant à un certain isolement social* » (Blin, *opcit.*). Le rapport au réel est alors obstrué par l'influence médiatique, il en découle par la suite un « *affaiblissement du lien social* ». (Blin, *opcit.*).

2.1.2.2 Une structure familiale fragilisée

De nombreux auteurs, (Debarbieux, 2006 ; Blaya 2006 ; Blin, 2004 ; Pleux, 2002), estiment que la structure familiale est l'une des causes pouvant susciter chez les jeunes des comportements violents, si celle-ci est affaiblie. En effet, aujourd'hui le contexte socio-économique n'est plus très favorable pour certaines familles dont le niveau social est faible. Ainsi, les parents sont « *accaparés par le travail et stressés par la crainte de perdre leur emploi* » (Blin, 2004, p.25). Ces comportements ont pour conséquence « *un manque de communication relationnelle au sein des familles voire une démission quant au suivi éducatif des jeunes* ». (Blin, 2004, *opcit.*).

Dans ce cadre, de plus en plus de jeunes, se retrouvent aujourd'hui seuls à la maison ou à la sortie de l'école, ce manque de supervision parentale peut alors être l'une des causes d'apparition de violences chez les jeunes (Blin, 2004 ; Blaya 2006).

La transformation des schémas familiaux et notamment le phénomène de la séparation conjugale contribuent également au développement de comportements violents (Debarbieux, 2002). En effet, cette instabilité au niveau des liens familiaux « *peut avoir une incidence sur le développement psychoaffectif et socio-moral des jeunes ainsi que sur la structuration de leur personnalité [...] [ces relations] peuvent être à l'origine de nombreux troubles du comportement* » (Blin 2004, p.25).

¹⁸ Cité par CARRA Cécile, FAGIANELLI Daniel, « Violences à l'école : tendances internationales de la recherche en sociologie », *Déviance et Société* 2/ 2003 (Vol. 27), p. 205-225

Enfin, dans certains milieux, les parents privilégient une relation affective sans limite et cherchent à « éviter toutes formes de conflits avec leurs enfants, [et] renoncent à poser des interdits, au détriment d'un rôle plus éducatif ». (Blin, 2004, p.25).

C'est ce que Pleux (2002) appelle les enfants-roi ou les enfants-tyran. Ce sont des enfants qui prennent totalement le pouvoir sur certaines familles « ils dictent leur loi à la maison, que ce soit pour leurs propres activités ou celle de la famille. Ils posent souvent des problèmes à l'école, trouvant que ce qu'on y fait est « nul » et contestent les loisirs organisés pour la même raison »¹⁹

2.1.3 Causes liées à l'environnement scolaire

2.1.3.1 La violence institutionnelle ou la maltraitance scolaire

Le système éducatif peut également participer à la production de violence, et selon Pain « toute institution a tendance à fabriquer de la violence [...] à partir du moment où des dysfonctionnements apparaissent »²⁰. En effet, l'institution scolaire ne garantit pas un parcours scolaire égalitaire pour tous les jeunes, et « c'est au sein même du parcours scolaire que se forment les inégalités [...], aujourd'hui l'absence de qualification scolaire équivaut à une déqualification sociale » (Blin, 2004, p.27).

Tout au long de la scolarité, cette violence est vécue par de nombreux élèves sous différentes formes (Blin, 2004 *opcit.*) :

- « La sélection permanente » : le cursus scolaire des élèves est un vrai « parcours » du combattant, semé d'échecs et de difficultés pour certains élèves, il représente un enchaînement d'événements qui renforce les comportements individualistes et ces derniers, contribuent au délitement du climat scolaire et aux inégalités. (Blin, 2004 ; Blaya, 2006).
- « Enseignement inadapté » : Aujourd'hui les enseignements dispensés dans nos écoles, sont les mêmes qu'autrefois et le système éducatif privilégie des disciplines intellectuelles « au dépens des potentialités manuelles, expérimentales, artistiques, techniques chez certains jeunes ». (Blin 2004, p.27).

¹⁹ PLEUX Didier, « De l'enfant roi à l'enfant tyran », Odile Jacob, 2002, Paris, 286p.

²⁰ Cité par PAIN Jacques, (lors d'une interview, le 13/05/2005), « *Fabriquer la violence* » disponible sur : http://www.jacques-pain.fr/jacques-pain/Art_ITW_Violences_institutionnelles.html, (consulté le 17/05/2014)

Les enseignements par alternance sont encore considérés comme « [une voie de] relégation liée à l'échec dans les disciplines scolaires valorisées » (Blin, 2004, *opcit.*). Dans ce cadre, les élèves se sentent lésés, trompés par des formations qui ne correspondent pas au monde du travail (Blin, 2004 ; Debarbieux, 2006).

- « Le syndrome de l'échec scolaire » : se caractérise par « une forme de pathologie liée à la durée et à la répétition d'une situation de non-réussite scolaire » (Blin 2004, p.27), suivi d'un enracinement dans un comportement d'échec.

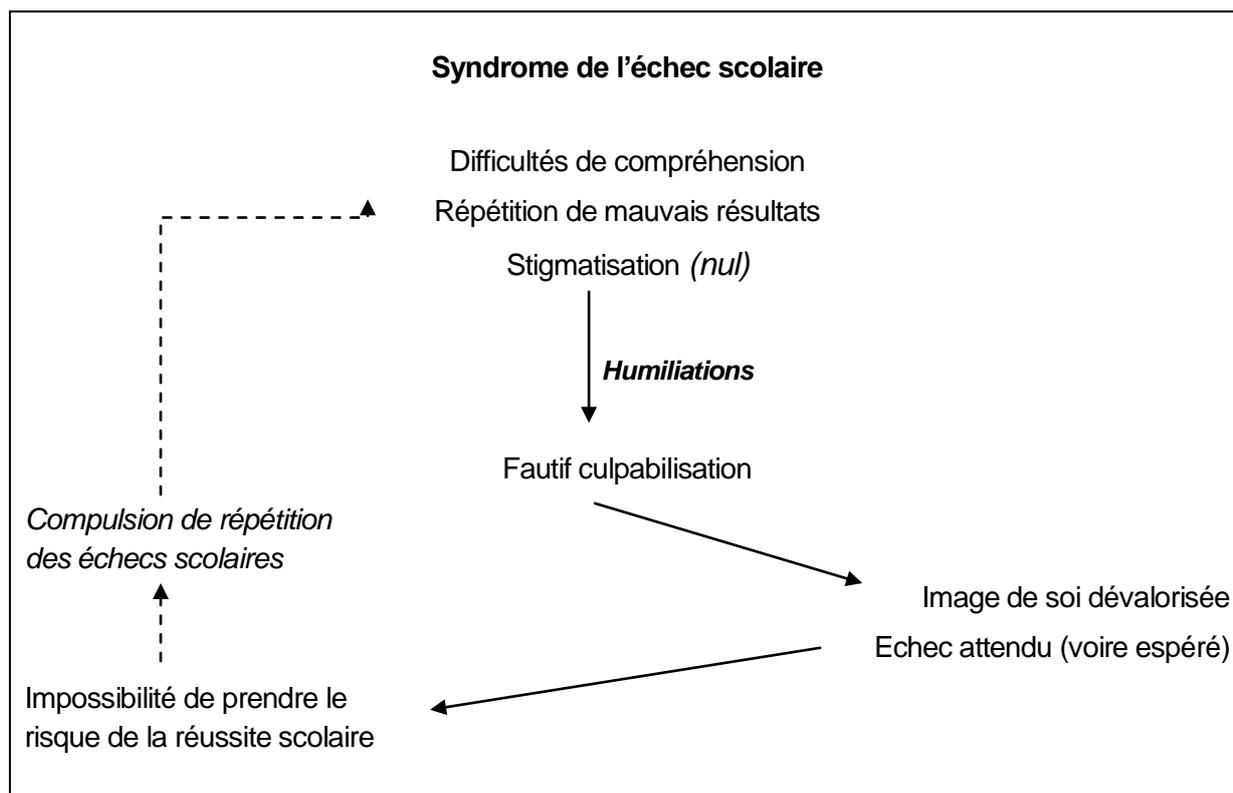


Figure 2 : "Le syndrome de l'échec scolaire" (Blin Jean-François, Gallais-Deulofeu Claire, *Classes difficiles, des outils pour prévenir et gérer les perturbations scolaires*, Paris, Delagrave Edition, 2004, p.28)

Le vécu de cette violence institutionnelle entraîne les élèves dans « une détresse scolaire, solitaire, méconnue, qui se situe au cœur de la situation d'apprentissage » (Wiel, 1992)²¹. Face à la répétition des échecs ou lorsque l'orientation scolaire est forcée, les élèves se sentent diminués, dévalorisés, humiliés. Et pour défendre leur dignité et leur fierté, ils rejettent la structure scolaire en adoptant des comportements de « mauvais élèves » (Blin, 2004).

²¹ Cité par Blin Jean-François, Gallais-Deulofeu Claire, *Classes difficiles, des outils pour prévenir et gérer les perturbations scolaires*, Paris, Delagrave Edition, 2004, p.27

2.1.3.2 L'effet établissement

L'établissement est le lieu où évolue l'élève au fil de sa scolarité, sa structure et son fonctionnement influencent le comportement des élèves et leurs apprentissages (Blin, 2004 ; Blaya 2006).

De nombreux sociologues (Blin, 2004 ; Blaya, 2006 ; Cousin, 1993) ont travaillé sur les spécificités de l'établissement scolaire dans le but de mettre en évidence sa singularité, c'est ce que l'on appelle « l'effet-établissement ».

Les spécificités mises en exergue sont à l'origine du climat de l'établissement, de son rendement et de son efficacité (Blin, 2004). Les établissements scolaires ne sont pas tous égaux dans leur mode de fonctionnement mais ces différences ne sont pas uniquement liées « à des disparités d'environnement, de moyens, de publics accueillis » (Blin, 2004, p.31) mais dépendent aussi de « la culture d'établissement, du climat instauré, des politiques éducationnelle et pédagogique engagées, des styles de direction adoptés » (Blin, 2004, opcit.).

Dans ce cadre, de nombreuses caractéristiques doivent être prises en compte, pour éviter toutes violences qui, seraient perpétrés, dans ce cas, par l'établissement scolaire.

Il s'agit de (Blin, 2004, p.32) :

- *La taille et l'architecture de l'établissement*
- *La culture de l'établissement*
- *La politique pédagogique et la cohérence entre équipes pédagogiques, éducationnelles et de direction*
- *Le climat scolaire et les relations aux familles*
- *L'ouverture sur l'environnement proximal*
- *Le style de direction*

2.2 LES CONSEQUENCES DE LA VIOLENCE SCOLAIRE

Le fait d'être exposé, de façon régulière ou non, à des comportements violents peut entraîner à plus ou moins long terme des conséquences extrêmement importantes, voire dramatiques sur les victimes. Nous étudierons ici, les incidences les plus problématiques perçues chez les élèves, qui déstabilisent les différents acteurs de l'éducation.

2.2.1 Sur les victimes-élèves

« L'école est un lieu où l'on transmet à chaque élève, dans une perspective humaniste, un savoir et des valeurs »²².

Ainsi, tout au long de sa scolarité et à chaque cycle d'enseignement l'élève se construit, construit son identité, sa personnalité. La présence de violences dans l'établissement scolaire peut entraîner des séquelles graves chez la victime pouvant aller *« d'états anxieux ou dépressifs à des troubles du comportement, en passant par l'échec scolaire. »²³*

2.2.1.1 A court terme

- **Absentéisme répété** : Etant victime et dans l'incapacité de réagir, le mal-être est la première conséquence des violences en milieu scolaire, elle se caractérise par la somatisation : maux de tête, de ventre (Bellon et Gardette, 2011). Ce premier sentiment est renforcé par celui de l'insécurité, rendant l'établissement scolaire hostile pour la victime. Ainsi, n'étant pas en mesure d'affronter son ou ses agresseurs, la victime a recours à la stratégie de l'évitement à savoir : ne pas se rendre à l'école (Blaya, 2006).
- **Décrochage scolaire** : Pris dans l'engrenage de cette stratégie, l'élève sombre dans un absentéisme massif, ayant pour conséquence la baisse de ses résultats. De plus, il apparaît que l'exposition à la violence altère les fonctions cognitives telles que la mémoire et la concentration. Les victimes éprouvent des difficultés à se concentrer sur leur travail ce qui peut avoir pour conséquences une baisse des résultats pouvant

²² M.E.N. *Agir contre le harcèlement à l'école/Les conséquences du harcèlement* [en ligne].

Disponible sur : <http://www.agircontreharcelementalecole.gouv.fr/quest-ce-que-le-harcelement/quest-ce-que-le-harcelement-en-milieu-scolaire/> (consulté le 18/05/2014)

²³ M.E.N. *Agir contre le harcèlement à l'école/Les conséquences du harcèlement* [en ligne]. *Ibid.*

aller jusqu'au décrochage scolaire. (Blaya, Hayden, 2003)²⁴. Dans d'autres cas, la baisse des résultats peut entraîner « *un arrêt prématuré de sa scolarité, ou à des orientations inadaptées* »²⁵.

- *Troubles du métabolisme et du comportement*: Le mal-être des victimes peut entraîner l'apparition de divers symptômes tels que « *vomissements, évanouissements, maux de tête, de ventre, problèmes de vue, insomnie, et dans certains cas un arrêt de croissance* »²⁶. Dans les cas les plus graves notamment ceux liés au harcèlement scolaire, des troubles alimentaires tels que l'anorexie ou la boulimie peuvent apparaître.
- *Isolement relationnel*: L'exposition à la violence a également des conséquences sur les capacités de socialisation des individus. On identifie chez les sujets victimes de violence une baisse des compétences sociales (Singer et al, 1995)²⁷. « *L'enfant se renferme sur lui-même et passe sa détresse sous silence [...] il va également favoriser le développement d'un sentiment de honte, de perte d'estime de soi et de culpabilité.* » (M.E.N, *opcit.*).

En effet, ayant sans cesse l'impression de vivre dans un contexte d'insécurité, les victimes basent leurs relations avec les autres sur un mode essentiellement défensif. « *S'opposer systématiquement à toute remarque de son interlocuteur, nier ses propos, rejeter ses questions* » sont tout autant de moyens utilisés pour se protéger et ne pas montrer de faiblesses. (Bellon, Gardette, 2011, p. 81).

2.2.1.2 A moyen et long terme

- *Troubles anxio-dépressifs et comportement suicidaire*: Le fait de refuser d'entrer en relation avec les autres, même dans les moments les plus anodins contribue à renforcer l'isolement de la victime. (Bellon et Gardette, *opcit.*) Isolés et la cible de violences à répétition, certains jeunes « *développent des symptômes d'anxiété et de*

²⁴ BLAYA Catherine, HAYDEN Carol, *Constructions sociales des absentéismes et des décrochages scolaires en France et en Angleterre*. Université Victor Ségalen Bordeaux II, mars 2003. 82p.

²⁵ M.E.N. *Agir contre le harcèlement à l'école/Les conséquences du harcèlement* [en ligne].

Disponible sur : <http://www.agircontrelharcelementalecole.gouv.fr/quest-ce-que-le-harcelement/quest-ce-que-le-harcelement-en-milieu-scolaire/> (consulté le 18/05/2014)

²⁶ M.E.N. *Agir contre le harcèlement à l'école/Les conséquences du harcèlement* [en ligne]. *Ibid.*

²⁷ Cité par BLAYA Catherine, « *Violences et maltraitements en milieu scolaire* », Paris, Armand Colin, 2006, p.112

dépression et ont des idées suicidaires » (Salmon *et al.*, 1998)²⁸.

Ne voyant pas de solution, certains passent à l'acte pour mettre un terme à leurs souffrances.

«*Cyberchantage : un lycéen brestois de 18 ans se suicide*²⁹ ou encore « *La violence scolaire mise en cause dans le suicide d'une ado* »³⁰. « *Une victime de harcèlement en milieu scolaire qui ne bénéficie pas du soutien des adultes présente quatre fois plus de risque d'attenter à sa vie qu'un autre enfant* » (Olweus, 1999)³¹

- *Troubles de la socialisation* : Les violences scolaires peuvent avoir un impact psychique de très longue durée sur les victimes pouvant entraîner, à terme, des « *difficultés d'adaptation dans le contexte professionnel, relationnel et amoureux.* »³²

2.2.2 Sur les agresseurs-élèves

2.2.2.1 A court terme

- *Manque d'empathie* : Le fait de commettre des actes violents, généralement ceux perpétrés à l'encontre de ses camarades, renforce le sentiment de toute puissance de l'agresseur. Plus l'agresseur commet des actes violents, plus son empathie diminue, ce qui ne lui permet plus d'identifier le bien du mal. (Blaya, 2006 ; M.E.N, *opcit.*).
- *Comportements violents répétés* : La violence transmet à l'agresseur un sentiment de toute puissance, que l'agresseur utilise pour renforcer son estime de soi. La répétition des actes violents, permet à l'agresseur de retrouver ce sentiment. (Bauer, 2010)

2.2.2.2 A moyen et long terme

Les conséquences de la violence que nous étudierons ici seront, de manière générale fortement liées au phénomène du harcèlement scolaire³³.

²⁸ Cité par BLAYA Catherine, « *Violences et maltraitances en milieu scolaire* », Paris, Armand Colin, 2006, p.112

²⁹ CYBERCHANTAGE : un lycéen brestois de 18 ans se suicide. Article [en ligne] disponible sur : <http://www.01net.com/editorial/578809/cyberchantage-un-lyceen-brestois-de-18-ans-se-suicide/>

³⁰ « *La violence scolaire mise en cause dans le suicide d'une ado* »/société. Article [en ligne] disponible sur : <http://www.parismatch.com/Actu/Societe/Des-violences-scolaires-pourraient-etre-a-l-origine-du-suicide-d-une-adolescente-de-12-ans-147407>

³¹ Cité par BAUER Alain, dans « *Mission sur les violences en milieu scolaire, les sanctions et la place de la famille* », Rapport Bauer [en ligne], disponible sur : http://media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/11/9/Rapport-Bauer-mission-violences-scolaires_142119.pdf

³² M.E.N. *Agir contre le harcèlement à l'école/Les conséquences du harcèlement* [en ligne]. *Ibid.*

³³ M.E.N. *Agir contre le harcèlement à l'école/Les conséquences du harcèlement* [en ligne].

Violences scolaires en lycée professionnel hôtelier : Que faire pour y remédier ?

- *Marginalisation* : l'agresseur « éprouve un fort besoin de domination et se montre souvent agressif, tant avec les adultes qu'avec les enfants » (Catheline, 2008, p.42). Très méfiant, il souhaitera se maintenir en position de force, et adoptera un comportement de plus en plus violent, l'entraînant vers la délinquance. (M.E.N, *opcit*).
- *Echec scolaire* : L'agresseur a de grandes difficultés scolaires, il refusera toute aide provenant de la communauté éducative. Sa situation scolaire s'aggravera d'autant plus par les exclusions et les changements d'établissements auxquels il devra faire face. (Catheline, 2008 ; M.E.N, *opcit*.)
- *Avenir dans la délinquance* : Selon Olweus (1993)³⁴, 60% des agresseurs ont au moins été une fois arrêté pour des faits de délinquance dans les années qui ont suivi leur sortie du système scolaire.
- *Troubles sociaux graves* : Le rapport Bauer précise que les agresseurs auront « plus de difficultés à développer des relations humaines positives une fois adultes » (Oliver, Hoover, & Hazler, 1994)³⁵. Ils seront « plus susceptibles de maltraiter leurs compagnons et d'utiliser les punitions corporelles et la violence à l'encontre de leurs enfants. »³⁶

A travers cette analyse, nous pouvons nous rendre compte que la violence peut avoir des causes multiples. Elle peut être engendrée par l'élève : soit par des troubles psychologiques qui lui sont propres, soit par son environnement familial et/ ou social.

Mais la violence est aussi créée par l'institution scolaire : par l'établissement scolaire mais aussi par son climat et sa structure pédagogique.

Les conséquences de ces actes de violence sont toutes aussi importantes et diverses puisqu'elles déstabilisent autant les victimes que les agresseurs à plus ou moins long terme selon l'importance et la fréquence des violences.

Disponible sur : <http://www.agircontreharcelementalecole.gouv.fr/quest-ce-que-le-harcelement/quest-ce-que-le-harcelement-en-milieu-scolaire/> (consulté le 18/05/2014)

³⁴ Cité par BAUER Alain, dans « *Mission sur les violences en milieu scolaire, les sanctions et la place de la famille* », Rapport Bauer [en ligne], disponible sur : http://media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/11/9/Rapport-Bauer-mission-violences-scolaires_142119.pdf

³⁵ Cité par BAUER Alain, dans « *Mission sur les violences en milieu scolaire, les sanctions et la place de la famille* », *ibid*.

³⁶ M.E.N. *Agir contre le harcèlement à l'école/Les conséquences du harcèlement* [en ligne]. *Ibid*.

3 Comment le système éducatif réagit-il face à cette violence ?

Comme nous avons pu le constater jusqu'à présent, la violence en milieu scolaire est bel et bien une réalité. Enrayer ce phénomène est devenue la priorité du gouvernement afin de garantir la sécurité des élèves mais aussi celle des professeurs. La prévention et la lutte contre la violence à l'école est la condition *sine qua non* pour la réussite éducative des élèves.

3.1 AU NIVEAU NATIONAL

3.1.1 Par le recensement administratif

Réaliser un état des lieux des violences scolaires a été une solution incontournable pour prendre connaissance de l'ampleur du phénomène et apporter des mesures adaptées. Dès 2001, le logiciel SIGNA (Signalement des Actes de violences) a été mis en place pour recenser les actes de violence en milieu scolaire.

Ce logiciel permettait de mettre en lumière les types de violences perpétrés dans les établissements scolaires. « *SIGNA couvrait l'ensemble des collèges et lycées publics et des circonscriptions du premier degré. Il devait recenser de manière exhaustive les actes « graves » de violence.* »³⁷.

Mis en place, à la rentrée scolaire 2001-2002, il a été remplacé par un nouveau logiciel dès 2006, suite à la publication, par un hebdomadaire, « *du palmarès* » des établissements les plus violents. (Blaya, 2006 ; Debarbieux, 2006 ; Lorrain, 2003).

L'enquête SIVIS (Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire) a donc été mise en place en 2007, et fait état chaque année de l'évolution des incidents graves. En 2011-2012 le recensement réalisé dans les établissements publics du second degré démontrait qu'en moyenne **13,6 accidents ont été signalés pour un quota de 1000 élèves**³⁸.

³⁷ Syndicat des Enseignants du Second Degré (SNES), Penser et exercer son métier, *Violence en milieu scolaire : les données sur la violence scolaire issues de SIGNA* [en ligne] disponible sur : <http://www.snes.edu/Les-donnees-sur-la-violence.html> (Consulté le 22/05/2014)

³⁸ EDUCATION NATIONALE. Note d'information du Ministère de l'Education [en ligne] disponible sur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2012/59/5/DEPP-NI-2012-18-actes-violence-etablissements-publics-second-degre-2011-2012_232595.pdf. (Consulté le 15/02/2013)

On pouvait d'ailleurs observer, que les lycées professionnels comptabilisaient le plus fort taux d'incidents cette année-là avec **19,6 accidents pour 1000 élèves**, mais aussi depuis les premières études.

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Ensemble des EPLE (*)	11,6	10,5	11,2	12,6	13,6
Collèges	13,1	12	12,2	14,1	15,0
Lycées professionnels	15,1	13,1	17,2	17,4	19,6
LEGT, LPO	4,0	3,6	4,3	4,6	5,5

Tableau 2 : Nombre d'incidents graves pour 1000 élèves par type d'établissement³⁹

(*) Etablissement Public Local d'Enseignement

Champ : établissements public du second degré (France métropolitaine et DOM)

La dernière Note d'Information⁴⁰ résumant l'enquête SIVIS et publiée par la Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP), a fait état de **50 000 incidents** déclarés en 2012-2013. Les chiffres restent stables par rapport à l'année précédente puisque si l'on compare ce chiffre au nombre d'élèves, celui « *s'établit à environ 14 [incidents] pour 1000 élèves* » (opcit).

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Ensemble des EPLE (*)	10,5	11,2	12,6	13,6	14,4
Collèges	12	12,2	14,1	15,0	15,3
Lycées professionnels	13,1	17,2	17,4	19,6	24,0
LEGT, LPO	3,6	4,3	4,6	5,5	5,6

Tableau 3 : Nombre d'incidents pour 1000 élèves par type d'établissement⁴¹

(*) Etablissement Public Local d'Enseignement

Champ : établissements public du second degré (France métropolitaine et DOM)

Dans la continuité des années précédentes, ce sont toujours les lycées professionnels qui comptabilisent le plus grand nombre de faits de violence avec **24,0 incidents pour 1000 élèves**.

³⁹ MEN-MESR-DEPP, enquête SIVIS pour 2011-2012. Disponible [en ligne] sur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2012/59/5/DEPP-NI-2012-18-actes-violence-etablisements-publics-second-degre-2011-2012_232595.pdf. (Consulté le 15/02/2013).

⁴⁰ MEN-MESR-DEPP, enquête SIVIS pour 2012-2013. Disponible [en ligne] sur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/30/7/DEPP_NI_2013_32_actes_violence_fortement_concentres_minorite_etablisements_289307.pdf (Consulté le 20/05/2014).

⁴¹ MEN-MESR-DEPP, enquête SIVIS pour 2012-2013. *ibid*

Violences scolaires en lycée professionnel hôtelier : Que faire pour y remédier ?

Comme nous pouvons l'identifier sur le tableau ci-dessous, la violence en milieu scolaire s'identifie au travers des « atteintes à la personne » par le biais des violences verbales. En effet, la majorité des incidents graves déclarés « relèvent de violences verbales, essentiellement à l'encontre des enseignants » (opcit).

TYPES D'INCIDENTS GRAVES	2009-2010	[...]	2011-2012	2012-2013
Atteintes aux personnes	76,2	-	80,7	79,9
<i>Violence physique</i>	30,4	-	33,4	32,8
<i>Violence verbale</i>	37,9	-	40,4	40,7
<i>Racket</i>	2,6	-	2,3	1,9
<i>Atteinte à la vie privée</i>	2,3	-	1,8	2,1
<i>Violence sexuelle</i>	1,8	-	1,8	1,8
<i>« Happy-Slapping »</i>	0,8	-	0,4	0,3
<i>Bizutage</i>	0,4	-	0,6	0,4
Atteintes aux biens	14,1	-	10,0	9,9
<i>Vol</i>	6,5	-	5,2	4,9
<i>Dompage aux locaux ou au matériel</i>	6,4	-	3,9	4,0
<i>Dompage aux biens personnels</i>	1,2	-	0,9	1,0
Autres atteintes	9,7	-	9,3	10,2
<i>Consommation de stupéfiants</i>	2,4	-	2,0	2,7
<i>Trafic de stupéfiants</i>	1,0	-	0,7	1,0
<i>Port d'arme blanche ou objets dangereux</i>	3,3	-	2,2	2,6
<i>Port d'arme à feu</i>	0,1	-	0,1	0,2
<i>Intrusions sans violence</i>	2,1	-	1,5	1,4
<i>Consommation d'alcool</i>	-	-	2,3	1,8
<i>Suicide et tentative de suicide</i>	-	-	0,4	0,6
Total	100,0	-	100,0	100,0

Tableau 4 : Les incidents graves selon leur nature (en % du nombre total d'incidents déclarés)⁴²
 Champ : établissements public du second degré (France métropolitaine et DOM)

Ces données sont enregistrées mensuellement par les chefs d'établissements du second degré dans le but de créer des statistiques. Chacun des incidents est décrit selon des caractéristiques (type de fait, lieu, auteur, victime, circonstances, suite donnée).

Néanmoins, ces chiffres sont à lire avec précaution puisque « seuls les incidents

⁴² MEN-MESR-DEPP, enquête SIVIS pour 2012-2013. Disponible [en ligne] sur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/30/7/DEPP_NI_2013_32_actes_violence_fortement_concentres_minorite_etablissements_289307.pdf (Consulté le 20/05/2014).

*présentant un caractère de gravité suffisant au regard des circonstances et des conséquences de l'acte (motivation à caractère discriminatoire, situation de harcèlement,...) sont enregistrés ».*⁴³

De plus, ces statistiques fournies par les administrations présentent un « *chiffre noir* » *entre faits signalés et victimations subies* »⁴⁴. Ce chiffre caché est la « *conséquence de la peur et de la culpabilité ressenties par les victimes qui ne témoignent pas spontanément* ».

3.1.2 Par la mise en place de mesures au niveau ministériel

Depuis 1986, les plans antiviolences se sont succédés, l'un des premiers plan avait été mis en place par Madame Alliot-Marie, il concernait « *les comités d'environnement nationaux, lutte contre les conduites addictives, renforcement du lien Police-Justice-Education-Nationale* »⁴⁵. Nous nous intéresserons ici, aux mesures prises depuis 2006, car c'est cette année-là que les ministères de l'Education Nationale, de la Justice et de l'Intérieur ont décidé d'agir ensemble pour apporter des solutions concrètes aux faits de violences dans les établissements.

Ces mesures gouvernementales se donnent pour principal objectif de protéger les personnels et les biens, de sécuriser les établissements et de « *resanctuariser* » l'école (Carra, Faggianelli 2011, p. 92).

-La circulaire interministérielle n°2006-125 du 16 Août 2006 définit les mesures mises en œuvre *pour « la prévention et la lutte contre la violence en milieu scolaire »*. Elle propose un programme gouvernemental doté d'actions cohérentes et complémentaires, tant pour améliorer l'aide aux victimes que pour renforcer la prévention et la formation dans les établissements. A cette mesure trois documents ont été créés pour contenir les actes de violence et améliorer le suivi des victimes : un mémento sur les conduites à tenir en cas d'infractions, un document sous la forme de questions/réponses relatant les situations d'insécurité et un guide pratique destiné aux enseignants, aux équipes éducatives et aux victimes. (cf. annexes 1, 2, 3)

⁴³ MEN-MESR-DEPP, enquête SIVIS pour 2012-2013. Ibid.

⁴⁴ Cité par BAUER Alain, dans « *Mission sur les violences en milieu scolaire, les sanctions et la place de la famille* », Rapport Bauer [en ligne], disponible sur : http://media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/11/9/Rapport-Bauer-mission-violences-scolaires_142119.pdf

⁴⁵ Cité par BAUER Alain, ibid.

-**La circulaire n°2006-197 du 30 Novembre 2006**⁴⁶ est une disposition qui vient corroborer la circulaire de 2006. Elle concerne la mise en place d'un « *Comité d'Education à la santé et à la citoyenneté (C.E.S.C)* » dans les établissements du second degré. Ce dernier a été créé pour intégrer un projet éducatif en matière de prévention de la violence dans la politique des établissements.

Ces programmes de lutte ont été renforcés par des mesures plus récentes pour sécuriser davantage les établissements scolaires et leurs abords.

- **La circulaire interministérielle n°2009-137 du 23 septembre 2009**⁴⁷ est relative à la « *sécurisation des établissements scolaires et le suivi de la délinquance* ». Elle a été complétée en 2010 et comprend : la réalisation des diagnostics de sécurité des établissements, la mise en place de correspondants sécurité-écoles (policiers et gendarmes) et l'intervention des équipes mobiles de sécurité (EMS). Ces dernières sont composées de personnels de l'Education Nationale et ont pour mission de garantir la sécurité des élèves et des personnels, de préserver la continuité de l'action éducative et de veiller à l'accompagnement des victimes de violences.

Cependant, la recherche scientifique s'accorde pour dire que les diverses actions menées en France, ces dernières années, lancées sous la forme de plans ministériels ont eu des effets contrastés sur la violence (Debarbieux, 2006-2008 ; Blaya, 2011). De plus, leurs opinions se rejoignent sur le fait que la prévention de la violence doit faire l'objet d'une politique globale instaurée sur du long terme « *il est nécessaire d'orienter les efforts vers un plus grand travail en équipe* » (Blaya, 2011, p. 109).

3.1.3 Par la création d'une délégation spécifique

En Novembre 2012, l'ancien ministre de l'Education, Vincent Peillon a créé une délégation chargée de la prévention et de la lutte des violences en milieu scolaire.

Celle-ci, allie la connaissance scientifique et l'action, elle est d'ailleurs dirigée par Eric Debarbieux, professeur en sciences de l'éducation, reconnu pour ses travaux sur la violence à l'école. Le but étant d'identifier réellement l'ampleur des violences scolaires afin

⁴⁶ Circulaire disponible sur <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/45/MENE0602019C.htm> (Consulté le 15/02/2013)

⁴⁷ Circulaire interministérielle disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid49299/mene0922207c.html> (Consulté le 18/01/2013)

d'y remédier de la meilleure façon qui soit, en mettant en place des mesures plus adaptées.

Lutter contre la violence scolaire est un travail de longue haleine puisqu'il s'agit d'un phénomène, aujourd'hui, reconnu par l'institution. Pour remédier à ces situations de violences, « *les missions de la délégation sont construites sur le court, le moyen et le long terme* »⁴⁸, à savoir :

- « *Une mission d'aide au repérage et à l'observation*
- *Une mission d'information pour la réalisation de synthèse des connaissances scientifiques*
- *Une mission de conseil pour diriger l'action publique*
- *Une mission de formation*
- *Une mission de fédération et d'impulsion des actions*
- *Une mission de suivi et de prévention des agressions subies par les personnels. »*

Pour mener à bien ces missions, une enquête nationale a donc été menée auprès des établissements scolaires et plus précisément auprès des personnels enseignants du second degré. Cette enquête a permis de connaître leur ressenti sur le climat scolaire de leurs établissements, leurs relations avec leurs collègues, mais aussi celles avec leurs élèves. L'une des enquêtes réalisées par la délégation, concerne le climat scolaire dans les établissements, et les résultats mettent en évidence un climat⁴⁹ qualifié de « mauvais » par **36,2% des répondants**, pour les lycées professionnels.

	Non-réponse	Mauvais	Plutôt Mauvais	Plutôt bon	Bon	TOTAL
<i>Collège</i>	0,8%	1,8%	26,7%	55,0%	15,8%	100%
<i>Lycée d'enseignement général et technologique</i>	0,8%	1,2%	22,6%	55,9%	19,6%	100%
<i>Lycée professionnel</i>	0,7%	2,9%	36,2%	51,5%	8,7%	100%
TOTAL	1,1%	1,8%	26,9%	54,4%	15,7%	100%

Tableau 5 : Indice du climat scolaire selon le type d'établissement⁵⁰

⁴⁸ Cité par PEILLON Vincent, lors de « *l'installation de la délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire.* » [en ligne]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid66168/deplacement-de-vincent-peillon-dans-l-academie-d-amiens-installation-de-la-delegation-ministerielle-chargee-de-la-prevention-et-de-la-lutte-contre-les-violences-en-milieu-scolaire.htm>

⁴⁹ *La notion de climat est utilisée pour qualifier l'atmosphère ou l'ambiance d'un établissement, il prend notamment en compte les relations entre les professeurs, les élèves, la communication en interne et l'environnement général.*

⁵⁰ EDUCATION NATIONALE. Point d'étape sur les travaux de la délégation ministérielle en charge de la prévention et de la lutte contre la violence en milieu scolaire « *Indice du climat scolaire* » [en ligne]. Disponible sur : http://multimedia.education.gouv.fr/2013_climat_scolaire_dossier_presentation/#/26/zoomed (Consulté le 27/02/13)

Au terme de cette enquête, six mesures⁵¹, ont donc été proposées et seront mises en application dans les établissements dès les prochaines rentrées:

- **Mieux former les personnels à la prévention et à la gestion des violences à l'École** : pour cela des outils pédagogiques, sous la forme de guides de formation seront mis en place pour apporter une aide dans la gestion des violences. De plus, des modules spécifiques (traitant de la violence) seront créés et intégrés, dans la formation des maîtres. (cf annexe 1 et 3)

- **Mettre en place des protocoles de gestion des menaces et des crises dans les établissements** : afin de gérer les crises dans tous ses aspects et durant toutes ses étapes (procédures d'alerte, rôle des institutions dans la protection et l'intervention, suivi des victimes). (cf annexe 2)

- **Mieux accompagner les personnels en souffrance ou victimes de violences** : en rendant visible et accessible les cellules d'aide et de soutien psychologiques dédiés aux victimes.

- **Revoir l'application des régimes de punitions et de sanctions des établissements** en mettant en place des sanctions plus justes et mieux proportionnées. L'idée étant de mieux punir. Les travaux d'intérêts généraux permettront notamment de responsabiliser les élèves pour éviter la récurrence.

- **Créer des outils plus efficaces pour évaluer la qualité du climat scolaire** : pour cela des enquêtes seront menées plus régulièrement au sein des établissements, et un réseau national dédié au climat scolaire sera créé permettant une mutualisation des bonnes pratiques

- **Améliorer la prévention et le traitement du harcèlement entre élèves** :
En effet, dès la rentrée 2013, le harcèlement à l'école a été pris très au sérieux par l'institution. Une grande campagne a été lancée et celle-ci vise un objectif clair :

⁵¹ EDUCATION NATIONALE. Point d'étape sur les travaux de la délégation ministérielle en charge de la prévention et de la lutte contre la violence en milieu scolaire [en ligne]. *ibid*

« sensibiliser, interpeller et mobiliser les élèves et l'ensemble de la communauté éducative pour faire de la lutte contre le harcèlement à l'École l'affaire de tous »⁵².

Dans ce cadre, un guide a été créé pour permettre aux équipes pédagogiques d'être formés à son repérage. (cf. annexes. 4 et 5).

Il est disponible sur le site www.agircontreleharcelement.gouv.fr et comporte :

- **un protocole de traitement des situations de harcèlement** dans les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement
- un guide de **prévention de la cyber violence entre élèves**
- **des fiches guides pour savoir quoi faire** selon les différents cas de harcèlement
- **des coordonnées des plateformes téléphoniques « harcèlement »** dans chaque académie.

En outre, des clips vidéos ont été créés pour être diffusés dans les établissements afin de sensibiliser les élèves aux situations d'harcèlement scolaire. Il s'agit notamment :

- « *du gymnase* » avec Chimène Badi (chanteuse)
- « *de la classe* » avec Christophe Lemaître (athlète)
- des films « *les rumeurs* », « *les injures* » ou encore « *la claque* ».

Toutes ces ressources sont disponibles sur www.agircontreleharcelement.gouv.fr (cf. annexe 6) et servent d'outils pédagogiques pour participer à la prévention du phénomène. D'autres artistes comme Keen'V, ont participé à la prévention du harcèlement notamment grâce à une chanson « *Petite Emilie* » qui est diffusée dans les lycées et collèges pour mettre en évidence les conséquences graves que peut engendrer le harcèlement scolaire.



Enfin, le ministère de l'Éducation Nationale a créé un logo **NAH** (Non Au Harcèlement) pour que la prévention et la sensibilisation au phénomène soit visible par tous, autant sur le site internet que dans les établissements scolaires. Le hashtag #NAH permet à chacun et notamment aux jeunes de montrer leur engagement contre ce phénomène surtout à travers les réseaux sociaux.

Pour compléter cette campagne, le ministère a lancée la mission « *Mobilisons-nous contre le harcèlement* », qui invite les jeunes de 8 à 18 ans à créer « *une affiche ou une*

⁵² Agir contre le harcèlement à l'école, Canopé Académie d'Amiens [en ligne]. Disponible sur : http://crdp.ac-amiens.fr/cddpoise/blog_mediatheque/?p=3061

vidéo, qui servira de support de communication pour le projet qu'ils souhaitent mener dans leur établissement. »⁵³. Cette mission permettra à 8 lauréats de concourir au niveau national pour remporter un prix de 2000€ qui leur permettra de mettre en place leur projet au sein de leurs établissements. (cf. annexe 7)

Cette délégation permet au Ministère de l'Education de se doter d'un outil pour concevoir, développer et mettre en œuvre une action réaliste et à long terme en matière de violence. De plus, la création de 500 postes d'assistants de prévention et de sécurité (APS), répartis au sein des établissements scolaires permettra de contribuer à l'analyse du phénomène de violence et favorisera la mise en place d'une politique de prévention. L'instauration de ce métier répond à un double objectif à savoir renforcer la présence des adultes dans les établissements scolaires et répondre aux besoins spécifiques des équipes éducatives en matière de prévention et de gestion de ces violences.

3.2 AU NIVEAU LOCAL

Les pistes pour prévenir la violence au niveau local, ne sont pas toutes identiques ni toutes identifiables. En effet, les moyens de prévention dépendent fortement du type d'établissement, de son environnement et du nombre d'élèves (Blaya, 2006). Néanmoins, des moyens matériels ont été mis en place dans certains établissements afin de réguler les actes de violences.

3.2.1 La vidéo surveillance

Que ce soit en milieu urbain ou dans nos écoles, les caméras et les systèmes de vidéosurveillance sont devenus « monnaie-courante » dans notre quotidien. Un rapport publié en 2007, réalisé par l'IAURIF (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France) démontrait que la moitié des lycées publics locaux d'enseignements de la région été dotés de caméras vidéos ou de système de surveillance plus ou moins perfectionnés. Les objectifs de cette vidéosurveillance accrue sont différents selon les établissements « *les uns cherchent à se protéger de l'extérieur, les autres à lutter en interne contre des comportements perçus comme perturbateurs de*

⁵³ Le prix « Mobilisons-nous contre le harcèlement » [en ligne]. Disponible sur : http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/01/flyer_prix_mobilisons_nous_contre_le_harcelement1.pdf (Consulté le 25/05/2014)

l'ordre et de la tranquillité du lycée »⁵⁴.

De manière générale, la présence d'un système de surveillance rassure, et donne un effet dissuasif. Mais le rapport que nous étudions ici, s'accorde avec les autres recherches qui ont été menées pour conclure sur le fait que « *la vidéosurveillance a surtout pour effet de déplacer la criminalité vers les zones non surveillées.* » (opcit.).

Debarbieux confirme cette étude en précisant que les recherches menées en France ou à l'Etranger ont donné des résultats décevants et que les effets recherchés tendent plus vers le négatif que le positif. « *[La vidéosurveillance] a des effets pervers car elle démobilise le personnel de surveillance qui a tendance à s'en remettre à la magie technologique [...] l'usage excessif et agressif de mesures de sécurité à l'école pourrait même nuire aux élèves en augmentant leur méfiance et leur sentiment d'insécurité* » (Debarbieux, 2008)

3.2.2 Les portiques détecteurs de métaux

En 2009, suite à des agressions physiques d'enseignants qui ont été fortement médiatisés, Xavier Darcos (ministre de l'Education Nationale à l'époque) avait proposé la mise en place de portiques détecteurs de métaux pour éviter l'intrusion de tout objet s'apparentant à une arme.

« *Est-ce que nous sommes capables d'empêcher que des armes par destination puissent entrer dans les établissements ? (...) On peut imaginer dans certains établissements des portiques, des systèmes de fouille.* »⁵⁵

Le SNES (Syndicat National des Enseignements de Second Degré) avait tout de suite réagit au propos du ministre actuel en mettant en évidence les effets pervers que pourraient engendrer la mise en place de ce genre de système :⁵⁶

- « *Tout objet métallique devrait ainsi être banni des cartables des élèves, même ceux que l'élève est censé utiliser en classe (ciseaux, compas, agrafeuse)* »
- « *l'entrée dans l'établissement serait considérablement ralentie et les « bouchons »*

⁵⁴ La vidéosurveillance dans les lycées en Ile-de-France (Usages et Impacts) [en ligne]. Disponible sur : http://www.iaurif.org/fileadmin/Etudes/etude_221/nr_437_la_videosurveillance.pdf (Consulté le 25/05/2014)

⁵⁵ Le Monde, « *Des portiques de détection de métaux pourraient être mis en place à l'entrée des écoles* », [en ligne]. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/05/15/des-portiques-de-detection-de-metiaux-pourraient-etre-mis-en-place-a-l-entree-des-ecoles_1193777_3224.html (Consulté le 18/05/2014)

⁵⁶ SNES, des portiques aux fouilles, une surenchère sécuritaire », 27/05/2009 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.snes.edu/Des-portiques-aux-fouilles-une.html> (Consulté le 24/05/2014)

Violences scolaires en lycée professionnel hôtelier : Que faire pour y remédier ?

occasionnés [...] pourraient être une source de tension entre les élèves et les personnels »

- *« [des élèves] pourraient s’amuser à venir exprès [...] avec un objet métallique non dangereux, juste histoire de faire perdre du temps »*
- *« l’existence même d’un portique détecteur de métaux ne manquerait pas de générer un sentiment d’insécurité chez les élèves ».*

Ainsi la communauté éducative a réagit à cette surenchère sécuritaire qui ne constituait pas une solution pour enrayer les phénomènes de violence mais plutôt à les accentuer. Une demande a été formulée, notamment par le SNES, pour privilégier « les moyens humains » aux grands moyens sécuritaires, qui ne prennent pas forcément en compte toutes les violences perpétrées au sein des établissements scolaires.

4 Question de recherche et système d'hypothèses

Dans cette revue de littérature, nous avons pu identifier tous les déterminants de la violence en milieu scolaire. Nous avons pu nous rendre compte que celle-ci ne se résumait pas aux violences les plus extrêmes mais résultait aussi de petites perturbations. Ces dernières, caractérisées par le non-respect du règlement intérieur des établissements, paraissent insignifiantes aux yeux des personnels mais pourtant elles peuvent entraîner par la suite des violences plus extrêmes.

Comme nous avons pu ensuite l'étudier, nous retrouvons la complexité de ce phénomène dans ses causes. Celles-ci sont le fruit d'une accumulation de facteurs et peuvent être engendrés autant par l'individu et son entourage que par le milieu dans lequel il évolue : milieu social et scolaire. Les conséquences de ces violences sont aussi à prendre en compte dans ce phénomène, car elles sont graves et peuvent s'avérer dramatiques pour certaines.

L'ampleur de ce problème a donc conduit l'Education Nationale à faire de la violence en milieu scolaire « *son cheval de bataille* ». La mise en place de mesures au niveau ministériel n'ayant pas eu de résultats probants sur cette violence, la création d'une délégation spécifique a alors été incontournable.

Chargée de la prévention de la violence en milieu scolaire, cette dernière permet de clarifier la situation et de proposer des mesures plus adaptées. Comme nous avons pu l'identifier, seule une politique globale, concrète et constante dans le temps ainsi qu'un travail d'équipe pourra permettre d'enrayer le phénomène de violence.

L'analyse des statistiques fournies par SIVIS, nous a permis d'identifier le nombre de violences par type d'établissement. Les résultats nous montrent que ce sont les lycées professionnels qui comptabilisent le plus grand nombre d'incidents. De plus, le climat scolaire de ces établissements est également qualifié de « mauvais » ce qui vient corroborer les statistiques de SIVIS. A partir de ces résultats nous pouvons donc estimer, que la violence en lycée professionnel hôtelier est plus près de la réalité que du mythe. Le système d'hypothèse que nous allons présenter nous permettra d'y répondre lors de nos recherches sur le terrain.

Une question générale est directement issue de la revue de littérature :

Existe-t-il des moyens concrets, mis en place dans les établissements d'enseignement professionnel hôtelier, permettant de lutter contre la violence en milieu scolaire ?

Problématique :

La thématique de ce mémoire porte sur la violence en milieu scolaire et notamment sur les moyens utilisés pour enrayer ce phénomène. Nous étudierons ici la violence scolaire dans un milieu spécifique à savoir les lycées professionnels hôteliers.

Bien que les études scientifiques soient très nombreuses sur le thème des violences scolaires, les moyens de lutte restent quant à eux globaux. L'existence de lacunes dans les études scientifiques, concernant les formes de violences scolaires et les dispositions à prendre dans les établissements d'enseignement professionnel hôtelier m'ont conduite à traiter la problématique que je vous ai présentée auparavant.

Dans ce cadre, une immersion dans le milieu professionnel hôtelier me permettra d'identifier les formes de violence, leurs fréquences mais aussi les moyens utilisés pour réduire ce phénomène.

Hypothèse générale :

- Les établissements d'enseignement professionnel hôtelier utilisent des moyens permettant de lutter contre les violences scolaires induites par leurs structures.

Hypothèses opérationnelles :

- Les établissements d'enseignement professionnel hôtelier, sont confrontés à toutes les formes de violences scolaires.
- Les enseignants des lycées professionnels hôteliers utilisent les procédés courants du système éducatif, pour lutter contre la violence en milieu scolaire.
- Les équipes éducatives utilisent des outils de prévention afin de limiter les violences en milieu scolaire.

Hypothèse alternative :

- Les établissements d'enseignement professionnel hôtelier n'utilisent aucun moyen permettant de lutter contre les violences scolaires induites par leurs structures.

PARTIE II. LES ENQUETES DE TERRAIN

Dans cette partie, nous mettrons en évidence, les violences perpétrées au sein des lycées professionnels hôteliers, à travers des enquêtes menés auprès du corps enseignant mais aussi des élèves. Nos recherches nous permettront également d'identifier les moyens utilisés par ces établissements scolaires, au niveau local, pour réguler et réduire les comportements violents.

Enfin, grâce à ces enquêtes terrain, nous pourrions répondre aux enjeux de la problématique que nous traitons à travers ce mémoire à savoir : Existe-t-il des moyens concrets mis en place dans les établissements d'enseignement professionnel hôtelier permettant de réduire la violence scolaire ?

Afin de procéder aux enquêtes de terrain, nous avons tout d'abord choisi de réaliser un questionnaire que nous avons administré à tous les enseignants de lycées professionnels hôteliers (toutes matières confondues). Le but étant de faire un état des lieux des violences scolaires perpétrées dans ces établissements. Certaines violences scolaires étant difficilement identifiables, il nous a été nécessaire de questionner l'ensemble de l'équipe éducative des lycées professionnels hôteliers afin d'obtenir des résultats probants.

Dans un deuxième temps, nous avons créé un autre questionnaire que nous avons cette fois-ci, distribué aux élèves, afin de connaître leur ressenti sur le climat scolaire de leurs établissements mais aussi leurs vécus en matière de violences. Ce questionnaire nous permettra de le comparer à celui des enseignants pour bien identifier les formes de violences, leurs fréquences et sur quels niveaux de classes elles ont lieu.

Enfin, nous avons mené des entretiens semi-directifs auprès des membres de l'équipe éducative pour mettre en évidence les moyens utilisés face à la violence en milieu scolaire. Leurs vécus et leurs solutions face à ce phénomène nous seront d'une grande aide dans l'élaboration de notre mémoire.

1 Le questionnaire destiné aux enseignants

Cette première enquête se focalise sur les professeurs enseignant uniquement en lycées professionnels hôteliers. La recherche s'effectue sur l'ensemble du territoire français.

1.1 METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU QUESTIONNAIRE

L'objectif de ce questionnaire est de réaliser dans un premier temps, un constat sur les violences scolaires perpétrées dans les établissements professionnels hôteliers.

Dans un deuxième temps, nous chercherons à identifier les moyens, les outils utilisés par les enseignants face à ce phénomène et nous les questionnerons sur les moyens de prévention qu'ils utilisent ou utiliseraient pour faire face aux violences scolaires. Pour cela, nous avons donc, procédé à une étude quantitative.

Cette enquête quantitative nous permet d'identifier :

- Le public interrogé (âge, sexe, niveau de diplôme, matières enseignées)
- Les formes de violences les plus courantes (violences symboliques, verbales, physiques ou harcèlement scolaire)
- Les fréquences de ces violences
- Les lieux où elles se produisent
- Les connaissances de l'équipe éducative sur ce phénomène
- Les moyens ou outils utilisés pour faire face aux comportements violents
- Les moyens de prévention qu'ils envisagent ou envisageraient d'utiliser.

La nature de l'information se fait sous forme informatique car le questionnaire a été diffusé via une action d'e-mailing. Le but étant de recueillir des données numériques pour faciliter leur traitement.

Pour ce faire, nous avons utilisé notre carnet d'adresses personnel et avons envoyé le questionnaire à des professeurs de lycées professionnels hôteliers répartis dans la plupart des académies de France. Afin de récolter le maximum de réponses, nous les avons sollicités pour qu'ils utilisent leurs propres carnets d'adresses et transfèrent notre questionnaire à d'autres lycées professionnels hôteliers.

Nous rappellerons que le but de cette enquête quantitative était de faire un état des lieux des violences scolaires, et des moyens utilisés pour aller à son encontre.

1.2 RECEPTION ET DEPOUILLEMENT DU QUESTIONNAIRE

Nous avons choisi d'utiliser un support nommé « google drive » pour administrer le questionnaire. Ce dernier a été créé aux alentours **du mois de Janvier** et sa diffusion s'est opérée **jusqu'au mois de Mai**, soit environ **5 mois**. Au terme de ces mois de diffusion, nous avons recueilli **46 réponses**.

https://docs.google.com/forms/d/1_5wV7_O7t9jkTmbPIOYEL7iHvOjODwVddYunBjyR0fw/closedform

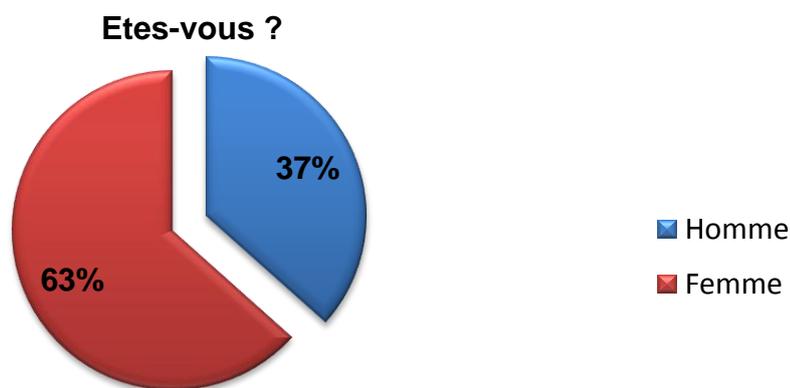
Enfin le logiciel « google drive », nous permettra de réaliser des diagrammes, pour que nous puissions analyser et commenter les réponses du panel.

1.3 ANALYSE DES RESULTATS DU PANEL INTERROGE

Afin de mener une analyse claire des résultats obtenus, nous les présenterons de la façon suivante :

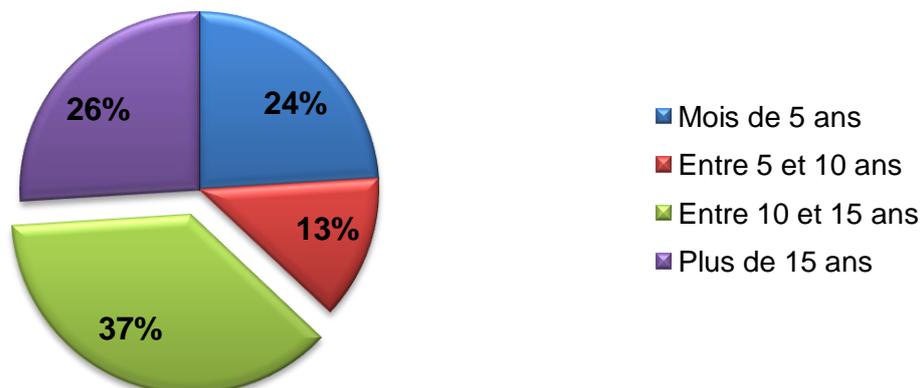
- des diagrammes représentatifs pour chaque question
- une analyse et une interprétation des résultats.

1.3.1 Identification du public interrogé



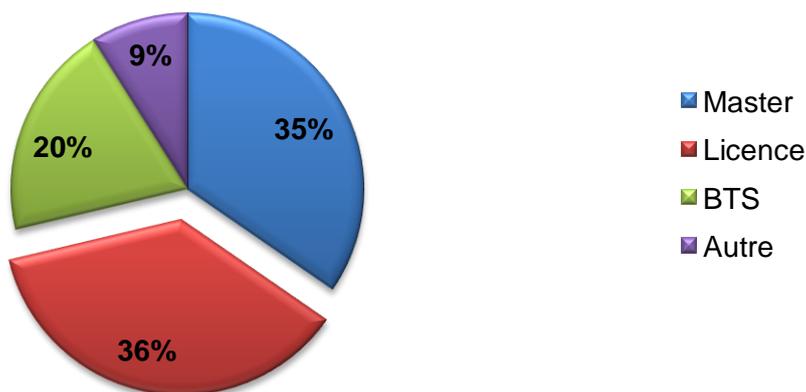
Réponses	Nombre de personnes	Pourcentages
Homme	17	37%
Femme	29	63%

Depuis combien d'années enseignez-vous en lycée professionnel ?



<i>Réponses</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Pourcentages</i>
Moins de 5 ans	11	24%
Entre 5 et 10 ans	6	13%
Entre 10 et 15 ans	17	37%
Plus de 15 ans	12	26%

Quel est le niveau de votre dernier diplôme ?



<i>Réponses</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Pourcentages</i>
Master	16	35%
Licence	17	37%
BTS	9	20%
Autre	4	9%

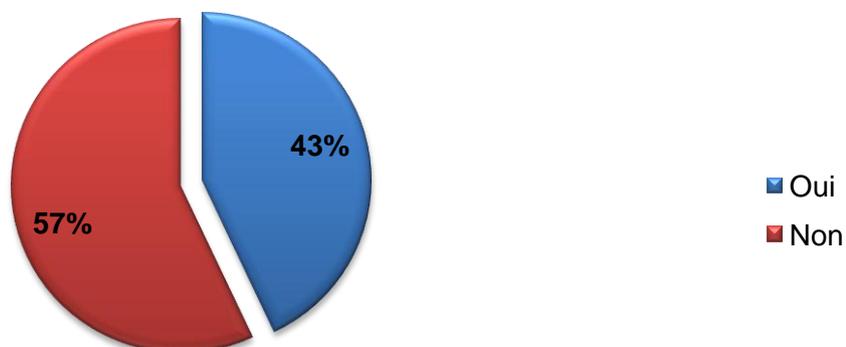
Au travers de ces premiers résultats nous pouvons nous rendre compte que :

- ce sont majoritairement des femmes qui ont répondu (63%)

Violences scolaires en lycée professionnel hôtelier : Que faire pour y remédier ?

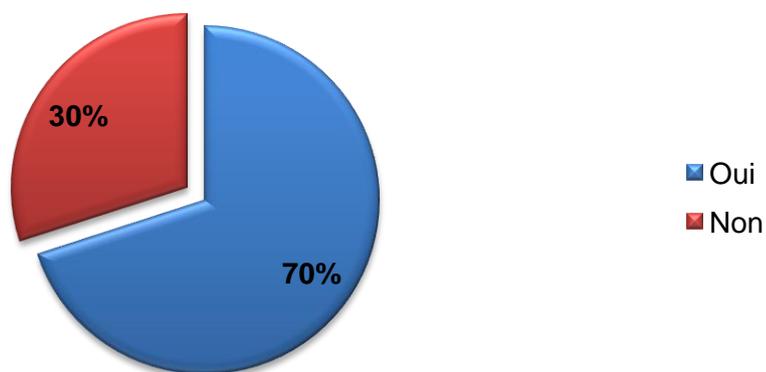
- la majeure partie des enseignants a entre 10 et 15 ans d'expérience au sein de l'Education Nationale.
- Le niveau de diplôme se situe entre le master et la licence avec respectivement 35 et 37%.

Etes-vous issu du monde professionnel ?



<i>Réponses</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Pourcentages</i>
Oui	20	43%
Non	26	57%

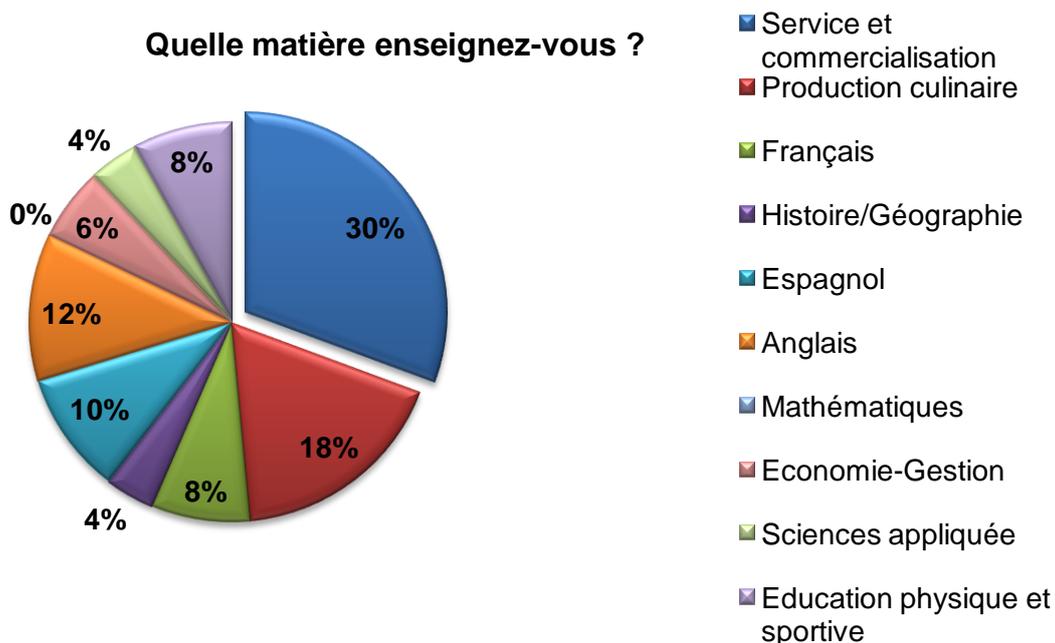
Avez-vous suivi une formation en IUFM ?



<i>Réponses</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Pourcentages</i>
Oui	32	70%
Non	14	30%

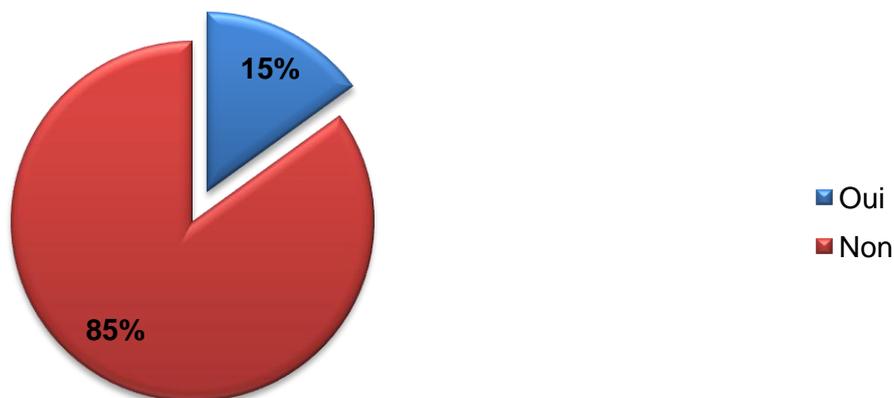
Violences scolaires en lycée professionnel hôtelier : Que faire pour y remédier ?

Quelle matière enseignez-vous ?



Réponses	Nombre de personnes	Pourcentages
Service et commercialisation	16	31%
Production culinaire	9	18%
Français	4	8%
Histoire/Géographie	2	4%
Espagnol	5	10%
Anglais	6	12%
Mathématique	0	0%
Economie-Gestion	3	6%
Sciences-appliquée	2	4%
Education physique	4	8%

Avez-vous suivi une formation sur les violences scolaires ?



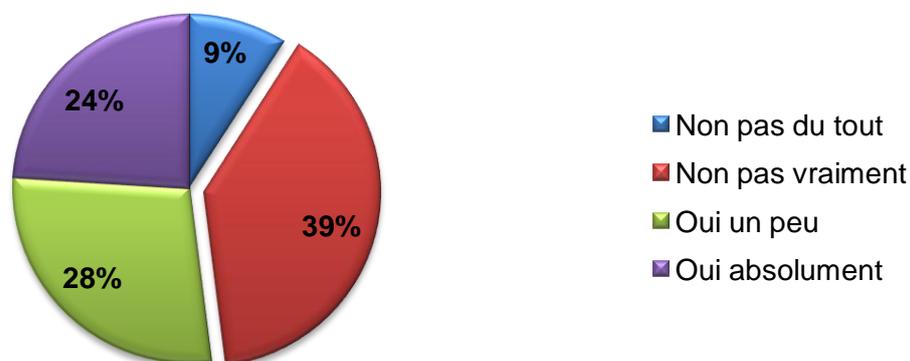
Réponses	Nombre de personnes	Pourcentages
Oui	7	15%
Non	39	85%

Nous pouvons ensuite analyser que :

- la majorité du panel n'est pas issu du monde professionnel
- 70% d'entre eux ont suivi une formation à l'IUFM (aujourd'hui ESPE)
- 31% des répondants sont des professeurs de service et commercialisation
- Seulement 15% du panel a suivi une formation sur les violences scolaires, les 7 répondants ont précisés que ces formations avaient pris la forme de stages, ou de séances dispensées dans les universités ou en IUFM.

1.3.2 Dérégulations scolaires

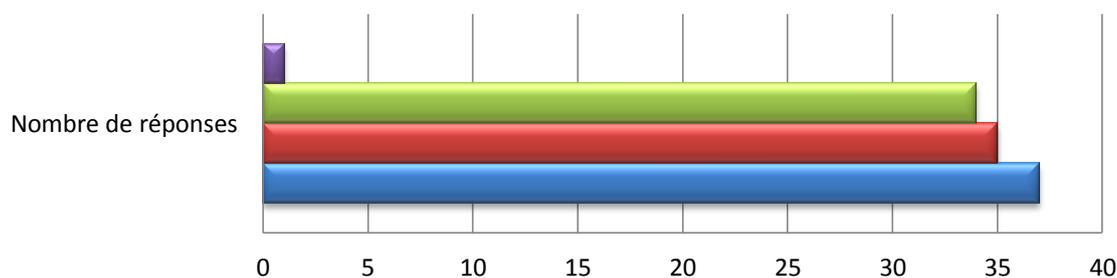
Pensez-vous que les élèves ont des comportements de plus en plus violents depuis le début de votre carrière ?



Réponses	Nombre de personnes	Pourcentages
Non pas du tout	4	9%
Non pas vraiment	18	39%
Oui un peu	13	28%
Oui absolument	11	24%

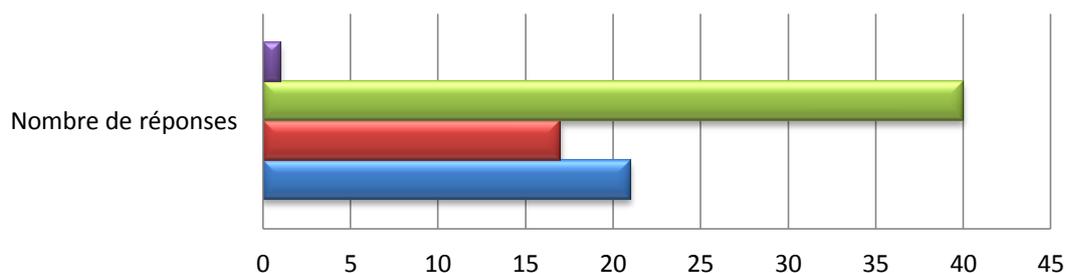
39% du panel interrogé, estime qu'il n'y a pas vraiment de comportements de plus en plus violents de la part des élèves, depuis le début de leurs carrières. Néanmoins, 28% des répondants perçoivent un peu plus de violence dans les comportements des élèves.

Parmi la liste suivante, quelles sont les violences symboliques que vous rencontrez au sein de vos classes ?



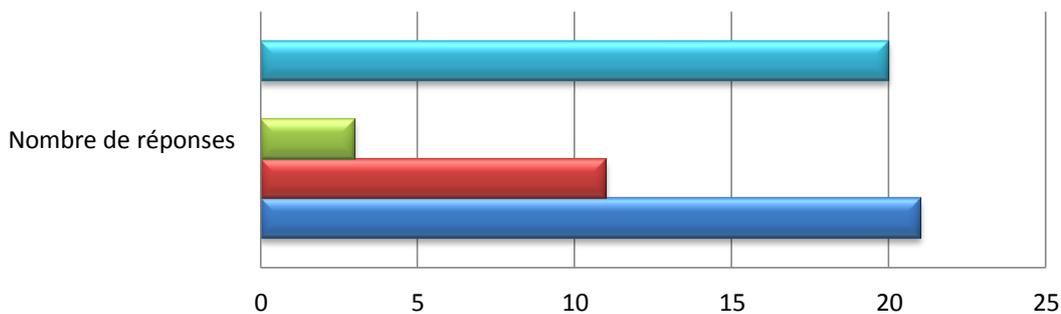
	Nombre de réponses
■ Aucune de ces violences	1
■ Bavardage, bruits, chahut	34
■ Passivité, indifférence au cours dispensé	35
■ Absentéisme, retards répétitifs	37

Parmi la liste suivante, quelles sont les violences verbales, que vous rencontrez au sein de vos classes ?



	Nombre de réponses
■ Aucune de ces violences	1
■ Moqueries mépris envers un autre élève	40
■ Moqueries, insolence, attitudes de défi envers l'enseignant	17
■ Insultes, violences verbales (grossièretés, injures...)	21

Parmi la liste suivante, quelles sont les violences physiques que vous rencontrez au sein de vos classes ?

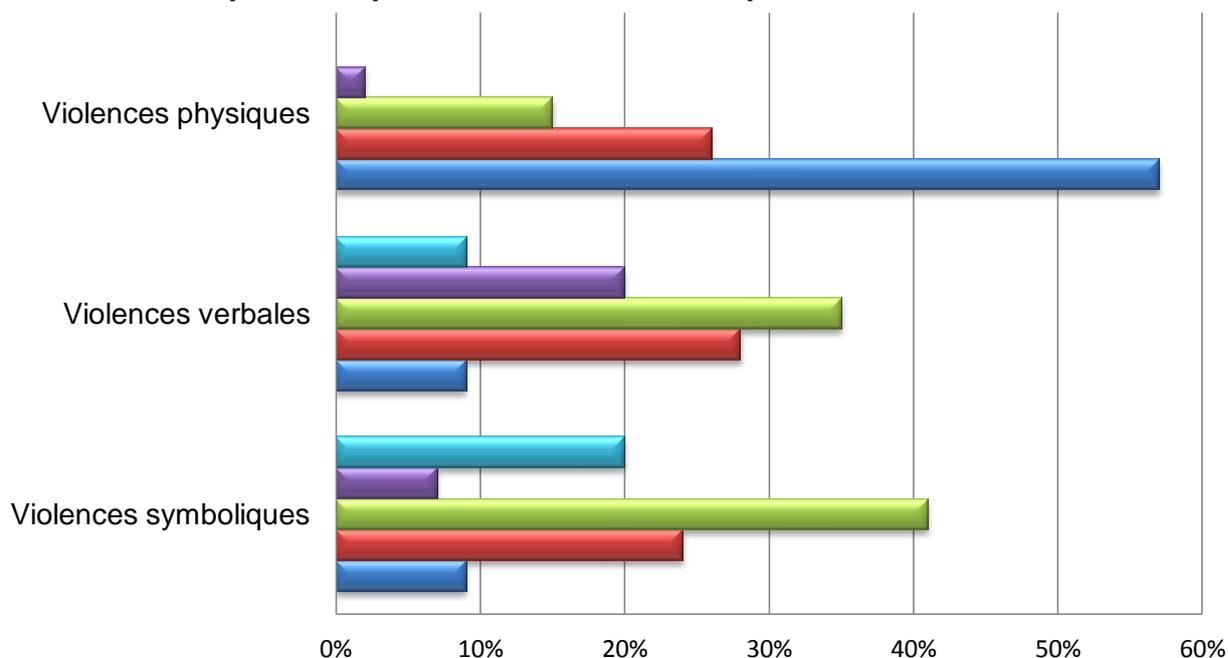


	Nombre de réponses
■ Aucune de ces violences	20
■ Violences physiques sur un membre du personnel enseignant	0
■ Bizutage	3
■ Bagarres entre élèves	11
■ Dégradation des locaux	21

Lorsque nous avons questionné le panel sur les violences présentes au sein de leurs classes, nous leur avons proposé des questions à choix multiples, afin d'identifier au mieux celles-ci. Dans ce cadre, le panel avait la possibilité de choisir plusieurs types de violences. Ainsi, au vu des résultats, nous pouvons dire que :

- Pour l'ensemble des répondants, **toutes les violences symboliques** sont identifiées dans leurs classes. Seul 1 répondant, n'a jamais eu affaire à ces violences.
- 40 répondants sur 46 soit environ 87% du panel rencontre des violences verbales telles que « *des moqueries et du mépris envers un autre élève* ». Les « *insultes, grossièretés, et injures spécifiques* » ont également été mentionné 21 fois par l'ensemble du panel.
- 20 répondants soit environ 43% du panel, **n'a jamais rencontré de violences physiques** dans ses classes. Néanmoins la dégradation des locaux a été choisie 21 fois par le panel.

A quelle fréquence ces violences se produisent-elles ?

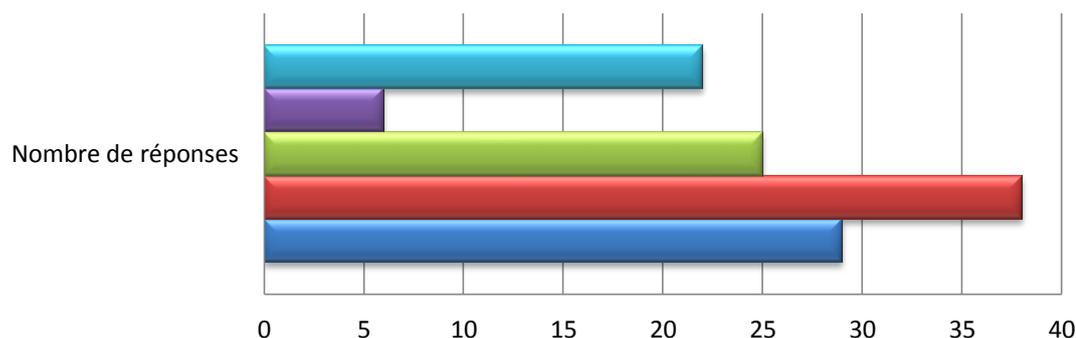


	Violences symboliques	Violences verbales	Violences physiques
Plusieurs fois sur une séance d'1 heure	20%	9%	0%
1 à 2 fois par jour	7%	20%	2%
1 à 2 fois par semaine	41%	35%	15%
1 à 2 fois par mois	24%	28%	26%
Jamais	9%	9%	57%

Nous identifions ici la fréquence de toutes ces violences, ainsi nous pouvons voir que pour :

- 57% du panel, **les violences physiques** n'ont jamais eu lieu dans leurs enseignements. Néanmoins 26% des répondants précisent que celles-ci se produisent 1 à 2 fois par mois.
- Pour 35% des répondants, **les violences verbales** interviennent 1 à 2 fois par semaines durant leurs séances. Cependant 20%, indiquent que celles-ci apparaissent 1 à 2 fois par jour.
- Enfin, pour 41% du panel **les violences symboliques** sont présentes 1 à 2 fois par semaines. 20 % notent que celles-ci sont régulières et sont identifiables plusieurs fois au cours d'une séance d'1 heure.

Selon vous, quelle est l'origine de ces comportements violents ?



	Nombre de réponses
▣ Mauvaise orientation	22
▣ Environnement scolaire dégradé	6
▣ Difficultés sociales	25
▣ Manque d'éducation	38
▣ Environnement familial dégradé	29

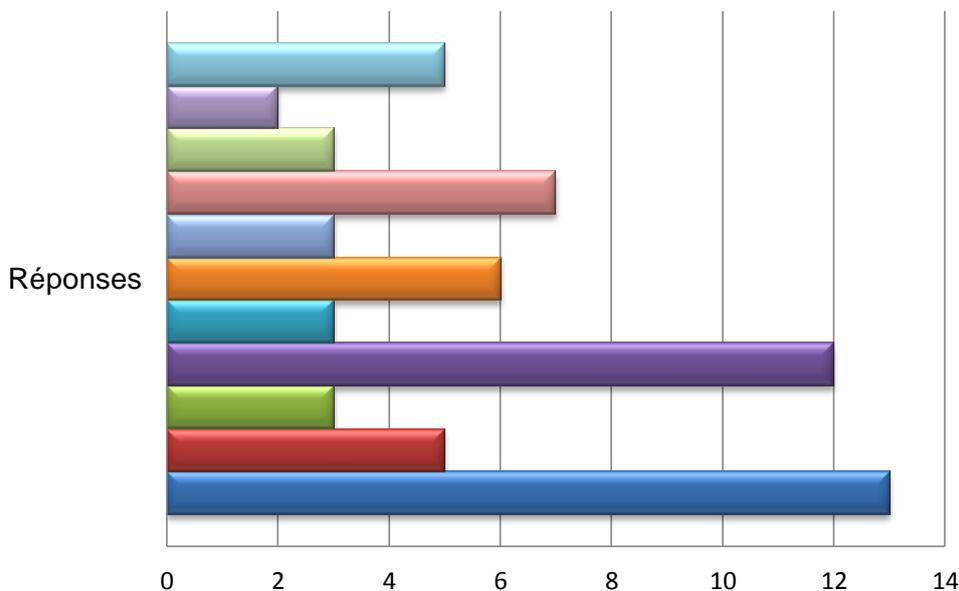
A cette question, les répondants ont eu la possibilité de répondre à plusieurs propositions, ainsi nous pouvons analyser que :

- **Le manque d'éducation** a été mentionné par 38 des 46 répondants (soit environ 83%).
- La proposition « **environnement familial dégradé** » a été choisie 29 fois, les « **difficultés sociales** » ont également été mentionnées 25 fois.
- Enfin, « **la mauvaise orientation** » a également été citée 22 fois par le panel.

Pour ce qui est de la prochaine question, nous avons laissé les répondants libres au niveau de leurs réponses. Aucune proposition n'a été faite.

Afin de traiter au mieux leurs réponses nous les avons regroupés sous items quand cela était possible. Le graphique que nous allons présenter, identifie donc les différentes solutions proposées par le panel pour lutter contre les violences que nous avons étudiés auparavant. Les chiffres indiqués représentent le nombre de fois où cette solution a été proposée.

Quels outils, quelles solutions, utilisez-vous pour faire face à ces violences ?



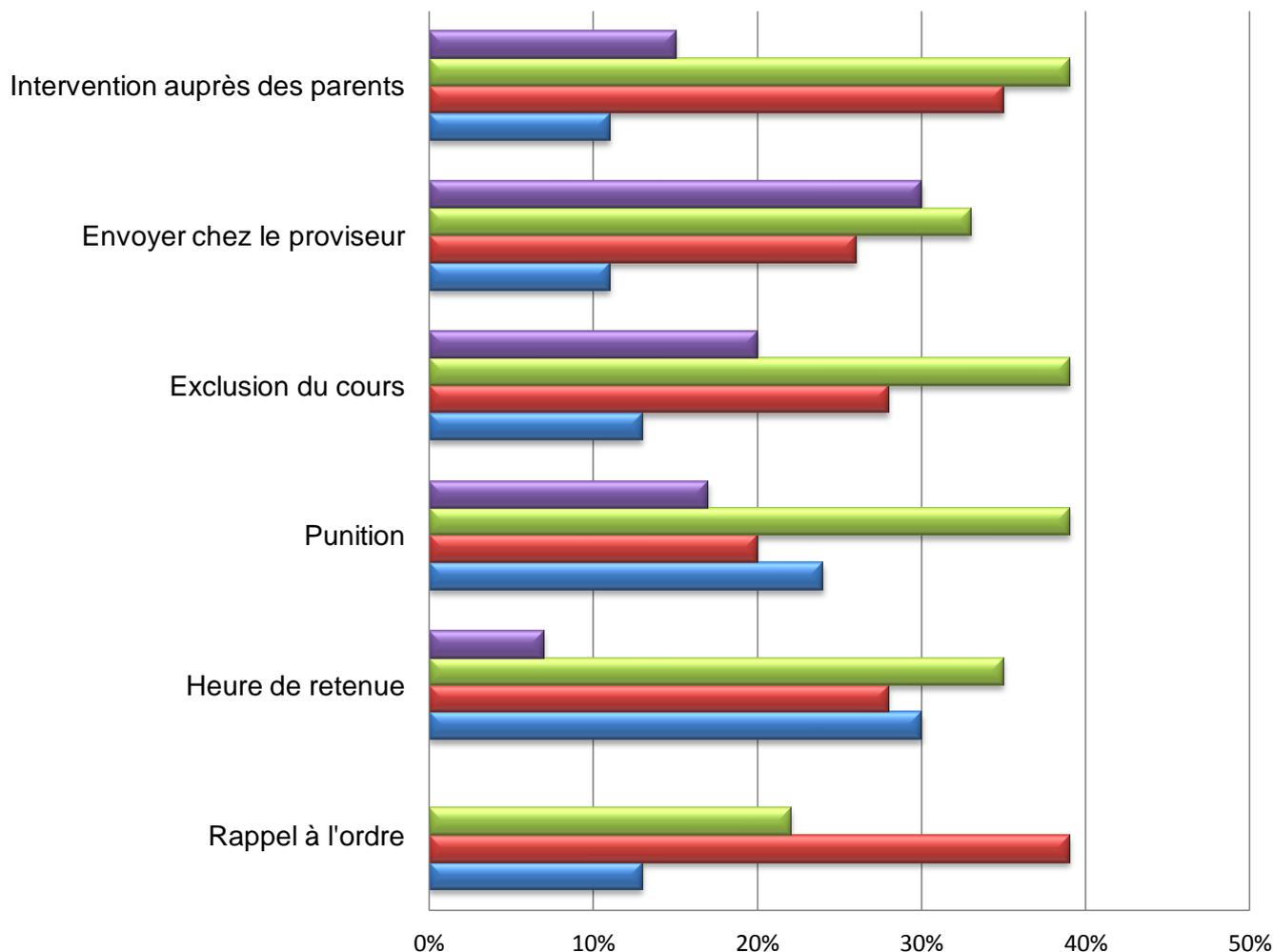
	Réponses
Ne sais pas	5
Ne pas réagir	2
Isoler les élèves	3
Rappel règles de vie de classe et règlement intérieur	7
Contacter les parents	3
Fermeté/Sévérité ("coup de gueule")	6
Médiation entre élèves	3
Punitions	12
Exclusion du cours	3
Rappel à l'ordre	5
Dialogue	13

Concernant les outils et les solutions utilisées par le panel, nous pouvons nous rendre compte que :

- **Le dialogue** avec les élèves a été cité 13 fois par les répondants, suivi des **punitions** avec 12 occurrences.
- **Le rappel aux règles de vie de classe et au règlement intérieur** est une autre des solutions des enseignants face aux violences, il a été mentionné 7 fois.
- **La fermeté/sévérité** sous l'angle du « coup de gueule » a été proposé 6 fois.
- L'utilisation du **rappel à l'ordre** a été citée par 5 fois.

- Enfin, « l'exclusion du cours », « contacter les parents » et « isoler les élèves », ont été mentionnés 3 fois chacun.

Donnez votre opinion, sur les solutions suivantes



	Rappel à l'ordre	Heure de retenue	Punition	Exclusion du cours	Envoyer chez le proviseur	Intervention auprès des parents
Très efficace	0%	7%	17%	20%	30%	15%
Assez efficace	22%	35%	39%	39%	33%	39%
Peu efficace	39%	28%	20%	28%	26%	35%
Pas du tout efficace	13%	30%	24%	13%	11%	11%

Sur cette question, nous avons souhaité connaître l'opinion du panel, concernant des moyens et des solutions courantes que l'on retrouve dans les lycées.

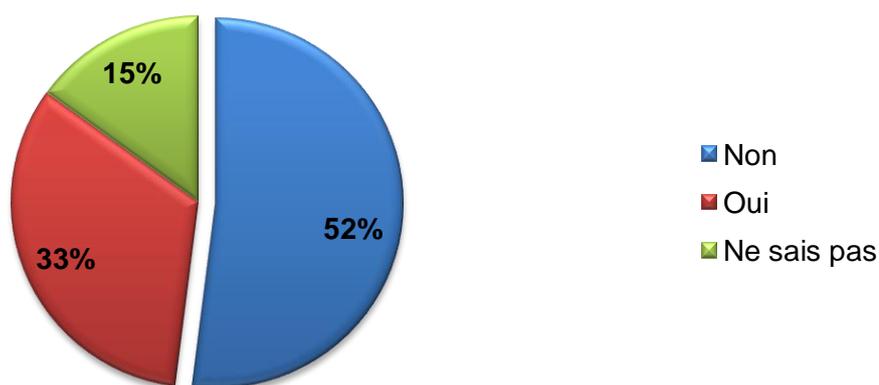
On peut identifier que :

- « L'intervention auprès des parents d'élèves » est jugée « assez efficace » pour 39% du panel. Cependant, 35% trouve cela « peu efficace ».
- « Envoyer chez le proviseur » est considérée « très efficace » et « efficace » par

respectivement 30 et 33% des répondants.

- L'exclusion de cours est également identifiée comme « **assez efficace** » par le panel (39%) tout comme la punition (39%).
- Cependant, l'heure de retenue est caractérisée comme « **pas du tout efficace** » par 30% du public interrogé.
- Enfin, le rappel à l'ordre est considéré comme « **peu efficace** » par les répondants. (39%).

Pensez-vous que la répression soit la solution la plus concrète pour répondre à la violence en milieu scolaire ?



<i>Réponses</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Pourcentages</i>
Non	24	52%
Oui	15	33%
Ne sais pas	7	15%

Dans cette question, nous avons souhaité connaître l'opinion du panel concernant l'utilisation de la répression pour répondre à la violence scolaire. Il s'avère que :

- 52% du panel estime que ce n'est pas la seule manière
- 33% des répondants juge que la répression est la seule manière de lutter contre la violence en milieu scolaire.

Nous avons demandé aux répondants de justifier leurs réponses, tous ne l'ont pas fait mais voici les principales justifications. A coté de chaque justification, nous retrouvons le nombre de fois où l'idée a été mentionnée par les répondants.

Oui	Non
« répression seul outil efficace, il n'y a que ça qui fonctionne » (3)	« la répression est de courte durée pour ce qui est de la lutte contre la violence » (4)
« rien n'est fait en matière de prévention » (4)	« il faut plutôt accompagner l'élève, pour effectuer un travail sur soi » (2)
« rien d'autre n'est envisageable » (2)	« apporter une aide psychologique, aux élèves violents » (3)
« car aucun autre moyen de pression » (1)	« plus de prévention, celle-ci est plus utile » (2)
« permet à l'élève de comprendre qui est le chef » (1)	« il faut plutôt agir sur l'éducation » (3)
« pas le temps de faire autre chose » (1)	« agir en équipe, proposer des solutions » (2)

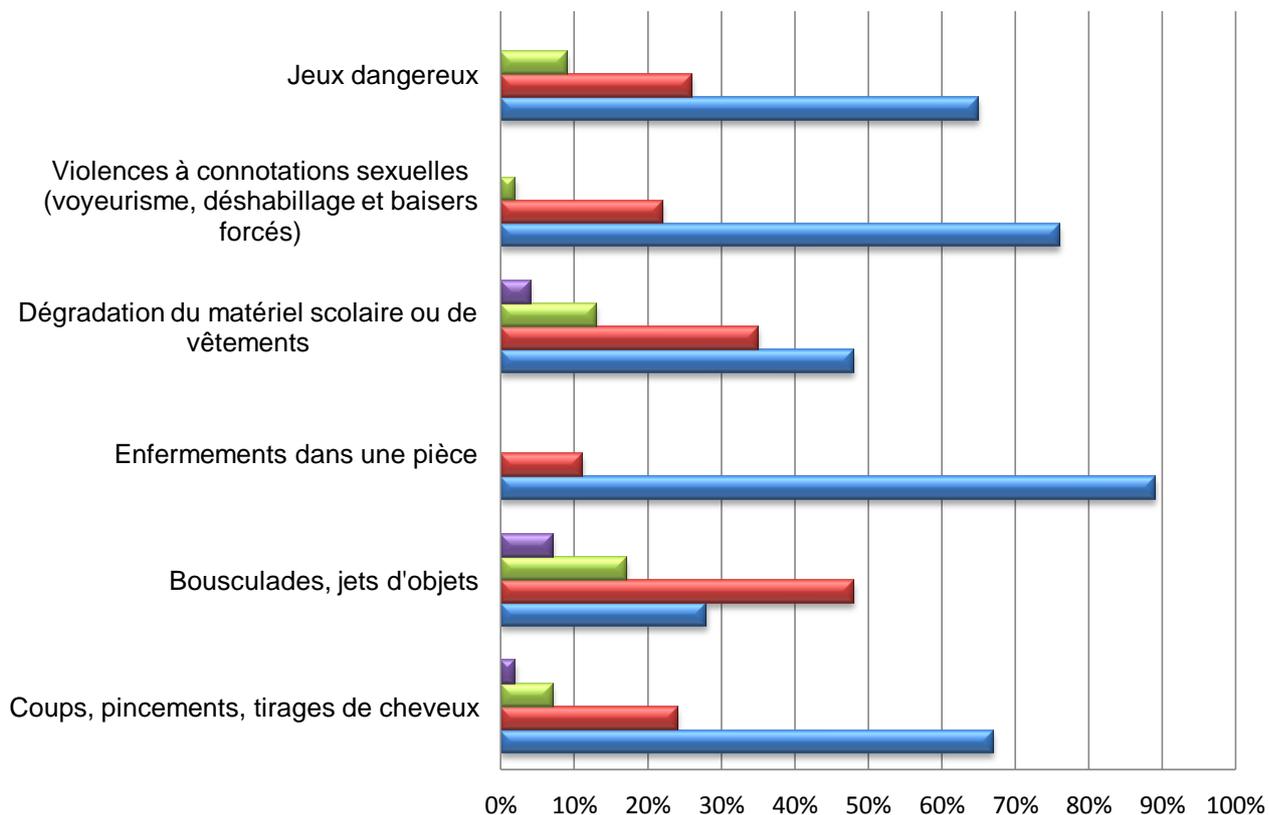
La question que nous avons ensuite posé au panel est la suivante « **quels outils, quelles attitudes, quelles méthodes mettriez-vous en place pour prévenir la violence en milieu scolaire ?** Les réponses des participants étaient libres, et chacun a pu exposer ses idées. Pour mettre en évidence les réponses de chacun, nous allons les regrouper sous des items. Nous les illustrerons par des citations du public interrogé.

Items	Idées	Citations
Familles/ parents d'élèves	-Travailler avec les familles -Les contacter rapidement en cas d'absentéisme récurrent.	« Proposer des réunions assez fréquemment, pour maintenir un bon relationnel » « Travail avec les parents très rapidement »
Partenaires/ Conférences	-Faire intervenir des professionnels du secteur (H-R) (adéquation entre choix de l'élève et orientation) -Faire intervenir des partenaires «extérieurs (Police), réaliser des conférences, des débats.	« Rencontre avec des professionnels qui présentent leurs carrières et les savoirs-êtres indispensables aux métiers afin de resituer l'élève sur les exigences spécifiques du monde hôtelier ». « Important d'expliquer ce qu'est la formation et ceux qu'attendent les professionnels ». « Dialogue avec un intervenant extérieur (« grand frère ») », « Intervention sur les risques et les conséquences », « Formation, sensibilisation par des débats »

<p>Organisation des enseignements</p>	<p>-Réduire les effectifs en classe</p> <p>-Alléger les emplois du temps</p>	<p>« Classes à faible effectif pour un enseignement plus individualisé et permettant à l'élève de ne pas se sentir en échec » « 15 élèves au maximum, à 25 élèves, un cours est une vraie cocotte-minute ».</p> <p>« Cours théoriques le matin, cours pratiques l'après-midi ou sport » « 6h de cours maxi par jour »</p>
<p>Travail en équipe et soutien de la hiérarchie</p>	<p>-Recherche d'outils pédagogiques communs</p> <p>-Cohésion de l'équipe éducative</p>	<p>« Il faut que toute l'équipe pédagogique avance dans le même sens, pour ne pas montrer de faille dans le fonctionnement de l'établissement ».</p> <p>« Travail au sein des équipes pédagogiques sur les outils de réduction de la violence en classe afin de présenter un discours fort et commun ». « Tenir ses engagements, tant au niveau de la direction que des enseignants »</p>
<p>Au sein de la classe</p>	<p>-Instaurer un cadre réglementaire</p> <p>-Privilégier le dialogue</p> <p>-Insister sur la cohésion de groupe</p> <p>-Former à la médiation entre élèves.</p>	<p>« Instaurer un climat de confiance et de communication ». « Donner un cadre (contrat) sur l'attitude à tenir et s'assurer que ce cadre soit compris et assimilée »</p> <p>« Privilégier le relationnel avec les élèves », « la prévention par le dialogue »</p> <p>« Proposer des travaux par petits groupes, pour renforcer la cohésion de la classe » « sorties scolaires, jeux de groupes ».</p> <p>« le tutorat peut-être une solution envisageable, il permettrait de responsabiliser tout un chacun et de créer une cohésion, réduits les comportements individuels ».</p> <p>« Pour dépassionner une situation conflictuelle, pour responsabiliser les élèves aussi ».</p>
<p>Travail sur l'orientation des élèves</p>	<p>-Travailler sur l'orientation en lien direct avec les collègues.</p> <p>-Repérer les élèves « non intéressés »</p>	<p>« Travailler davantage avec les collègues, transmettre une information cohérente »</p> <p>« Proposer très rapidement une réorientation s'il s'avère que l'élève ne se plaît pas là où il est ».</p>

1.3.3 Harcèlement en milieu scolaire

Au sein de vos classes, avez-vous déjà été confronté à des situations d'harcèlement physique entre élèves ?



	Coups, pincements, tirages de cheveux	Bousculades, jets d'objets	Enfermements dans une pièce	Dégradation du matériel scolaire ou de vêtements	Violences à connotations sexuelles (voyeurisme, déshabillage et baisers forcés)	Jeux dangereux
Très souvent	2%	7%	0%	4%	0%	0%
Assez souvent	7%	17%	0%	13%	2%	9%
Peu souvent	24%	48%	11%	35%	22%	26%
Jamais	67%	28%	89%	48%	76%	65%

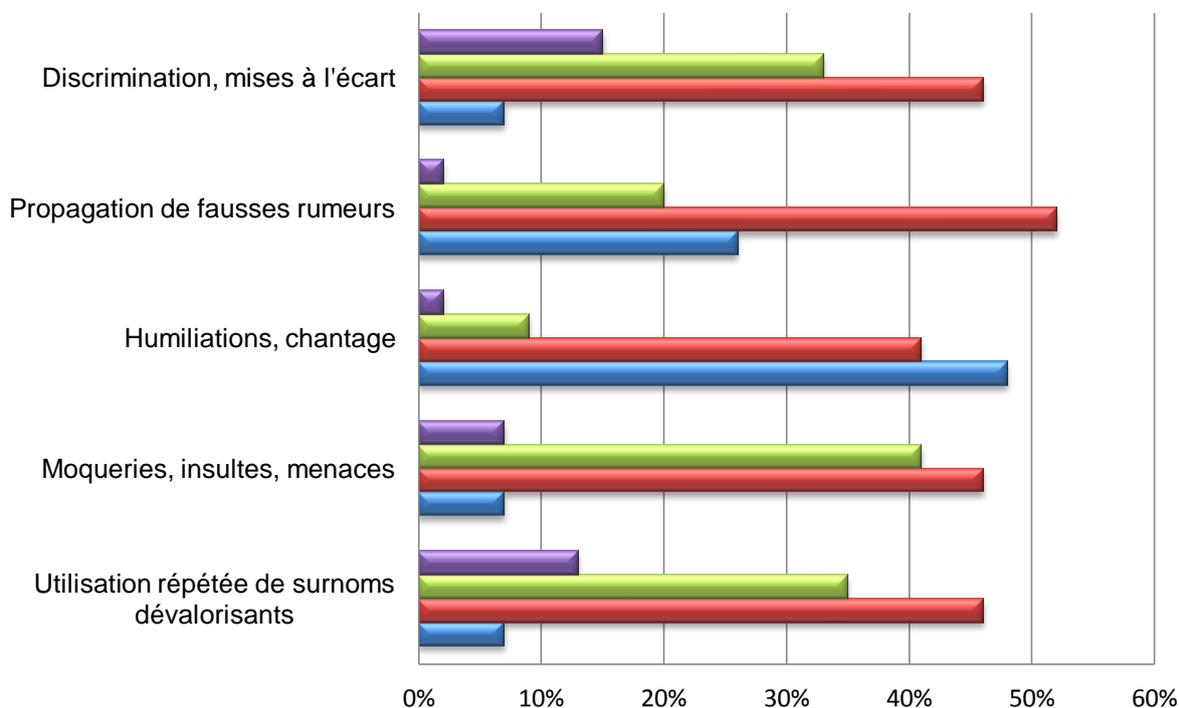
Au travers de cette question, nous avons cherché à savoir si les enseignants de lycées professionnels hôteliers avaient déjà eu affaire à des situations d'harcèlement physique.

On peut identifier que :

- De manière générale, les situations d'harcèlement physique ne sont pas courantes et ne se produisent que « **peu souvent** » sur les différents cas proposés.
- « **Les bousculades et jets d'objets** » ont été cités par le panel (48%) comme des situations se produisant dans leurs lycées mais peu souvent.

- La majorité des répondants (89% ; 76%...) n'ont jamais eu affaire à des situations telles que des « **enfermements dans une pièce** » ou encore « **des violences à connotations sexuelles** ».

Au sein de vos classes, avez-vous déjà été confronté à des situations d'harcèlement moral entre élèves ?



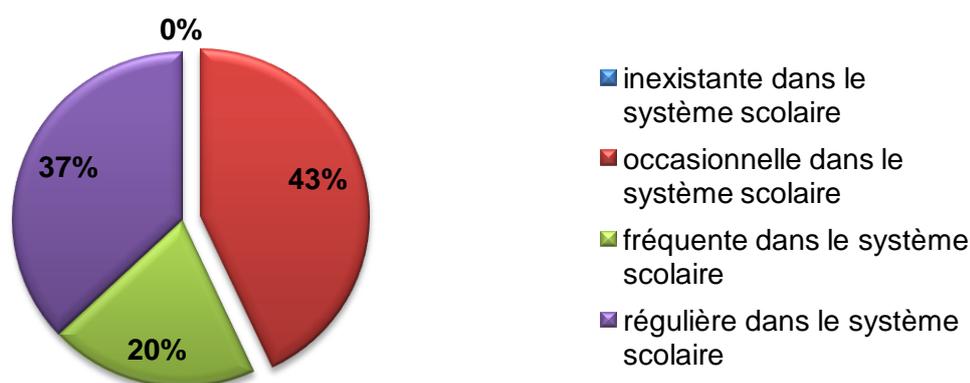
	Utilisation répétée de surnoms dévalorisants	Moqueries, insultes, menaces	Humiliations, chantage	Propagation de fausses rumeurs	Discrimination, mises à l'écart
■ Très souvent	13%	7%	2%	2%	15%
■ Assez souvent	35%	41%	9%	20%	33%
■ Peu souvent	46%	46%	41%	52%	46%
■ Jamais	7%	7%	48%	26%	7%

Si l'on étudie maintenant les situations d'harcèlement moral, on peut se rendre compte que :

- Pour la majorité du panel, ces situations se produisent dans leurs établissements, et les résultats montrent que celles-ci se réalisent à la fois « **peu souvent** » mais aussi « **assez souvent** » dans certains cas.
- Pour 41% des répondants « **les insultes, moqueries et menaces** » se produisent « **assez souvent** »
- Pour 52% du panel, « **les propagations de fausses rumeurs** » sont moins fréquentes, et sont « **peu souvent** » identifiées.

- 35% du public interrogé indique que « **l'utilisation répétée de surnoms dévalorisants** » arrive « **assez souvent** » dans leurs établissements.
- Pour 48% du panel, les « **humiliations et chantage** » ne se sont jamais produites dans leurs lycées ou du moins au sein de leurs classes.
- Enfin, 33% des répondants sont confrontés « **assez souvent** » aux discriminations et aux mises à l'écart.

Considérez-vous l'harcèlement entre élèves comme une violence...?

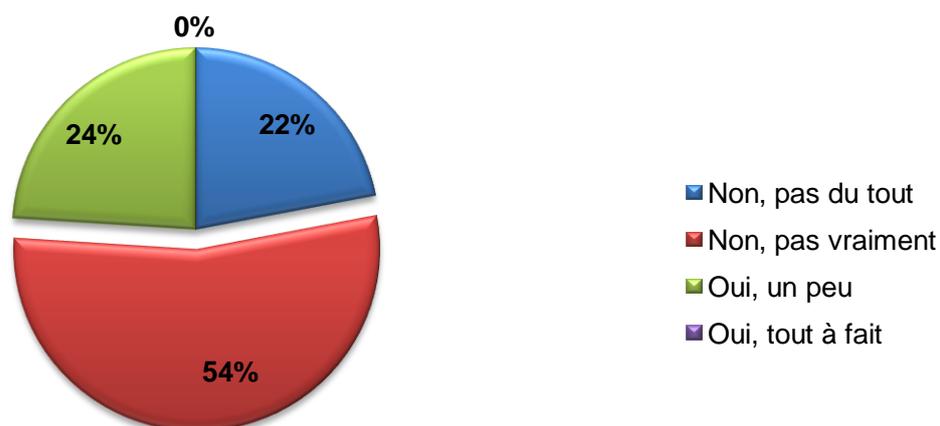


Réponses	Nombre de personnes	Pourcentage
Inexistante dans le système scolaire	0	0%
Occasionnelle dans le système scolaire	20	43%
Fréquente dans le système scolaire	9	20%
Régulière dans le système scolaire	17	37%

Nous pouvons nous rendre compte ici que :

- 43% du panel (soit 20 répondants) considère le harcèlement entre élèves comme une violence « **occasionnelle dans le système scolaire** ».
- 37% du public interrogé quant à lui caractérise cette violence comme « **régulière dans le système scolaire** »
- Enfin, aucun des répondants ne l'a considéré comme « **inexistante dans le système scolaire** ».

Vous considérez-vous suffisamment formé au repérage de situations d'harcèlement entre élèves ?



<i>Réponses</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Pourcentage</i>
Non, pas du tout	10	22%
Non, pas vraiment	25	54%
Oui, un peu	11	24%
Oui, tout à fait	0	0%

Nous avons cherché à savoir, si le panel se sentait suffisamment formé au repérage de situations d'harcèlement entre élèves, nous nous rendons compte que :

- 54% d'entre eux ne s'estiment « **pas vraiment** » formé à son repérage
- 22% du public interrogé ne se sent « **pas du tout** » suffisamment formé.

La dernière question que nous avons posé à notre panel est la suivante « **que proposeriez-vous pour prévenir ou lutter contre le harcèlement entre élèves ?**

Les réponses des participants étaient libres, et chacun a pu exposer ses idées. Pour mettre en évidence les réponses de chacun, nous allons les regrouper sous des items et nous les illustrerons par des citations du public interrogé.

Items	Idées	Citations
Communauté éducative	-Renforcer le nombre d'assistants d'éducation	« <i>Davantage d'assistants d'éducation, aux interours, aux récréations</i> »
	-Former les enseignants	« <i>Des formations destinées aux enseignants</i> » « <i>être formé par des professionnels</i> » « <i>Informations régulières auprès de la communauté éducative, pour un travail fort et commun, mise en place d'un protocole d'action suivi par tous</i> ». « <i>accentuer la prévention/formation des jeunes collègues, renforcer les liens de l'équipe pédagogique</i> »
Sensibilisation	-Par des vidéos, des conférences, des mises en situations	« <i>Les sensibiliser grâce à des films de prévention</i> ». « <i>utiliser la mise en situation pour faire ressentir aux élèves ce que l'on ressent lorsqu'on devient la proie d'un harceleur</i> » « <i>conférence par des organismes habilités</i> »
	-Par des réunions parents d'élèves et élèves	« <i>Faire des réunions d'informations, auprès des parents et des élèves avec l'intervention des autorités afin de prévenir</i> »
Au sein de la classe	-Instaurer un cadre réglementaire	« <i>Instaurer un climat de confiance et de communication</i> ». « <i>Donner un cadre (contrat) sur l'attitude à tenir et s'assurer que ce cadre soit compris et assimilée</i> »
	-Privilégier le dialogue	« <i>Privilégier le relationnel avec les élèves</i> », « <i>la prévention par le dialogue</i> » « <i>Développer un lien de communication avec la classe, un lien de confiance</i> »
	-Insister sur la cohésion de groupe	« <i>Proposer des travaux par petits groupes, pour renforcer la cohésion de la classe</i> » « <i>sorties scolaires, jeux de groupes</i> ». « <i>le tutorat peut-être une solution envisageable, il permettrait de responsabiliser tout un chacun et de créer une cohésion, réduits les comportements individuels</i> ».
	-Former à la médiation entre élèves.	« <i>Pour dépassionner une situation conflictuelle, pour responsabiliser les élèves aussi</i> ».

1.4 INTERPRETATION ET CONCLUSION DE L'ENQUETE TERRAIN

Au travers de cette première enquête nous pouvons nous rendre compte, que la violence en milieu scolaire est bel et bien présente dans les lycées professionnels hôteliers. D'ailleurs la présence de ce type de violence en lycée professionnel avait été identifiée, dans notre revue de littérature au travers des chiffres fournis par SIVIS.

Les diverses formes de violences que nous avons mis en exergue dans notre revue de littérature, grâce aux dérégulations scolaires de Blin (2004) et les formes d'harcèlement identifiées sur le site du Ministère de l'Education, ont été retrouvées en lycées professionnels hôteliers. Ce premier questionnaire nous permet de connaître l'ampleur du phénomène des violences scolaires, au travers du corps enseignant.

Nous sommes donc en mesure de préciser que : les violences symboliques, les violences verbales, les violences physiques et le harcèlement sont des violences présentes dans ces lycées et reconnues par le corps enseignant.

- Les **violences symboliques** sont clairement identifiées par les enseignants, et sont **très fréquentes** dans les lycées, **1 à 2 fois par jour** pour la majorité des enseignants.
- Les **violences verbales**, sont les plus présentes et les plus fréquentes dans ces établissements scolaires comme nous avons pu le voir par les analyses effectuées par SIVIS. Les enseignants y font face **1 à 2 fois par semaine** pour **35% d'entre eux**.
- Néanmoins, comme nous avons pu également le constater via le logiciel SIVIS, **les violences physiques** sont les moins nombreuses, **43% du panel interrogé** n'y a jamais eu affaire. Elles sont **peu fréquentes**, même si la dégradation des locaux a été mentionnée plusieurs fois par le corps enseignant, **ces actes restent « anecdotiques »** parmi les violences scolaires.

Selon le panel, l'origine des ces violences correspond à ce que nous avons mis en évidence au travers de notre revue de littérature à savoir : **le manque d'éducation**, (Blaya, 2006 ; Blin, 2004) **l'environnement familial dégradé** (Tartar Godet, 2006 ; Debarbieux, 2011) et des facteurs liés aussi à **l'orientation scolaire et au système éducatif de manière générale**. (Dubet, 1994)

L'harcèlement scolaire a également était reconnu comme une violence régulière dans le système scolaire par **1/3 des enseignants**, la plupart d'entre eux ont eu à y faire face durant leur parcours. Ce qui correspond à ce que nous avons pu étudier dans notre revue

de littérature, ce phénomène est en progrès par rapport aux autres formes de violence. De plus la majorité des enseignants ne se sentent pas réellement formé à son repérage.

Concernant, les moyens utilisés par le corps enseignant pour faire face aux violences que nous venons de citer, nous avons pu nous rendre compte, que les enseignants privilégiaient des **moyens « non disciplinaires »** dans un premier temps. En effet, ils utilisent pour la majeure partie d'entre eux, **le dialogue**, ou **la médiation** ou encore **le rappel à l'ordre** mais les solutions disciplinaires, telles que **l'exclusion de cours** ou **les punitions** sont ensuite clairement identifiées pour remédier à ces faits de violences. Et ces dernières solutions, sont considérées comme efficaces en termes de lutte contre les violences scolaires. Les enseignants utilisent ici des moyens que l'on retrouve couramment

Une majorité des enseignants estime que **la répression n'est pas une solution durable face aux faits de violences**. Ce qui nous amène donc, à nous intéresser aux propositions faites par le corps enseignant pour remédier à ces faits de violence. Nous pouvons nous rendre compte, que ce ne sont pas des besoins matériels qui sont cités (comme la vidéosurveillance) mais plutôt des solutions liés au fonctionnement de l'établissement (travail avec les familles, intervention de partenaires, cohésion de l'équipe éducative pour un travail commun, sensibilisation des élèves, travail par le dialogue et renforcement de la cohésion de groupe...).

2 Le questionnaire destiné aux élèves

Pour notre deuxième enquête, nous nous sommes intéressés aux élèves des lycées professionnels hôteliers. La recherche s'est effectuée sur la région Midi-Pyrénées.

2.1 METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU QUESTIONNAIRE

L'objectif de ce questionnaire est de réaliser un constat sur les violences scolaires perpétrées dans les établissements professionnels hôteliers afin de le comparer à la première enquête effectuée auprès du corps enseignant.

Nous chercherons à distinguer les types de violences présentes dans les établissements scolaires, leurs fréquences et les lieux où elles prennent forme. Nous tenterons également d'identifier leurs ressentis vis-à-vis de leurs établissements. Pour cela, nous avons donc, procédé à une étude quantitative.

Cette enquête nous permet d'identifier :

- Le public interrogé (âge, sexe, classe)
- Les formes de violences rencontrées (comportements violents, harcèlement)
- Les fréquences de ces violences
- Les lieux où elles se produisent
- Leurs réactions en cas de victimation
- Leurs ressentis vis-à-vis de leurs établissements

La nature de l'information se fait sous forme informatique car le questionnaire a été diffusé via une action d'e-mailing, notamment par le biais de l'ENT (Environnement Numérique de Travail) des établissements scolaires. Le but étant de recueillir des données numériques pour faciliter leur traitement.

Pour ce faire, nous avons dans un premier temps, diffusé notre questionnaire auprès des élèves que nous avons en charge, puis nous l'avons mis en ligne sur l'ENT du lycée. Dans un deuxième temps, nous avons utilisé notre carnet d'adresses personnel et avons envoyé le questionnaire à des professeurs de lycées professionnels hôteliers répartis sur la région de Midi-Pyrénées.

Nous rappellerons que le but de cette enquête quantitative était de faire un état des lieux des violences scolaires, et des moyens utilisés pour aller à son rencontre.

2.2 RECEPTION ET DEPOUILLEMENT DU QUESTIONNAIRE

Nous avons choisi d'utiliser un support nommé « google drive » pour administrer le questionnaire. Ce dernier a été créé au début **du mois d'Avril** et sa diffusion s'est opérée **jusqu'à fin de Mai**, soit environ **1 mois et 1/2**. Au terme de ce mois de diffusion, nous avons recueilli **53 réponses**.

<https://docs.google.com/forms/d/13PcyaPXBs7HmXFLpKDM5ibiJwBfuqrpv31sKO7CkQgc/closedform>

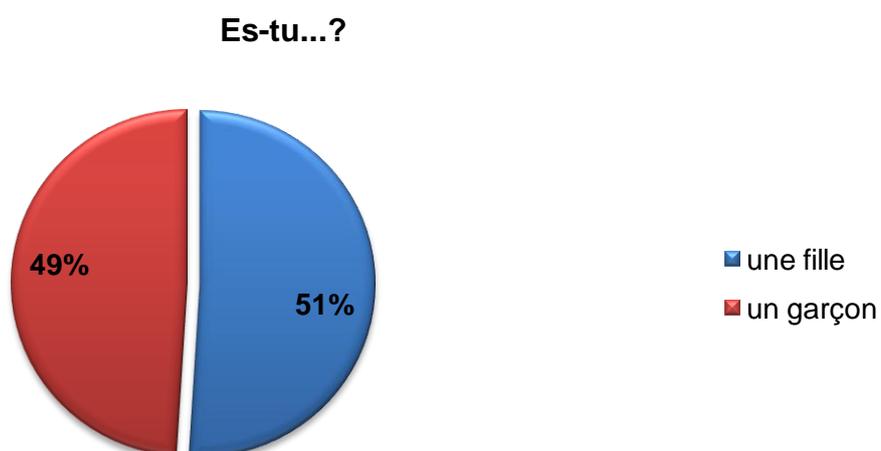
Tout comme la première enquête, le logiciel utilisé nous permettra de créer des diagrammes pour analyser les réponses du panel.

2.3 ANALYSE DES RESULTATS DU PANEL INTERROGE

Afin de mener une analyse claire des résultats obtenus, nous les présenterons comme l'enquête précédente à savoir :

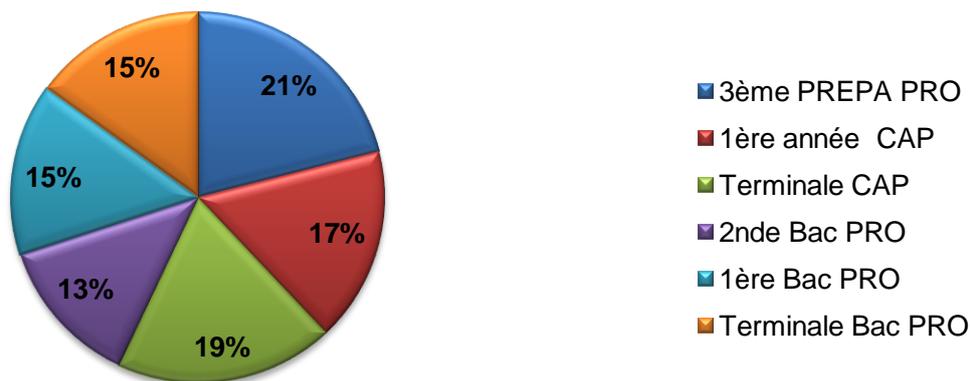
- des diagrammes représentatifs pour chaque question
- une analyse et une interprétation des résultats.

2.3.1 Identification du public interrogé



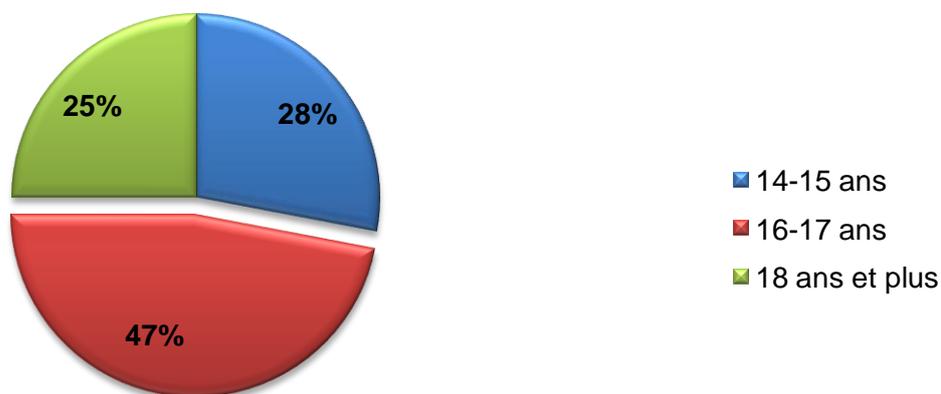
Réponses	Nombre de personnes	Pourcentages
Une fille	27	51%
Un garçon	26	49%

Quel est ton niveau de classe ?



Réponses	Nombre de personnes	Pourcentages
3 ^{ème} PREPA PRO	11	21%
1 ^{ère} année CAP	9	17%
Terminale CAP	10	19%
2 ^{nde} Bac PRO	7	13%
1 ^{ère} Bac PRO	8	15%
Terminale Bac PRO	8	15%

Quelle est ta tranche d'âge ?



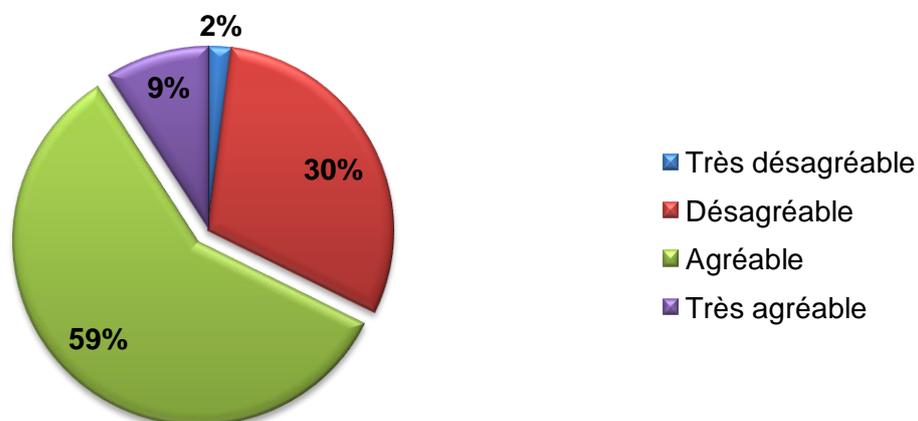
Réponses	Nombre de personnes	Pourcentages
14-15 ans	15	28%
16-17 ans	25	47%
18 ans et plus	13	25%

Au travers de ces premières questions, nous pouvons constater que :

- Le public interrogé représente une mixité quasiment égale puisque nous retrouvons 27 filles et 26 garçons
- De la même manière le panel représente tous les niveaux de classe de la même façon avec une représentation un peu plus forte pour les élèves issus de 3^{ème} PREPA PRO (21%)
- Concernant l'âge, les répondants ont en moyenne entre 16 et 17 ans pour 47% d'entre eux, suivi des 14- 15 ans (28%).

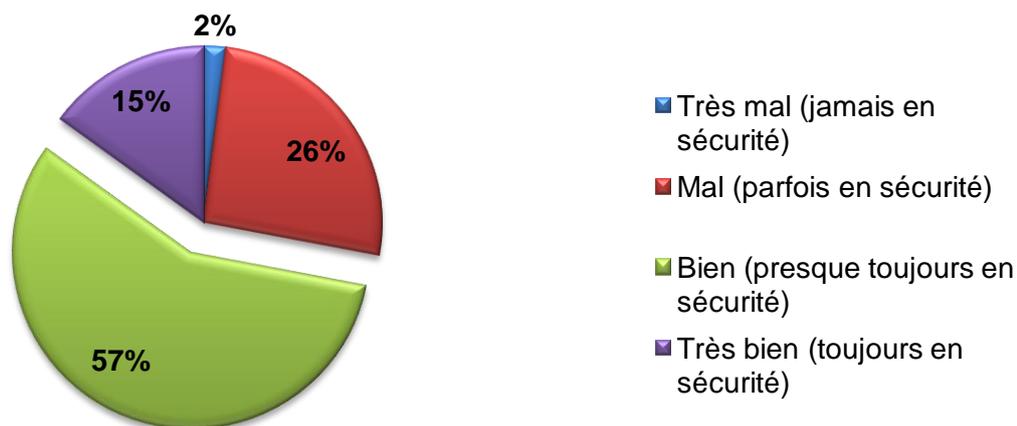
2.3.2 Les situations et/ou les comportements violents

D'une manière générale, comment trouves-tu ton lycée ?



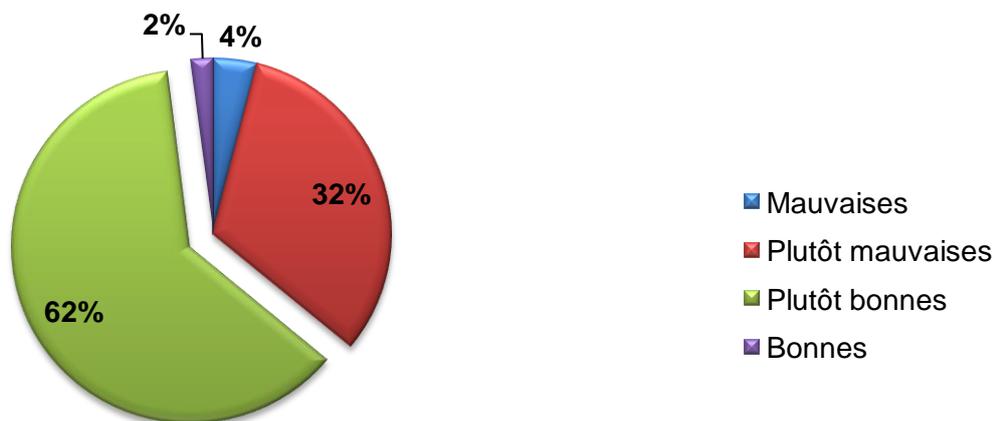
Réponses	Nombre de personnes	Pourcentages
Très désagréable	1	2%
Désagréable	16	30%
Agréable	31	58%
Très agréable	5	9%

Comment te sens-tu dans ton lycée ?



Réponses	Nombre de personnes	Pourcentages
Très mal	1	2%
Mal	14	26%
Bien	30	57%
Très bien	8	15%

Dans l'ensemble, au sein du lycée, comment trouves-tu les relations entre élèves ?

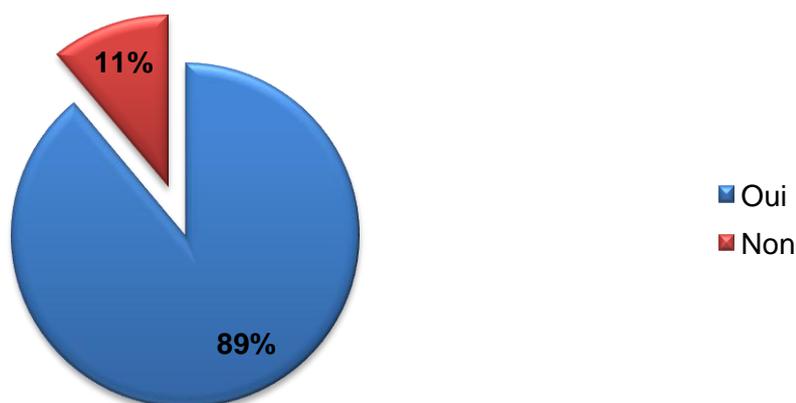


Réponses	Nombre de personnes	Pourcentages
Mauvaises	2	4%
Plutôt mauvaises	17	32%
Plutôt bonnes	33	62%
Bonnes	1	2%

Nous avons souhaité connaître ici le ressenti des élèves vis-à-vis de leurs lycées et il s'avère que :

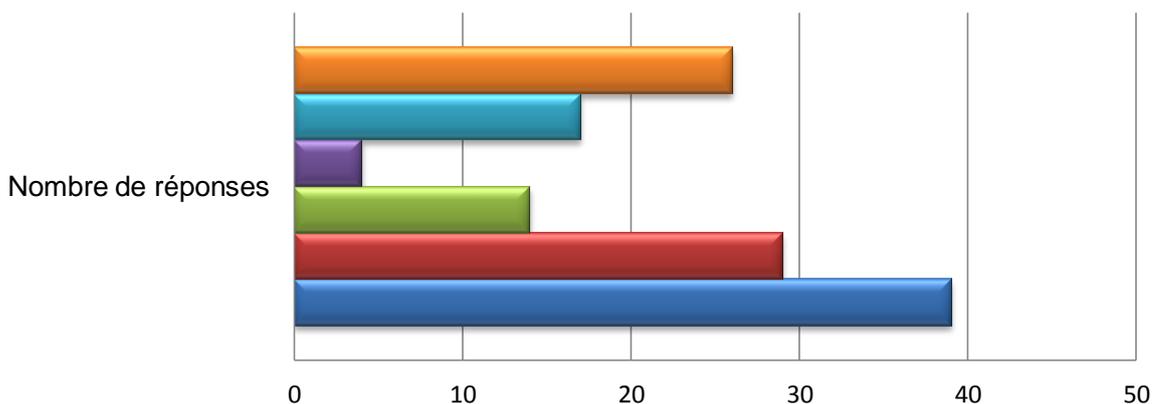
- 59% d'entre eux trouve leurs établissements « **agréable** ».
- Néanmoins 30% du panel interrogé caractérise leurs lycées par le terme « **désagréable** ».
- 57% du public interrogé se sent « **bien** » dans son lycée, avec le sentiment d'être « **presque toujours en sécurité** ». Cependant, nous pouvons noter que 26% des répondants se sent « **mal** » dans son établissement et que l'insécurité est présente au travers de ces réponses.
- Enfin 62% d'entre eux, estime que les relations entre élèves sont « **plutôt bonnes** », alors que 32% des élèves interrogés considèrent ces dernières comme « **plutôt mauvaises** ».

As-tu déjà été TÉMOIN de situations violentes/comportements violents au sein de l'établissement ?



<i>Réponses</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Pourcentages</i>
Oui	47	89%
Non	6	11%

Si oui, de quels comportement s'agissaient-ils ?



	Nombre de réponses
■ Trafic de stupéfiants	26
■ Dégradation de locaux	17
■ Jeux dangereux (jeux d'asphyxie ou autres...)	4
■ Harcèlement	14
■ Violences physiques (coups, bousculades, bagarres...)	29
■ Violences verbales (insultes, injures, racisme, racket...)	39

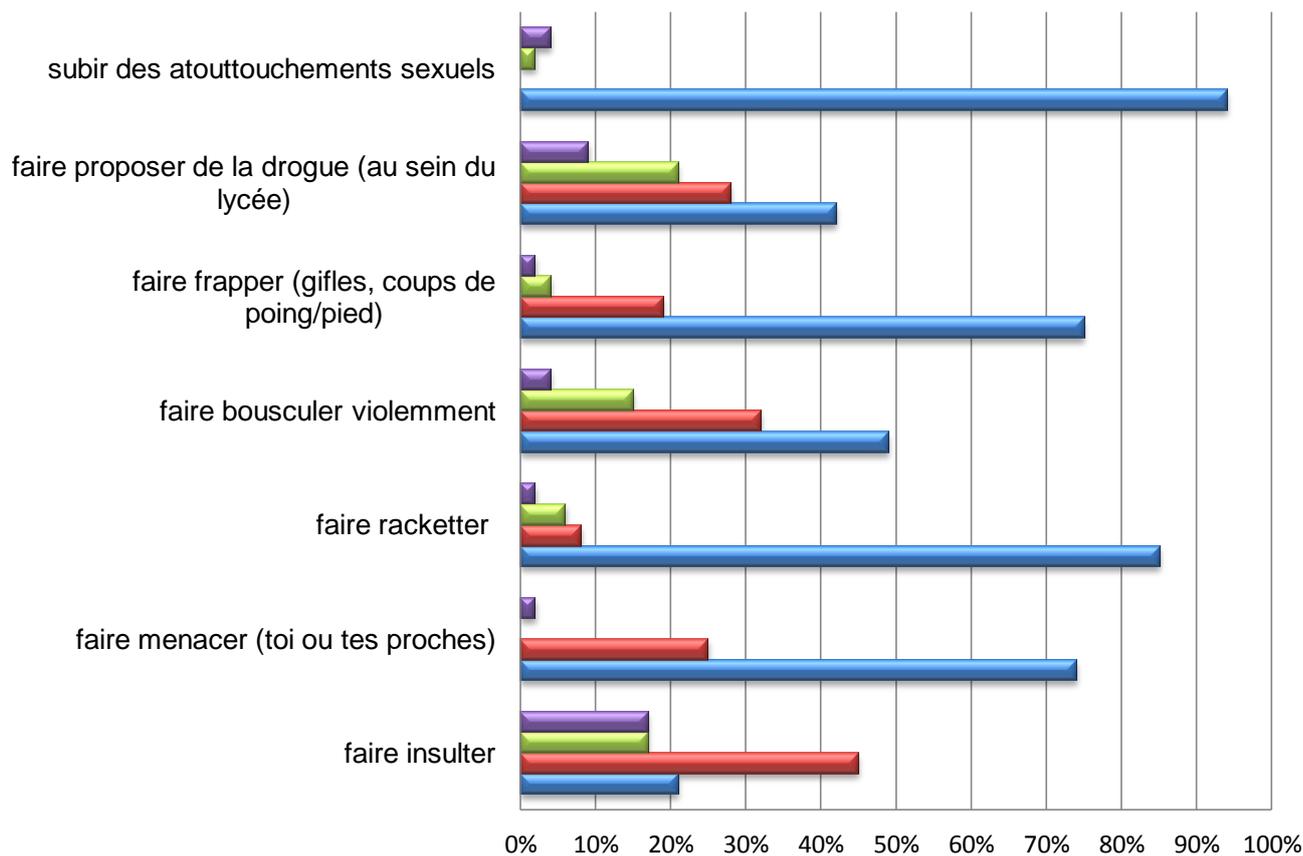
Sur la question précédente nous avons cherché à identifier le nombre de personnes qui avait été témoin de comportements violents dans leurs établissements, on peut s'apercevoir que :

- 89% des élèves ont répondu « **oui** » à cette question et ont donc eu affaire à des situations violentes.

Lorsque nous avons interrogé le panel sur les comportements violents présents au sein de leurs établissements, nous leur avons proposé des questions à choix multiples, afin d'identifier au mieux celles-ci. Dans ce cadre, les élèves avaient la possibilité de choisir plusieurs types de comportements violents. Ainsi, au vu des résultats, nous pouvons dire que :

- Les « **violences verbales** » ont été citées 39 fois par les répondants.
- Le panel a identifié par la suite, les « **violences physiques** » 29 fois.
- Le « **trafic de stupéfiants** » a été quant à lui mentionné 26 fois par le public interrogé
- Enfin, « **l'harcèlement** » et la « **dégradation des locaux** » ont été choisis respectivement 17 et 14 fois par les élèves interrogés.

Est-ce qu'il t'es arrivé de (te)...?



	faire insulter	faire menacer (toi ou tes proches)	faire racketter	faire bousculer violemment	faire frapper (gifles, coups de poing/pied)	faire proposer de la drogue (au sein du lycée)	subir des atouchements sexuels
■ Régulièrement	17%	2%	2%	4%	2%	9%	4%
■ Souvent	17%	0%	6%	15%	4%	21%	2%
■ Occasionnellement	45%	25%	8%	32%	19%	28%	0%
■ Jamais	21%	74%	85%	49%	75%	42%	94%

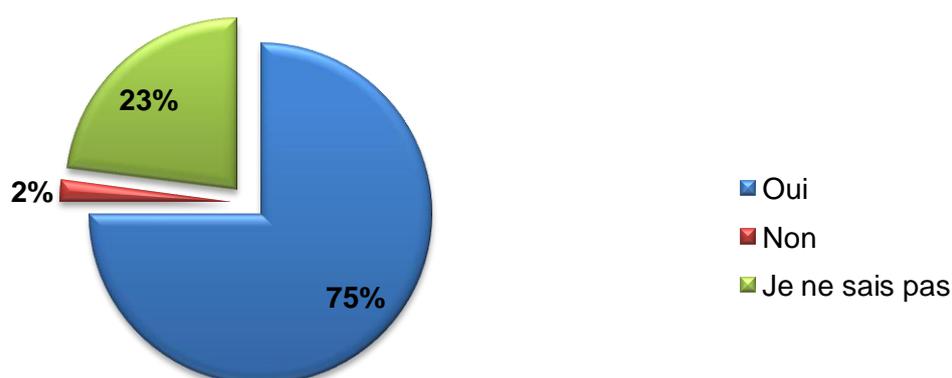
A travers cette question, nous avons voulu connaître la fréquence de certaines violences que l'on peut retrouver en lycées professionnels hôteliers. Il s'avère que :

- Pour la majorité des répondants, « **se faire racketter** » ou « **subir des atouchements sexuels** » sont des violences auxquelles ils n'ont « **jamais** » été confrontés avec respectivement (85 et 94%)
- « **Se faire insulter** » représente pour 45% des élèves interrogés une violence qui se produit « **occasionnellement** ». 17% précise que celle-ci se produit « **souvent** ».

- Bien que « **se faire menacer** » ne soit jamais arrivé à 74% du panel, 25% considère que celle-ci a eu lieu « **occasionnellement** ».
- Enfin, 32% du panel s'est déjà fait « **bousculer violemment** » de « **manière occasionnelle** »

2.3.3 L'harcèlement scolaire

Selon toi, l'harcèlement scolaire, existe-t-il parmi les élèves de ton lycée ?



<i>Réponses</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Pourcentages</i>
Oui	40	75%
Non	14	2%
Je ne sais pas	12	23%

Nous avons cherché à connaître ici le ressenti des élèves vis-à-vis du harcèlement scolaire et nous pouvons constater, aux vu des réponses que :

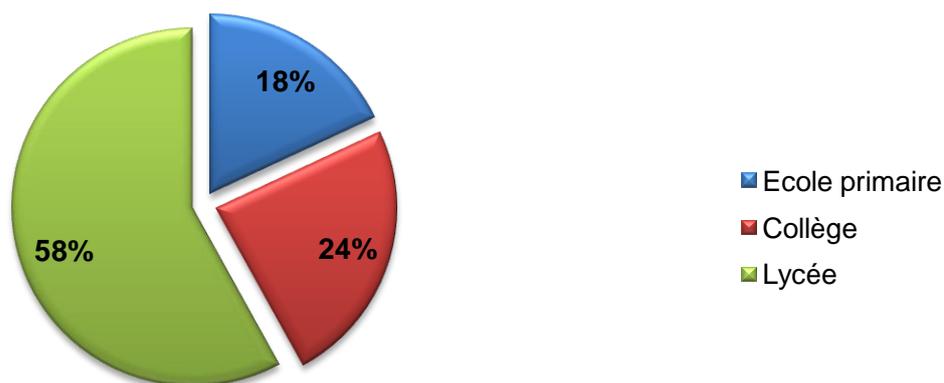
- 75% des répondants estime que l'harcèlement existe dans leurs établissements.
- Néanmoins, 23% du public interrogé n'a pas d'opinion à cette question, et semble ne pas connaître le phénomène du harcèlement scolaire.

As-tu déjà été TEMOIN d'harcèlement dans ta scolarité ?



<i>Réponses</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Pourcentages</i>
Oui	45	85%
Non	8	15%

Si, oui à quelle période ?

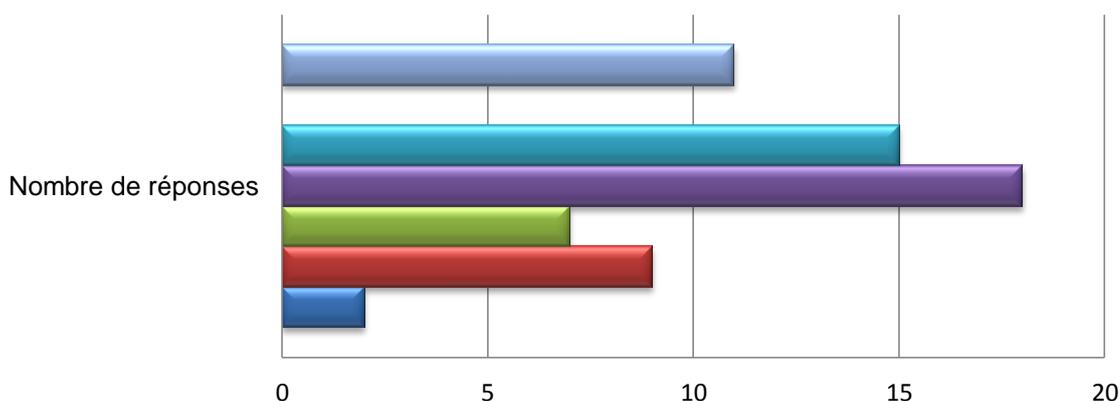


<i>Réponses</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Pourcentages</i>
Ecole primaire	8	18%
Collège	11	24%
Lycée	26	58%

A travers ces deux questions nous avons cherché à savoir, si les élèves avaient déjà eu affaire au harcèlement et à quel moment de leur scolarité. Il apparaît que :

- 85% du panel a déjà été témoin d'harcèlement dans sa scolarité.
- 58% d'entre eux, ont rencontré ce phénomène au lycée (soit 26 élèves), et 24% au collège.

Si tu as été témoin d'une situation d'harcèlement, vers qui t'es tu tourné ?



	Nombre de réponses
■ Aucun, je n'en ai jamais parlé	11
■ Service de Police	0
■ Amis	15
■ Famille	18
■ AED	7
■ CPE	9
■ Infirmière	2

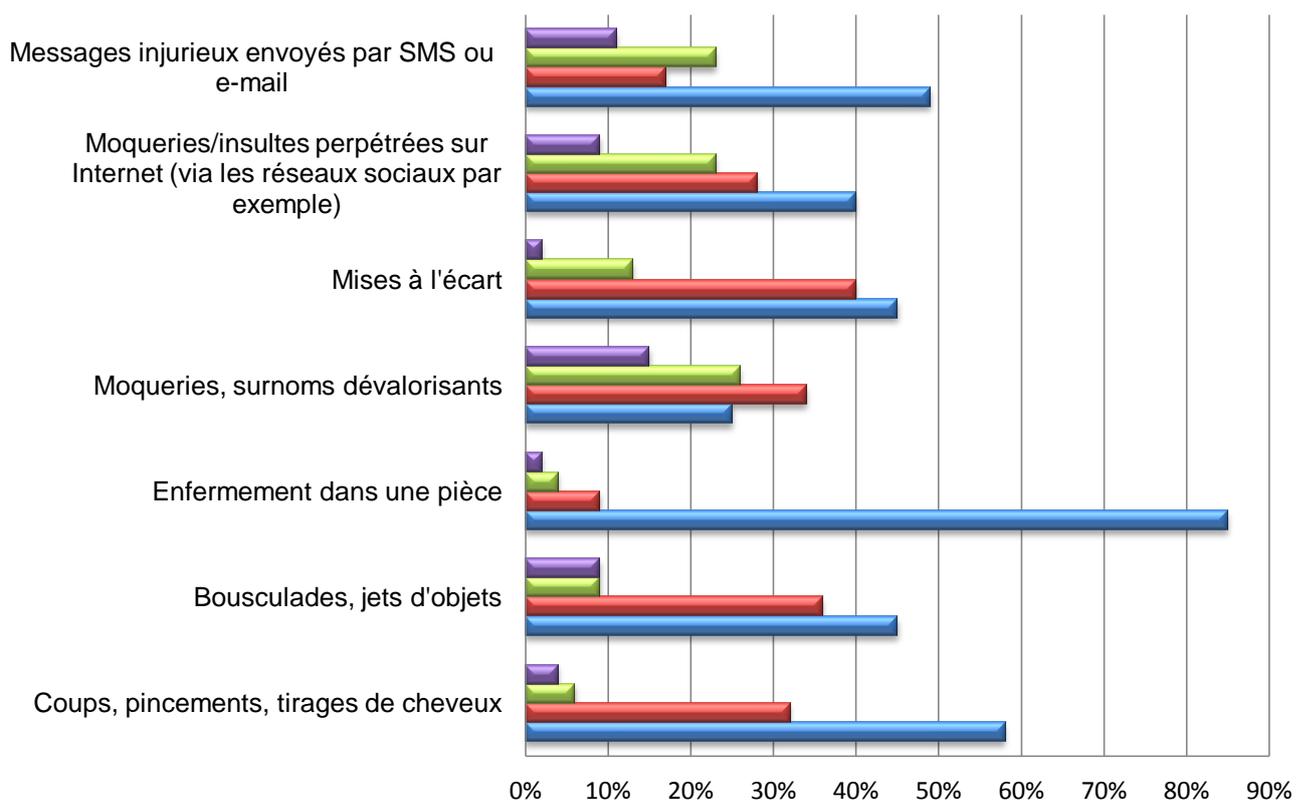
Lorsque nous avons interrogé le panel sur leurs réactions face au harcèlement scolaire nous leur avons proposé une question à choix multiples, afin d'identifier au mieux celles-ci. Dans ce cadre, les élèves avaient la possibilité de choisir plusieurs personnes vers qui ils auraient souhaité se tourner. Ainsi, au vu des résultats, nous pouvons dire que :

- La « **famille** » et les « **amis** » ont été cités respectivement 18 et 15 fois par le panel.
- La communauté éducative, au travers du « **CPE** » et des « **AED** » a également été mentionnée 9 et 7 fois.
- Néanmoins, nous pouvons nous rendre compte, que 11 élèves, témoin d'harcèlement, « **n'en ont jamais parlé** ».

A ceux qui se sont tus (11 élèves), nous avons demandé de justifier leurs réponses, afin de connaître les raisons de leurs comportements. Voici ce qu'ils nous ont répondu :

« Je sais pas, j'ai pas osé » ; « car l'élève harcelé, aurait eu encore plus d'ennuis » ; « parce que c'est injuste » ; « ce n'était pas mes histoires, je ne m'en mêle pas ! » ; « je suis pas une balance », « je veux pas avoir de problème, ça ne me regarde pas ces histoires » ; « j'avais un peu honte d'aller rapporter » « cela ne me paraissait pas grave »

As-tu déjà été victime de... ?

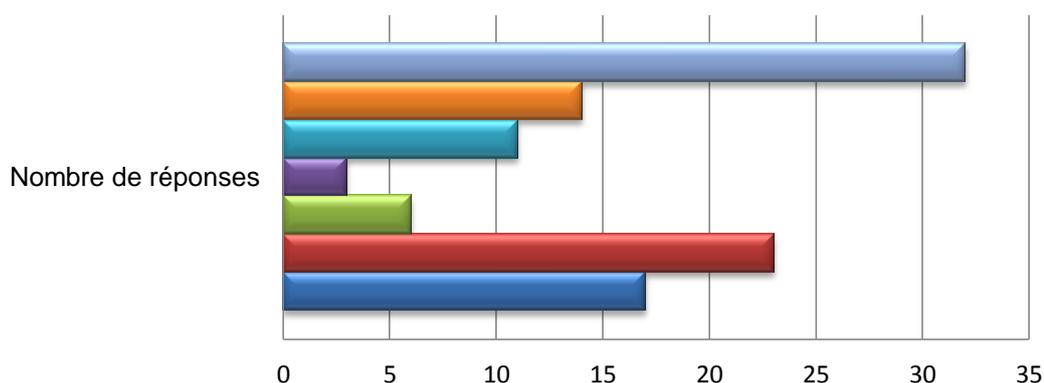


	Coups, pincements, tirages de cheveux	Bousculades, jets d'objets	Enfermement dans une pièce	Moqueries, surnoms dévalorisants	Mises à l'écart	Moqueries/insultes perpétrées sur Internet (via les réseaux sociaux par exemple)	Messages injurieux envoyés par SMS ou e-mail
■ Régulièrement	4%	9%	2%	15%	2%	9%	11%
■ Souvent	6%	9%	4%	26%	13%	23%	23%
■ Occasionnellement	32%	36%	9%	34%	40%	28%	17%
■ Jamais	58%	45%	85%	25%	45%	40%	49%

Sur cette question, nous avons cherché à identifier la fréquence des situations d'harcèlement, et il s'avère que :

- 32% des répondants (soit 17 élèves) ont été victimes de « **coups, pincements, tirages de cheveux** » de manière « **occasionnelle** ».
- 36% du panel (soit 19 élèves) a déjà subi des « **bousculades, jets d'objets** » de façon « **occasionnelle** ».
- 85% du public interrogé n'a jamais eu affaire aux « **enfermements dans une pièce** ».
- 34% des élèves (soit 18 élèves) ont déjà été victimes de « **moqueries et de surnoms dévalorisants** » de manière « **occasionnelle** » et 26% « **souvent** ».
- Les « **misés à l'écart** » ou l'ostracisme ont déjà été perçues par 40% du panel de façon « **occasionnelle** », et 45% ne l'ont jamais vécu.
- 28% du public interrogé a déjà subi des « **insultes perpétrées sur internet** » de façon occasionnelle et 23% « **souvent** ».
- Enfin, 23% des élèves, (soit 12 élèves) ont déjà été « **souvent** » victimes de « **messages injurieux envoyés par SMS ou e-mail** ». Et 15 élèves l'ont vécu de manière « **occasionnelle** ».

Où se sont déroulées ces situations ?

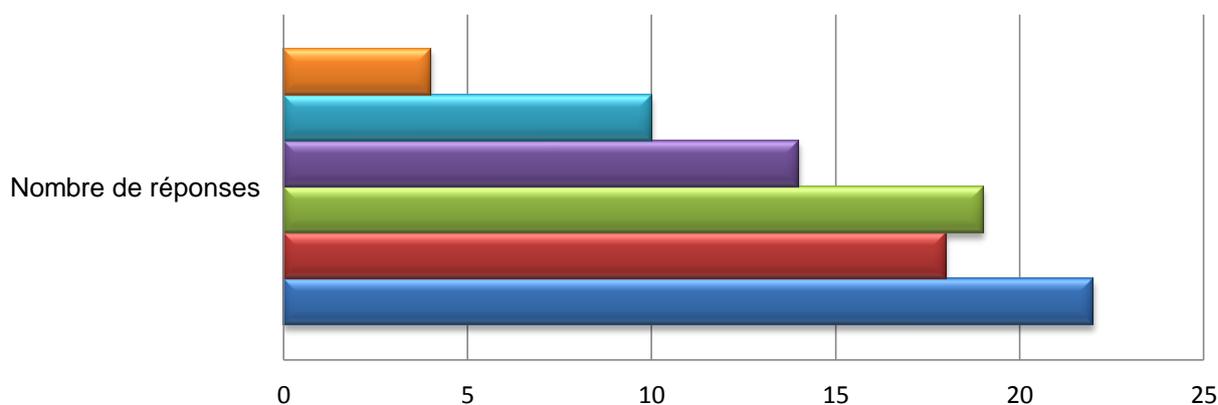


	Nombre de réponses
■ A l'extérieur de l'établissement	32
■ Dans les couloirs	14
■ Dans les vestiaires	11
■ Dans les toilettes	3
■ En séances pratiques (TA/TP)	6
■ En classe	23
■ Dans la cour	17

Nous avons souhaité connaître ici les lieux où se produisent ces violences. Pour les identifier au mieux, nous avons proposé une question à choix multiples au panel. Dans ce cadre, nous étudierons ici, le nombre de fois où les propositions ont été citées par le public interrogé. Nous pouvons donc, nous rendre compte que :

- De manière générale, ces violences se produisent « **à l'extérieur de l'établissement** » puisque cette proposition a été citée 32 fois.
- La « **classe** » a également été mentionnée 23 fois, comme lieu où se produisent ces violences.
- Enfin, de manière quasi-équivalente, la « **cour** », les « **couloirs** » et les « **vestiaires** » ont été cités respectivement 17, 14 et 11 fois par le public interrogé comme des lieux où se produisent ces violences.

Si tu étais victime d'harcèlement vers qui te tournerais-tu ?



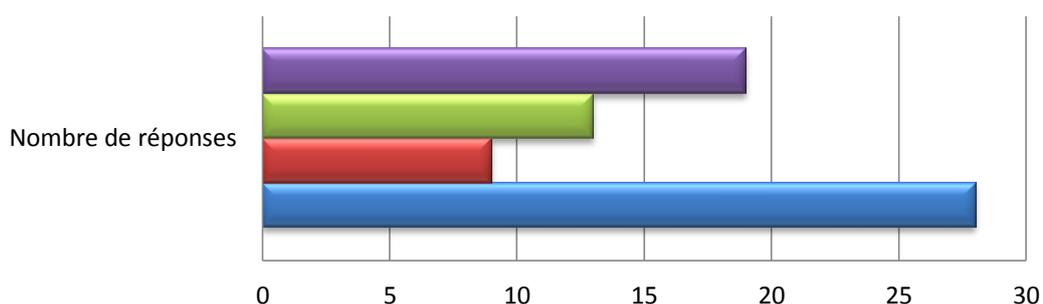
	Nombre de réponses
■ L'infirmière	4
■ Le C.P.E	10
■ Ton père	14
■ Ta mère	19
■ D'autres élèves	18
■ Un enseignant	22

Comme la question précédente, nous avons proposé une question à choix multiples aux répondants, afin d'identifier les acteurs vers qui ils souhaiteraient se tourner pour les aider à faire face aux violences qu'ils subissent. Et il s'avère que :

- Les « **enseignants** » ont été mentionnés 22 fois par le panel, comme acteurs pouvant les aider dans leurs souffrances.

- « **D'autres élèves** » à l'image des camarades de classe, ont également été cités par le public interrogé par 18 fois.
- La famille comme le « **père** » ou la « **mère** » sont également des références pour les élèves victimes de harcèlement puisqu'ils ont été cités respectivement 19 et 14 fois.
- Enfin, le « **C.P.E** » a également été identifié par le panel comme une personne pouvant les aider. Ce qui démontre bien, que la communauté éducative (enseignants et C.P.E) est très sollicitée par les élèves, et que ces derniers recherchent une aide qui avant tout provient de l'institution.

A ton avis, pourquoi certains élèves harcelés ne demandent pas d'aide ?



	Nombre de réponses
■ Ils ne veulent pas faire d'histoires,	19
■ Rien ne sera fait dans le lycée pour que cela s'arrête	13
■ Ils pensent pouvoir gérer la situation tout seul	9
■ Ils ont peur/honte	28

Enfin, comme dernière question, nous avons voulu connaître l'avis des élèves concernant le comportement des élèves harcelés qui ne demandent pas d'aide.

Nous leur avons proposé pour cela, une question à choix multiples pour connaître leurs opinions et, nous pouvons constater que :

- « **La peur et la honte** » des élèves harcelés, ont été citées 28 fois par le panel, comme des raisons de leurs silences.
- « **Ils ne veulent pas faire d'histoires** » a également été mentionné 19 fois par le public interrogé
- Enfin, « **rien ne sera fait dans le lycée pour que cela s'arrête** » a été identifié, par 13 fois comme une des raisons du silence des harcelés.

2.4 INTERPRETATION ET CONCLUSION DE L'ENQUETE TERRAIN

Cette deuxième enquête terrain, nous a permis également d'identifier l'ampleur du phénomène de la violence, mais cette fois-ci du point de vue des élèves. En effet, toutes les formes de violences, notamment le harcèlement, ne peuvent être perçues par le corps enseignant.

Au vu des résultats, nous pouvons affirmer que la violence scolaire perçue par les enseignants est également identifiée par les élèves.

Tout d'abord, 32% des élèves qualifient les relations entre élèves comme « **plutôt mauvaises** », et 26% se sentent « **mal** » dans leurs établissements ce qui vient corroborer les résultats de l'enquête menée par la délégation ministérielle (rentrée 2012) concernant le climat scolaire des établissements professionnels.

En outre, 89 et 85 % des élèves ont déjà été témoin de comportements violents et de situations d'harcèlement. Il s'avère que **les violences les plus rencontrées** sont les **violences verbales** sous la forme d'injures et d'insultes suivi de **violences physiques**. Ce qui confirme à nouveau les statistiques enregistrées par le logiciel SIVIS sur l'ensemble des EPLE.

Néanmoins, le trafic de drogues est une des violences que les élèves ont mentionnées à plusieurs reprises alors que les statistiques ne montrent qu'un faible pourcentage concernant ces faits.

Pour la majeure partie des élèves, la rencontre avec le harcèlement s'est faite au lycée et l'utilisation des réseaux sociaux dans cette forme de violence est clairement identifiée et vécue par les élèves. L'harcèlement est aussi l'une des formes de violences clairement identifiée par les élèves.

De manière quasi-équivalente, les violences se produisent aussi bien à l'extérieur de l'établissement qu'en son centre. Ce qui amplifie d'autant plus le phénomène de violences puisque celui-ci prend forme partout.

Enfin, nous avons pu nous rendre compte que les élèves recherchaient en majeure partie de l'aide auprès de la communauté éducative, lorsqu'ils étaient victimes de violences. (Enseignants, CPE)

3 Les entretiens auprès de la communauté éducative

Nous avons choisis de mener nos entretiens auprès de la communauté éducative du lycée d'Hôtellerie et de Tourisme d'Occitanie situé à Toulouse. En effet, nous nous sommes intéressés uniquement à ce lycée et à ces acteurs pour approfondir nos recherches sur les violences en milieu scolaire et les moyens permettant de l'enrayer.

3.1 CREATION DE L'ENTRETIEN

Pour mener à bien nos entretiens nous avons créé un guide afin de réaliser des entretiens semi-directifs individuels auprès des acteurs du système éducatif. Ces types d'entretiens ont pour but principal de mettre en évidence des solutions ou des propositions soulevées par un questionnement. Il permet notamment de comprendre l'interviewé en profondeur afin de surpasser un discours superficiel.

A travers ce guide nous utilisons des techniques qui font appel à la semi-directivité. Pour ce faire, nous avons laissé parler librement notre interlocuteur et nous ne sommes intervenus qu'à travers quelques questions afin de donner le fil conducteur de notre entretien.

A la différence des questionnaires que nous avons analysés précédemment, ce guide possède une trame qui nous aidera à diriger l'entretien.

Il se compose de 5 sous-parties nous permettant d'encadrer au mieux le thème étudié à savoir :

- Une ouverture sur le thème ;
- L'harcèlement à l'école ;
- Les expériences en matière de violences ;
- L'évolution du phénomène de la violence ;
- Préconisation contre la violence en milieu scolaire. (cf. annexe 8)

Le guide présenté en annexe, possède sur certaines sous-parties de nombreuses questions, mais celles-ci n'ont pas toujours été posées aux interviewés car ces derniers les abordaient tout naturellement, elles ont uniquement servi de trame.

3.2 PROFIL DES PERSONNES INTERROGÉES

Afin de compléter nos enquêtes de terrain, réalisées sous forme de questionnaires, nous avons souhaité interroger 4 acteurs du système éducatif.

Le but de ces entretiens est d'identifier les connaissances de ces personnes en termes de violences scolaires mais aussi de connaître leurs expériences en la matière. De plus, nous nous intéresserons à leurs idées concernant des pistes de préconisations.

Pour ce faire, nous avons interviewé :

- Les deux C.P.E du lycée hôtelier, ces deux acteurs ont des parcours totalement différents, et l'une d'entre elle a travaillé dans un collège réputé difficile à la Reynerie.
- Le proviseur-adjoint, a également le même profil puisque ce dernier a aussi une expérience en collège et dans un lycée ZEP (Zone d'Education Prioritaire).
- Le professeur principal d'une classe considérée comme difficile.

3.3 RESULTATS ET ANALYSE DE CES ENTRETIENS

Pour pouvoir procéder à l'analyse de ces entretiens, nous avons, tout d'abord retranscrit la totalité de chaque entretien.

Nous avons ensuite dans un deuxième temps, créé une grille afin d'analyser les réponses de chaque interlocuteur.

Le but étant de confronter les réponses, afin de procéder à une synthèse horizontale mettant en exergue les réponses et les idées du répondant et une synthèse verticale pour analyser chaque sous-partie à travers la totalité des répondants. (cf. annexe 9)

3.4 INTERPRETATION DES RESULTATS

Suite à l'analyse des entretiens, nous pouvons dire que la violence scolaire, sous toutes ses formes est identifiée par les interviewés.

Chacun des répondants a des connaissances sur le phénomène et possède un passif en la matière. Ils ont tous fait face, durant leurs carrières, à des situations de violences.

Pour trois d'entre eux, **l'harcèlement scolaire** et **le cyber-harcèlement** sont des violences **de plus en plus courantes** au sein des établissements scolaires.

Les **violences verbales** sous la forme d'insultes, de grossièretés et d'injures sont reconnues par l'ensemble des répondants **comme les violences les plus fréquentes**.

Les **violences les plus rares**, sont identifiées par **les violences physiques entre les élèves et à l'encontre des personnels** mais aussi par **la dégradation des locaux**.

Enfin, concernant l'évolution de la violence scolaire, les répondants, sont unanimes dans leurs réponses, puisqu'ils précisent que les violences perpétrées aujourd'hui sont plus diversifiées et plus identifiables qu'auparavant.

En terme de préconisations et de prévention face aux violences scolaires, la majorité des répondants, estime qu'**il faut travailler sur la cohésion de groupe**, et **la vie en collectivité** notamment au travers de sorties ou de création de club ou par **la médiation par les pairs**. Un autre précise qu'il faut **favoriser le dialogue** au sein des classes, pour améliorer l'ambiance et les rapports entre élèves grâce notamment aux heures de vie de classe.

Nous pouvons constater que les propositions faites par les répondants, sont des actions qui ont été menés dans d'autres établissements. Certaines d'entre elles, ont été mises en place au sein du lycée d'Hôtellerie et de Tourisme d'Occitanie mais n'ont pas été maintenu sur le long terme.

PARTIE III. VERIFICATION DU SYSTEME D'HYPOTHESES ET PRECONISATIONS CONTRE LA VIOLENCE SCOLAIRE

1 Vérification du système d'hypothèses

Afin de valider la démarche de ce mémoire, il est maintenant nécessaire d'effectuer un lien entre les hypothèses que nous avons proposées et les résultats que nous avons obtenus grâce à nos enquêtes de terrain menées auprès du corps enseignant et des élèves. Cette discussion nous permettra par la suite de proposer des préconisations contre la violence en milieu scolaire.

Voici les hypothèses proposées dans la première partie, tout d'abord :

L'Hypothèse générale :

- **Les établissements d'enseignement professionnel hôtelier utilisent des moyens permettant de lutter contre les violences scolaires induites par leurs structures.**

Si l'on se réfère aux questionnaires que nous avons administrés aux enseignants mais aussi aux élèves, cette hypothèse est validée. Puisque, nous avons pu nous rendre compte, d'une part, que les établissements professionnels hôteliers étaient eux aussi victimes de violences scolaires. D'autre part, grâce à nos entretiens et à notre questionnaire, nous avons pu identifier que la communauté éducative, utilisait des moyens mis à sa disposition pour répondre aux violences scolaires et les gérer au mieux. Les hypothèses opérationnelles vont nous permettre, par la suite, d'identifier les moyens utilisés par ces acteurs.

Hypothèses opérationnelles :

- **Les établissements d'enseignement professionnel hôtelier, sont confrontés à toutes les formes de violences scolaires.**

Cette hypothèse est également corroborée et illustre l'hypothèse générale. Les enquêtes de terrain que nous avons menées auprès des acteurs du système éducatif, nous ont permis d'identifier toutes les formes de violences que nous avons étudiées dans notre revue de littérature (Blin, 2004). De plus, il s'avère que le harcèlement et les violences verbales, soient les faits de violences les plus prégnants dans ce type d'établissement.

- **Les enseignants des lycées professionnels hôteliers utilisent les procédés courants du système éducatif, pour lutter contre la violence en milieu scolaire.**

Lors de nos différentes enquêtes de terrain, nous avons souhaité connaître les réactions des enseignants face aux violences scolaires. Et, il apparaît que, dans un premier temps, les professeurs utilisent des moyens « non disciplinaires » pour gérer les situations de violences à savoir, le dialogue et le rappel aux règles de vie de classe. Néanmoins, nous pouvons identifier que les moyens « disciplinaires » courants tels que, la punition, l'exclusion de cours ou encore l'envoi chez le proviseur sont très largement utilisés par le corps enseignant pour remédier aux situations de violences. Cette hypothèse est également validée.

- **Les équipes éducatives utilisent des outils de prévention afin de limiter les violences en milieu scolaire.**

Concernant les outils de prévention, nous pouvons nous apercevoir que l'équipe éducative possède des connaissances en la matière mais ne les utilisent pas pour lutter contre la violence scolaire. En effet, leurs actions contre la violence scolaire, sont menées une fois, que les violences ont eue lieu, notamment par l'utilisation de moyens disciplinaires courants. Cette hypothèse est donc invalidée.

Hypothèse alternative :

- **Les établissements d'enseignement professionnel hôtelier n'utilisent aucun moyen permettant de lutter contre les violences scolaires induites par leurs structures.**

La validation de l'hypothèse générale, nous amène naturellement à invalider l'hypothèse alternative.

Lorsque nous avons débuté notre mémoire, nous avons mis en évidence toutes les formes de violence que nous pouvions rencontrer dans le milieu scolaire, ainsi que leurs origines et leurs conséquences sur les victimes.

De plus, nous avons tentés d'identifier l'ensemble des moyens mis en œuvre par le Ministère de l'Education, pour enrayer ce phénomène.

Notre revue de littérature s'était donc achevée, sur des mesures globales mis en place par le Gouvernement et sur des moyens matériels (vidéosurveillance, portiques de sécurité) utilisés au niveau local. Malheureusement, nous n'avions pas pu identifier des outils de prévention applicables et duplicables sur l'ensemble des EPLE, et encore moins sur les lycées d'enseignement professionnel hôtelier.

Notre enquête terrain, nous a donc amenés à identifier, dans un premier temps, les formes de violences perpétrées dans les lycées professionnels hôteliers mais aussi les moyens utilisés pour aller à son contre.

A la vue de nos résultats, nous savons que l'équipe éducative utilise très largement des moyens disciplinaires pour faire face aux violences scolaires, et agit donc tardivement sur la violence et uniquement par la répression. Néanmoins, les enseignants que nous avons interrogés ont des connaissances et des idées en matière de prévention contre la violence scolaire et c'est sur cette variable que nous allons orienter nos préconisations.

2 Préconisations contre la violence en milieu scolaire

Lors de notre étude terrain, nous avons constaté que les lycées professionnels hôteliers n'échappaient pas aux violences en milieu scolaire et que la répression était l'un des moyens utilisés le plus régulièrement. Cependant, la majorité des enseignants s'est accordée sur le fait que la répression n'était pas la solution la plus concrète ni la plus durable pour faire face aux violences scolaires mais que par manque de temps ou de moyens, ils ne pouvaient pas faire autrement. Aussi, nous leur avons demandé des outils, des méthodes et des attitudes permettant la prévention des violences scolaires et voici globalement, ce qu'il en est ressorti :

- Privilégier le dialogue ;
- Instaurer un cadre réglementaire ;
- Favoriser la cohésion de groupe ;
- Former à la médiation entre élèves ;
- Sensibiliser au phénomène par des intervenants extérieurs ;
- Renforcer les relations avec les familles (parents d'élèves) ;
- Eduquer les élèves à la vie en collectivité.

Nous allons à présent, tenter de proposer des préconisations applicables en lycée professionnel hôtelier en tenant compte des suggestions faites par le corps enseignant. Dans ce cadre, nous proposerons deux alternatives qui pourraient permettre une prévention des violences en milieu scolaire.

2.1 MISE EN PLACE « D'OLYMPIADES » AU SEIN DU LYCEE

2.1.1 Que sont les « Olympiades » ?



La mise en place « d'Olympiades » au sein d'un lycée pourrait s'apparenter au « teambulding », qui est un concept utilisé au sein de grosses entreprises lors de séminaires.

Le « teambulding » consiste en réalité, à proposer des activités diverses et variées

à ces employés dans le but d'atteindre différents objectifs, il peut s'agir de⁵⁷ :

- *les motiver ;*
- *favoriser le partage d'expériences communes et marquantes ;*
- *instaurer un climat propice au travail ;*
- *créer des liens entre les individus ;*
- *renforcer l'esprit d'équipe...*

Voici quelques exemples d'activités proposées lors de ces séminaires⁵⁸ :

- *Challenges sportifs ;*
- *Activités créatives ;*
- *Jeux ;*
- *Chasse au trésor ;*
- *Ateliers musicaux, culinaires, photos...*

Ces activités peuvent avoir lieu soit sur une seule journée, ou soit sur plusieurs journées ou demi-journées en intercalant des phases de travail.

⁵⁷ « Adoptez le Team building » [en ligne]. Disponible sur : <http://www.teambuilding-entreprise.com/>. (Consulté le : 19/05/2014)

⁵⁸ « Adoptez le Team building » [en ligne]. Disponible sur : <http://www.teambuilding-entreprise.com/>.(Consulté le : 19/05/2014)

2.1.2 Quel est le but recherché ?

Ce concept très répandu dans les entreprises, pourrait être adapté aux lycées professionnels hôteliers afin de favoriser et d'insister sur la cohésion de groupe.

En effet, lors de nos recherches, cette variable a été mentionnée plusieurs fois par l'équipe éducative. De plus, nous avons pu remarquer que les violences les plus prégnantes au sein des lycées professionnels hôteliers étaient les violences verbales et le harcèlement entre élèves. Ce type d'activités permettrait aux élèves de :

- se découvrir, se connaître ;
- créer des liens entre eux ;
- privilégier le dialogue ;
- favoriser la cohésion de groupe au sein de leurs classes mais aussi entre les classes de différents niveaux.

De manière plus large et générale, l'instauration d'olympiades au sein du lycée, pourrait permettre la création d'un climat scolaire propice au travail et à la bonne entente, une meilleure motivation des élèves et un partage de valeurs communes, relatives notamment au règlement intérieur de l'établissement.

2.1.3 Pour quels niveaux de classe ?

La mise en place de ce concept serait à la destination de tous les élèves présents au sein de l'établissement scolaire, à savoir les élèves inscrits en parcours professionnel. Puisque, comme nous avons pu le voir, les violences scolaires touchent tous les niveaux de classes. Certaines activités seraient réservées uniquement aux nouveaux entrants afin de favoriser leurs ententes au sein même de leurs classes. Et d'autres activités mixeraient tous les niveaux de classe, afin de favoriser les échanges entre tous les élèves et de les fédérer autour de valeurs communes. Le but étant de les initier et de les éduquer à la vie en collectivité, car selon nos recherches, les violences scolaires sont souvent liées à un manque d'éducation ou à un délitement de la situation familiale.

2.1.4 Proposition d'Olympiades

Afin de prévenir au mieux les violences en milieu scolaire, il serait intéressant de mettre en place les « Olympiades », en début d'année, à savoir lors de la semaine de la rentrée scolaire. En effet, l'arrivée des nouveaux entrants serait l'occasion idéale pour favoriser la

cohésion de groupe au sein de l'établissement scolaire.

De plus, il s'avère que la première semaine d'enseignements est toujours une phase transitoire vers la mise au travail réelle, puisqu'il faut prendre en main les classes et leurs présenter leurs nouveaux objectifs (présentation de l'emploi du temps, progression de l'année, matériels nécessaires...). Cette semaine de transition pourrait donc être utilisée pour la réalisation d'activités variées. Pour illustrer nos propos, nous allons proposer une progression qui se basera sur la rentrée 2014-2015.

OBJECTIFS DE LA JOURNEE		
<i>Dates</i>	<i>Matinée</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi 01/09/14	-Rentrée des enseignants	-Rentrée des enseignants
Mardi 02/09/14	-Accueil des élèves au sein de l'établissement, -Discours du chef d'établissement -Présentation des activités sur les jours à venir -Répartition des élèves dans leurs classes.	-Prise en charge des élèves par leur professeur principal. -Distribution des emplois du temps -Enumération du matériel nécessaire pour chaque matière -Remplissage de la fiche de présentation.
Mercredi 03/09/14	-Chasse au trésor « <i>A la découverte de mon établissement</i> ». -Rallye « <i>Défi photos, sur nos métiers</i> »	-Ateliers « Dégustation à l'aveugle » « Création de cocktail sans alcool » « Courses de plateaux »
Jeudi 04/09/14	-Tournois de jeux ludiques (courses en sac, Trivial Pursuit, mikado géant, tir à la corde, courses d'obstacles...)	-Tournois sportifs (Football, courses, badminton)
Vendredi 05/09/14	-Flash Mob (mise en place et entraînement à la chorégraphie suivi de la réalisation d'une vidéo)	-Remise des prix aux vainqueurs de la semaine -Fin de semaine, autour d'un rafraîchissement.

2.1.4.1 La journée du mercredi

❖ La chasse au trésor « A la découverte de mon établissement » :

Description de l'activité	Qui y participe ?	Quel est le but recherché ?
-Parcours au travers de l'établissement scolaire, pour le faire découvrir aux élèves. Pour mener à bien cette chasse au trésor, des indices seraient proposés aux élèves et cette activité ferait appel à leur capacité d'observation et à leur bon sens.	-Tous les nouveaux entrants dans l'établissement. La chasse s'effectuerait en binôme sur des classes de même niveaux. Les classes entrantes seraient en compétition les unes face aux autres	Au travers de cette activité, les élèves seraient amenés à : <ul style="list-style-type: none"> - Se découvrir - Dialoguer, se communiquer des informations. - Créer des liens - Travailler en équipe - Favoriser la cohésion de la classe.

❖ Rallye «Défi photos sur nos métiers » :

Description de l'activité	Qui y participe ?	Quel est le but recherché ?
-Parcours au travers de l'établissement scolaire, pour réaliser une course en relevant des défis. Pour mener à bien ce rallye, les élèves devront réaliser des photos représentant des situations de nos métiers. Pour ce faire, des enseignants seraient présents tout au long du parcours et seraient chargés de prendre les élèves en photo à l'aide d'un polaroïd. (cf. consignes ci-dessous)	-Tous les nouveaux entrants dans l'établissement. Le rallye s'effectuerait en binôme sur des classes de même niveaux. Les classes entrantes seraient en compétition les unes face aux autres	Au travers de cette activité, les élèves seraient amenés à : <ul style="list-style-type: none"> - Se découvrir - Dialoguer entre eux - Créer des liens, des affinités - Travailler en équipe et s'entraider - Favoriser la cohésion de la classe - Avoir une approche ludique de nos métiers.

Exemple de consigne :

Première étape :

Rendez vous au restaurant d'application, et trouvez un ustensile nécessaire à l'élaboration d'un cocktail.

Faites vous photographier avec celui-ci.

Deuxième étape :

Rendez vous au restaurant d'initiation, et dressez une table pour 2 clients, à l'aide du matériel mis à votre disposition.

Asseyez-vous à table et faites vous photographier.

❖ **Ateliers « Dégustation à l'aveugle », « Création de cocktail sans alcool » et « courses de plateaux » :**

Description des activités	Qui y participe ?	Quel est le but recherché ?
<p>-Dégustation à l'aveugle : Sur cette activité, les élèves procéderaient à la dégustation de produits divers et variés (sorbets originaux, épices, fromages, eaux aromatisés...) mais les yeux bandés. En binôme les candidats devraient identifier chacun des produits pour remporter le plus de points.</p> <p>-Création de cocktail sans alcool : Lors de cette épreuve, les élèves auraient pour objectif de créer un cocktail original sans alcool et de réaliser une décoration. Une fois, le produit fini, il serait remis au professeur pour une dégustation.</p> <p>-Courses de plateaux : Sur cette activité, les élèves réaliseraient un parcours semé d'obstacles en portant un plateau chargé de 4 cocktails. Le but étant d'atteindre la table des clients, sans rien faire tomber sous peine de sanctions. Le temps réalisé par le binôme sera additionné et comparé aux autres concurrents.</p>	<p>-Cette série d'ateliers s'effectueraient en binôme avec 1 élève en première année et un autre élève issu d'une classe supérieure. Le but étant de les rassembler pour réaliser ces ateliers afin de créer un tutorat et favoriser l'entraide</p>	<p>Au travers de cette activité, les élèves seraient amenés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se découvrir - Dialoguer, se communiquer des informations. - Créer des liens - Travailler en équipe - Favoriser la cohésion entre les classes - Avoir une approche ludique de nos métiers.

2.1.4.2 La journée du jeudi

❖ **Tournois de jeux ludiques et Tournois sportifs :**

Description des activités	Qui y participe ?	Quel est le but recherché ?
<p>-Tournois de jeux ludiques Une série d'activités assez ludiques seraient proposée aux élèves comme des courses sportives en sac ou d'obstacles, des jeux de réflexion à l'aide d'un Trivial Pursuit...</p>	<p>-Tous les élèves de l'établissement scolaire. Les activités s'enchaîneraient les unes après les autres et les élèves seraient regroupés en équipes où chaque niveau de classes serait représenté.</p>	<p>Au travers de ces activités, les élèves seraient amenés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se découvrir - Dialoguer entre eux - Créer des liens, des affinités - Travailler en équipe et s'entraider - Favoriser la cohésion entre

-Tournois sportifs Une série de compétitions sportives serait proposée aux élèves comme un tournoi de football, un tournoi de badminton, ou encore des courses de vitesses ou de relais.	-Des équipes sportives seraient créées et représenteraient tous les niveaux de classe afin de souder les élèves dans la compétition et de favoriser leurs ententes.	les différents niveaux de classe.
--	---	-----------------------------------

2.1.4.3 La journée du vendredi

❖ **Le Flash Mob**⁵⁹

Le « flash mob » est une expression anglaise qui se traduit littéralement par « une foule éclair ». Ce qui en d'autres termes, signifie un rassemblement de personnes dans un lieu sélectionné pour y effectuer des actions convenues en avance, à l'image d'une chorégraphie, avant de se disperser rapidement.



Photo 1 : "Flash Mob au Collège"

Ce genre de mobilisation est très en vogue et a déjà eu lieu dans de nombreux endroits. Dernièrement, en 2013, le personnel d'Air France a réalisé un « flash mob » au sein de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle. Ces manifestations permettent de regrouper des individus afin de créer une cohésion, une équipe pendant un certain temps.

Le « flash mob » permettrait donc de rassembler les élèves et de les unir afin de créer une cohésion de groupe, et une émulsion créative.

⁵⁹ Photo : « Flash Mob au Collège », [en ligne], disponible sur : <http://www.lanouvellerepublique.fr/Vienne/Communes/Latill%C3%A9/n/Contenus/Articles/2011/06/25/Flash-mob-au-college>

Le but serait donc d'amener les élèves à réaliser une chorégraphie simple mais commune à tous, qui serait transmise par le corps enseignant : un membre du personnel pour une classe.

En début d'après-midi la chorégraphie serait réalisée par l'ensemble des élèves et professeurs, tous vêtus de leurs tenues professionnelles, dans une partie de l'établissement scolaire comme la cour.

La finalité de ce « flash mob » serait la réalisation d'une vidéo prenant en compte des moments choisis durant la semaine des « Olympiades » et clôturée par le « flash mob ». Cette vidéo serait ensuite mise en ligne sur le site de l'établissement. *(Après avoir demandé une autorisation du droit à l'image à chaque participant).*

❖ **Conclusion**

Il est vrai que la mise place de ces quelques jours « d'Olympiades » demande une organisation assez importante surtout en début d'année.

Néanmoins, en favorisant la cohésion de groupe au sein de l'établissement, les « Olympiades » seraient un mode de prévention contre les violences scolaires.

En effet, comme nous le savons, l'harcèlement scolaire et les violences verbales sont les faits les plus rencontrés au sein des lycées professionnels hôteliers.

De ce fait, les activités proposées tout au long de ces journées, permettraient aux élèves de se rencontrer, de se découvrir et de créer des liens. En outre, le travail en équipe permettrait de fédérer les élèves autour d'un même objectif et de valeurs communes, à savoir les métiers de notre secteur, notre profession.

L'ambiance générée par cette première semaine d'activités permettrait également, la création d'un climat propice au travail et à la bonne entente et aiderait à prévenir les violences en milieu scolaire.

2.2 FORMER A LA MEDIATION PAR LES PAIRS

En août 2013, la délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire a créé « *une charte de qualité de la médiation par les pairs pour les intervenants dans les écoles, collèges et lycées* ».

Il s'avère que nous n'avons pas abordé cette méthode dans la revue de littérature car aucun outil d'aide n'était proposé pour former les élèves à la médiation par les pairs.

Dans ce cadre, nous identifierons dans un premier temps, les objectifs de cette méthode et dans un deuxième temps, nous tenterons de proposer des activités que l'on pourrait mettre en place dans les établissements, pour former les élèves à la médiation par les pairs.

« *La médiation par les pairs est un processus coopératif qui vise à prévenir ou à réguler les conflits relationnels entre jeunes par l'intermédiaire d'un tiers appelé médiateur, du même âge afin d'aider à trouver une solution satisfaisante pour les parties prenantes.* »⁶⁰

Cette méthode permet donc de s'initier au dialogue et de l'instaurer, comme un mode de résolution de micro-conflits, ou de micro-violences. Elle permet également de responsabiliser les élèves et de créer une solidarité entre eux.

Voici les objectifs proposés par la charte⁶¹ :

❖ **La médiation par les pairs a pour objectif de permettre aux jeunes :**

- « *d'apprendre à devenir responsables de leurs paroles et de leurs actes ;*
- *de distinguer l'acte et la personne ;*
- *de pratiquer l'écoute active et empathique ainsi que de développer le respect mutuel ;*
- *de créer de nouvelles relations entre eux et avec les adultes.* »

❖ **La médiation par les pairs n'a pas pour objectif de:**

- « *de supprimer ou de régler les conflits ;*
- *de transformer les jeunes médiateurs en modèles*
- *de s'immiscer dans la vie intime des jeunes ;*

⁶⁰ « *Charte de qualité de la médiation par les pairs pour les intervenants dans les écoles, collèges et lycées* » [en ligne] et disponible sur : http://www.cndp.fr/climatscolaire/fileadmin/user_upload/Charte_mediation_Pairs_0813__2_.pdf (Consulté le 18/05/2014)

⁶¹ « *Charte de qualité de la médiation par les pairs pour les intervenants dans les écoles, collèges et lycées* » [en ligne] et disponible sur : http://www.cndp.fr/climatscolaire/fileadmin/user_upload/Charte_mediation_Pairs_0813__2_.pdf (Consulté le 18/05/2014)

- de remplacer la sanction
- de se substituer aux adultes.»

2.2.1 Modalités générales de la mise en œuvre de cette méthode

Le fait de promouvoir la médiation par les pairs permet de donner des outils aux élèves pour la résolution de conflits.

L'outil principal est bien sûr, la parole, le dialogue pour avant tout dédramatiser la situation afin de ne pas atteindre des violences plus graves. Il s'agit d'apprendre aux élèves médiateurs (en conflit) à s'exprimer, et à mettre des mots sur leurs émotions. Cette méthode contribue donc à améliorer le climat scolaire de l'établissement et à prévenir le harcèlement mais aussi les micro-violences.

La mise en place de cette méthode nécessite plusieurs étapes que nous allons détailler ci-dessous.

1^{ère} étape	La formation à la médiation par les pairs doit avant tout être inscrite soit dans : -le projet d'établissement -ou répertorié au C.E.S.C (Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté) afin d'être en cohérence avec le fonctionnement de l'établissement.
2^{ème} étape	Les enseignants doivent bénéficier d'une formation à la médiation afin de la dispenser par la suite aux futurs élèves médiateurs. Ces formations sont généralement proposées par des organismes spécifiques tels que : -la Maison de la Médiation -IFMAN (Institut de Formation et de recherche du Mouvement pour une Alternative Non Violente). Un référent de ce projet est élu pour superviser son fonctionnement et réaliser un suivi.
3^{ème} étape	Une fois la formation mise en place, il faut sensibiliser les élèves à cette démarche par le biais d'une conférence délivrée à la totalité des élèves. A la fin de cette réunion, les élèves volontaires s'inscrivent pour assister aux formations proposées sous forme d'activités périscolaires.
4^{ème} étape	Il est intéressant de réaliser ces formations sur le principe des ateliers expérimentaux, l'élève étant acteur de sa formation. Celles-ci pourraient avoir lieu avant les vacances de la Toussaint afin de permettre aux élèves d'être compétents très rapidement.

2.2.2 Se sensibiliser à la méthode

Afin de former les élèves à la médiation par les pairs, il serait intéressant de les sensibiliser dans un premier temps, au thème global.

Pour ce faire, nous pourrions proposer 3 activités différentes qui seraient inspirées de la méthode expérimentale. Ces exercices seraient complémentaires les uns aux autres.

Activité n°1 : Echange sur leurs expériences en matière de conflit

Dans un premier temps, nous demanderions aux élèves de s'exprimer à l'oral sur leurs vécus d'élèves. Il s'agirait de leur faire raconter les conflits, les désaccords qu'ils auraient pu croiser ou vivre lors de leurs cursus scolaire.

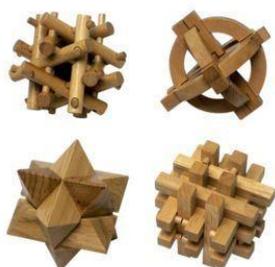
L'exercice oral aurait aussi toute son importance puisque en tant que médiateur ils seront aux premières loges et ne devront pas avoir peur de s'exprimer face à un groupe.

Activité n°2 : Brainstorming autour de la notion de « conflit »

Au travers de cette activité, nous chercherons à définir la notion de conflit afin de faire identifier aux élèves un panel de désaccords qu'il est possible de rencontrer. Le but étant de les amener à une définition qu'ils auraient construite ensemble.

- Distribuer une feuille avec la consigne suivante : *Qu'est-ce que pour vous un conflit ?*
- Demander aux élèves de travailler individuellement pendant 20 minutes.
- Faire passer au tableau chaque élève pour qu'ils puissent noter leurs réponses.
- Réaliser par la suite, une discussion pour mettre au point une définition claire et compréhensible par tous.

Activité n°3 : Résolution de casse-têtes



Durant cet exercice, nous ferons comprendre aux élèves la nécessité du travail de groupe. En effet, a travers la résolution du jeu, les élèves seront amenés à travailler en groupe et à dialoguer afin d'accéder à un but commun.

La finalité de cet exercice serait de leur faire comprendre l'importance de l'échange verbal et de l'écoute mutuelle pour résoudre un problème. Leur faire admettre et comprendre qu'il peut y avoir plusieurs points de vue dans une réflexion.

2.2.3 Savoir désamorcer un conflit

Une fois que les élèves auront été sensibilisés à la démarche de la médiation, il serait intéressant de les former à identifier les signes annonciateurs d'un futur conflit.

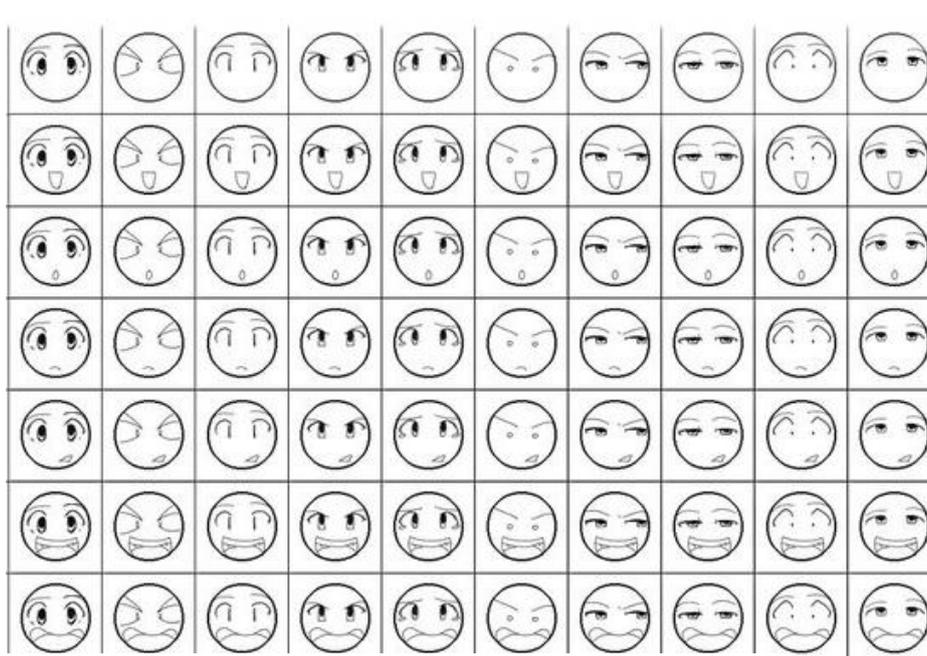
Pour ce faire, nous pourrions proposer trois types d'activités basées sur les attitudes, les expressions et l'échange verbal.

Activité n°1 : Reconnaître une émotion

Durant cette activité, nous proposerions aux élèves d'interpréter et de verbaliser des expressions ou émotions à l'aide de pictogrammes⁶².

Voici la consigne donnée aux élèves :

En vous aidant des dessins ci-dessous, identifiez l'état psychologique, l'émotion de l'individu par un qualificatif (exemple : heureux). Par la suite, vous les classerez dans le tableau ci-dessous en justifiant votre réponse.



⁶² **Photo** Erreur ! Document principal seulement. : Expressions du visage, [en ligne]. Disponible sur : <http://mangattitude.forumactif.com/t17-expressions-du-visage> (Consulté le 20/05/2014)

Activité n°2 : Jouer une émotion

Au travers de cette activité, nous demanderions aux élèves de sélectionner à l'aveugle une émotion et de la jouer face à leurs camarades afin que ces derniers l'identifient.

Le but étant de leur faire reconnaître visuellement des comportements pouvant mener ou non à un conflit.

Exemple d'émotion :

-Agressif

-Boudeur

-En colère

-Passif...

Activité n°3 : Développer l'écoute active et le questionnement

Sur cette dernière activité, nous proposerions aux élèves un jeu axé sur l'échange verbal et l'écoute active.

Il s'agirait de faire trouver à un élève le nom ou le mot écrit sur un papier qui serait collé à son front en utilisant des questions fermées, c'est-à-dire menant à une réponse par « oui » ou par « non ».

Déroulement :

- Faire créer des papiers au groupe d'élèves présentant différents métiers de notre secteur
- Disposer les papiers dans une boîte et demander à chacun des élèves d'en sélectionner un et de le placer, sans le regarder, sur son front.
- Placer les élèves en demi-cercle, ainsi ils pourront voir les papiers des autres participants mais pas le leur.
- Débuter le jeu en demandant à la première personne de poser des questions aux autres sur le métier qu'il doit découvrir. Procédez de la même façon pour les autres joueurs.
- Continuer jusqu'à ce que chaque personne ait identifié son personnage.

Au terme du jeu, il serait intéressant de réaliser un débriefing pour mettre en évidence l'utilisation des questions fermées, et d'identifier si cette méthode est adaptée lors d'un questionnement.

Dans un deuxième temps, nous pourrions proposer une variante de ce jeu. Celui-ci serait reproduit avec d'autres personnages à découvrir, mais cette fois-ci, en utilisant des questions ouvertes.

A la fin de cette activité, les élèves seraient capables de distinguer les questions ouvertes, des questions fermées. L'objectif de cette activité serait de les amener à admettre et comprendre que les questions ouvertes, favorisent et accroissent le transfert d'informations.

2.2.4 Théâtralisation de la médiation par les pairs

Cette théâtralisation intervient en milieu de formation, une fois que les élèves auront identifié le principe de cette méthode.

Le but ici, est de les faire réagir en direct face à des situations prédéfinies :

- le conflit dans la cour
- le conflit lors d'un service au restaurant
- le conflit en cours d'éducation physique et sportive.

Activité n°1 : Verbaliser la situation de conflit

Dans un premier temps, nous montrerions aux élèves une situation de conflit par le biais d'une vidéo, afin qu'ils analysent le déroulement de la situation.

La consigne suivante serait donnée aux élèves :

A partir, de la vidéo que vous venez de visualiser, identifiez :

- l'origine du conflit ;*
- les différents acteurs/protagonistes de la situation.*

Reformulez, avec vos propres mots, le conflit apparaissant dans cette vidéo.

L'intérêt de cet exercice serait de leur faire comprendre la nécessité d'analyser une situation d'un point de vue extérieur sans porter de jugement.

Activité n°2 : Identifier la méthode utilisée par un médiateur

Dans un second temps, nous proposerions aux élèves, une autre vidéo mais cette fois-ci il s'agirait d'un conflit résolu avec l'aide d'un médiateur.

A travers cet outil multimédia, nous demanderions aux élèves d'identifier, le comportement du médiateur mais aussi celui des élèves en conflit.

La consigne suivante serait donnée aux élèves :

A partir, de la vidéo que vous venez de visualiser, répondez aux questions suivantes :

-Quel est l'origine du conflit ?

-A quel moment, le médiateur intervient-il ?

-Quelle est son attitude ? Agressif – Calme – Distant – Désintéressé.....

-Où amène t-il les élèves ?

-Comment les élèves réagissent-ils ?

-Quel est le vocabulaire employé par le médiateur ?

A la suite de ces premières questions, une discussion serait engagée avec les élèves afin de mettre en évidence les étapes nécessaires et la procédure à appliquer pour gérer un conflit.

Enfin, il serait nécessaire de créer avec les élèves une boîte à outils, regroupant le vocabulaire utile pour gérer un conflit, « *ce qui doit être dit et ce qu'il faut absolument éviter* ». Ceci pourrait être réalisé par le biais d'un débat, en notant sur le tableau blanc les propositions faites par chaque élève.

Activité n°3 : Mises en situations réelles

Sur cette dernière activité, nous utiliserions le jeu de rôles pour mettre en situation les futurs élèves médiateurs.

Les exercices précédents auront permis au groupe d'élèves d'identifier la procédure à appliquer et le comportement à adopter pour la gestion de conflits.

Dans un premier temps, nous proposerions des cas pratiques de situations de conflit, et nous demanderions aux élèves d'adapter leurs comportements à la situation.

Voici les cas proposés :

-le conflit dans la cour

-le conflit lors d'un service au restaurant

-le conflit en cours d'éducation physique et sportive.

Ces conflits seraient joués par deux élèves et un élève médiateur serait en charge de trouver une solution en utilisant la médiation.

Chaque futur-médiateur réaliserait un jeu de rôles qui serait filmé et, par la suite le groupe pourrait analyser la médiation de chaque élève, afin de réaliser une synthèse.

L'intérêt serait de créer une émulsion, afin que les élèves trouvent un comportement verbal et non-verbal commun pour faire face aux conflits entre élèves.

❖ **Conclusion**

La médiation par les pairs est un projet intéressant à mettre en place dans des établissements scolaires puisqu'il est un mode de prévention des micro-violences et du harcèlement.

En effet, comme nous avons pu l'identifier la médiation par les pairs permet une dédramatisation de conflits naissants. De plus, cette démarche s'adapte bien aux violences perpétrées en lycées professionnels hôteliers, puisque comme nous l'avons vu auparavant, les violences verbales et le harcèlement, sont les violences les plus rencontrées et sont assimilés à des micro-violences.

Au travers de cette préconisation, nous avons souhaité proposer des exercices, permettant de former les élèves à la médiation par les pairs.

Bien qu'une charte traitant de ce sujet ait été créée par la délégation ministérielle, nous n'avons pas réellement d'indication pour mettre en place cette méthode de prévention.

Les différentes activités que nous avons proposées, permettraient aux futurs élèves-médiateurs de s'approprier la démarche, et d'adopter le comportement le plus adéquat pour gérer un conflit. De plus, bien que cette gestion de conflits s'effectue uniquement entre pairs, les élèves auraient un soutien et un suivi de la part de leurs enseignants.

La médiation par les pairs, était jusqu'à présent instauré dans les écoles et dans les collèges mais très peu en lycées.

Dans le cas de nos lycées professionnels hôteliers, elle est fort intéressante à mettre en place, puisqu'elle permet aux élèves-médiateurs de se responsabiliser tant au niveau de leurs paroles que de leurs actes comme ils le font tout au long de leurs formations, lors des stages.

La médiation par les pairs, renforce également l'esprit d'équipe et développe le dialogue ce qui permet à l'ensemble des élèves de créer des liens entre eux mais aussi avec les adultes. De plus, cette démarche privilégie la capacité d'empathie et d'écoute active des médiateurs, ce qui est favorable et nécessaire pour des élèves destinés à travailler dans notre secteur.

Conclusion générale

La violence en milieu scolaire est un sujet d'actualité, qui fait débat dans notre société puisque seuls les actes les plus graves sont médiatisés. Cette hypermédiatisation contribue à instaurer la crainte des individus vis-à-vis du système éducatif.

Ce mémoire a donc eu pour objectif de réaliser un état des lieux des violences perpétrées dans un milieu scolaire spécifique, puisque nous nous sommes uniquement intéressés aux lycées professionnels hôteliers.

Dans un premier temps, nous avons recensé à travers notre revue de littérature, l'ensemble des formes de violences scolaires afin de nous donner une idée globale et complète de ce phénomène. L'identification des causes mais aussi des conséquences de ces violences a aussi été nécessaire pour comprendre la complexité de ce sujet.

Pour mener à bien notre mémoire, nous nous sommes également intéressés aux statistiques créées par le logiciel SIVIS, pour mettre en évidence d'une part, les violences les plus courantes, et d'autre part, les types d'établissements victimes de ces violences.

Il s'avère donc, qu'au travers de ces résultats, nous nous sommes rendu compte que les lycées professionnels étaient les établissements recensant le plus de violences.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes focalisés sur les actions menées par le système éducatif pour enrayer ce phénomène. Et, nous avons pu identifier que le problème était pris très au sérieux par le Gouvernement, puisque de nombreuses mesures ont été mises en place jusqu'à la création d'une délégation spécifique aux violences en milieu scolaire. Néanmoins, nous avons pu mettre en exergue, que seuls des mesures globales étaient proposées pour lutter contre la violence en milieu scolaire, et qu'il y avait très peu de solutions au niveau local, pour prévenir ou lutter contre ce phénomène.

Au terme de notre revue de littérature, nous avons donc souhaité réaliser un état des lieux des violences perpétrées en lycées professionnels hôteliers.

Notre enquête a eu donc pour but, d'identifier les formes de violences, mais aussi les moyens utilisés par le corps enseignant pour aller à son encontre.

Pour avoir une image globale en termes de violences sur ces établissements, nous avons choisis d'interroger le corps enseignant mais aussi les élèves.

Et il s'avère que, comme nous l'avait prédit la revue de littérature, ces établissements sont confrontés à des violences scolaires. Qu'ils soient élèves ou enseignants, chacun des acteurs du système éducatif a déjà rencontré ou a été témoin de violences.

Les violences verbales et le harcèlement sont les faits les plus fréquents. La violence physique reste « anecdotique ».

Lorsque nous nous sommes intéressés aux moyens utilisés par le corps enseignant, nous avons pu nous rendre compte que seuls des moyens courants tels que la punition, le renvoi du cours ou encore la convocation chez le proviseur étaient utilisés.

L'action du corps enseignant s'est donc révélée un peu tardive, puisque les enseignants agissent une fois les violences commises.

Nous leur avons donc demandé, s'ils envisageaient autre chose que la répression et il est apparu que les enseignants étaient plutôt favorables à l'utilisation de la prévention mais que par manque de temps, ils n'en faisaient pas usage.

Malgré tout, chacun des acteurs que nous avons interrogés avait des connaissances et des idées de prévention pour lutter contre les violences scolaires et c'est sur leurs propositions que nous nous sommes basées pour créer des préconisations pour enrayer ce phénomène.

Au vu de nos résultats, et du type de violence qu'il existe dans les lycées professionnels hôteliers, nous avons souhaité travailler sur la cohésion de groupe, le « vivre ensemble » et le dialogue. Ces notions ont été mentionnées plusieurs fois, tout au long de notre étude, par le corps enseignant.

Les établissements scolaires sont le deuxième lieu de vie de nos élèves, ils y passent la majeure partie de leurs temps. De ce fait, il est de notre devoir, et dans notre intérêt de créer des conditions les plus favorables pour leurs apprentissages. Le climat scolaire, en d'autre terme l'ambiance générale de l'établissement est une variable déterminante pour le vécu des élèves mais aussi pour la prévention de la violence.

L'instauration « d'Olympiades » au sein des lycées professionnels hôteliers contribuerait donc, à la création d'un climat propice au travail et à la bonne entente et limiterait le développement du harcèlement et d'autres micro-violences. En effet, ces quelques jours d'activités permettraient aux élèves de se rencontrer, de créer des liens, de vivre et partager une expérience forte entre eux mais aussi avec leurs enseignants.

Il en est de même pour la seconde préconisation que nous avons souhaité proposer au

travers de ce mémoire, puisqu'il s'agit donc de la médiation par les pairs.

Cette méthode est considérée comme un outil de prévention aux violences en milieu scolaire puisqu'elle permet d'initier les élèves au dialogue et de l'instaurer dans la gestion des conflits.

La médiation par les pairs permet de limiter et d'enrayer les conflits naissants, la gestion des ces derniers s'effectue entre élèves ayant plus ou moins le même âge. La mise en place de cette démarche permet une responsabilisation des élèves vis-à-vis de leurs actes mais aussi de leurs paroles. De plus, elle favorise leurs capacités d'empathie et d'écoute active qui leur sera nécessaire dans leurs futurs métiers.

Enfin, cette méthode de prévention contribue, à créer et renforcer les liens entre les élèves mais aussi avec les adultes.

Les préconisations que nous avons proposées, à travers ce mémoire, présentent quelques limites, puisqu'elles demandent une organisation assez importante.

En effet, la mise en place « d'Olympiades » en début d'année, demande une organisation et une logistique assez grande. Néanmoins celle-ci pourrait être créée en fin d'année précédente afin de maximiser le temps de préparation de chaque atelier.

La mise en place de la médiation par les pairs sollicite également un investissement au niveau du corps enseignant. En effet, sa mise en œuvre bouleverse le fonctionnement de l'établissement, puisqu'il faudrait mettre en place des activités périscolaires, hors du temps de classe, pour former les futurs-médiateurs. Mais aussi, former les enseignants à cette démarche. Néanmoins, la mise en place de cette démarche permettrait aux élèves de se responsabiliser et favoriserait leurs ententes.

Bien que ces préconisations demandent un fort investissement et une organisation assez importante, elles permettraient la mise en place d'un climat propice au travail et préviendraient le développement de violences scolaires. Elles aideraient chacun des acteurs des établissements scolaires à se rencontrer, à créer des liens, à dialoguer, à s'entraider et de manière plus large, favoriseraient la cohésion de groupe.

La lutte contre les violences en milieu scolaire est l'affaire de tous, et demande un investissement de chacun des acteurs du système éducatif.

Bibliographie

OUVRAGES ET ARTICLES SCIENTIFIQUES

BELLON Jean-Pierre et GARDETTE Bertrand, *Harcèlement et brimades entre élèves : la face cachée de la violence scolaire*, Paris, Editions Fabert, 2010, 201 p.

BLAYA Catherine, HAYDEN Carol, *Constructions sociales des absentéismes et des décrochages scolaires en France et en Angleterre*. Université Victor Ségalen Bordeaux II, mars 2003. 82p.

BLAYA Catherine, *Violences et maltraitements en milieu scolaire*, Paris, Edition Armand Colin, 2006 122p.

BLIN Jean-François, *Classes difficiles : des outils pour prévenir et gérer les perturbations scolaires*, Paris, Delagrave Edition, 2004, 207p.

CATHELIN Nicole, *Harcèlements à l'école*, Paris, Albin Michel, 2008, 212p.

CARRA Cécile, FAGGIANELLI Daniel, *Les violences à l'école*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, 126p

CARRA Cécile, FAGGIANELLI Daniel, « *Violences à l'école : tendances internationales de la recherche en sociologie* », *Déviance et Société* 2/ 2003 (Vol. 27), p. 205-225

DEBARBIEUX Eric, BLAYA Catherine, *Violence à l'école et politiques publiques*, Paris, ESF Editeur, 2001, 191p.

DEBARBIEUX Eric, *Violences à l'école, un défi mondial ?*, Paris, Edition Armand Colin, 2006, 315 p.

DUBET François, *les mutations du système scolaire et les violences à l'école*, in *La violence à l'école*, les Cahiers de la sécurité intérieure, n°15. p. 11-26, 1994.

MABILON-BONFIL Béatrice et al., *Violences scolaires et culture(s)*, Paris, l'Harmattan, 2005, 244 p.

PLEUX Didier, « *De l'enfant roi à l'enfant tyran* », Odile Jacob, 2002, Paris, 286p.

TARTAR GODDET Edith, *Prévenir et gérer la violence en milieu scolaire, savoirs pratiques éducation*, Retz 2011, 260 p.

VETTENBURG Nicole, *Violence à l'école, sensibilisation, prévention, répression*, Bruxelles, Edition du Conseil de l'Europe, Février 2000, 89 p.

WEBOGRAPHIE

- La violence en milieu scolaire, tentatives de définition

Disponible sur : http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_275979/la-violence-en-milieu-scolaire-tentatives-de-definition?portal=j_55&printView=true (Consulté le 18/01/2013)

- Legifrance extraits du Code de Civil :

Disponible sur :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006436129&cidTexte=LEGITEXT00000607072> (Consulté le 18/01/2013)

- Définition du Happy-Slapping :

Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/internet-responsable/communication-et-vie-privee/sexprimer-et-communiquer-librement/respecter-la-dignite-de-chacun.html> (Consulté le 18/12/2012).

- PAIN Jacques, (lors d'une interview, le 13/05/2005), « Fabriquer la violence »

Disponible sur : http://www.jacques-pain.fr/jacques-pain/Art_ITW_Violences_institutionnelles.html, (consulté le 17/05/2014)

- BAUER Alain, dans « Mission sur les violences en milieu scolaire, les sanctions et la place de la famille », Rapport Bauer

Disponible sur : http://media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/11/9/Rapport-Bauer-mission-violences-scolaires_142119.pdf

- M.E.N. Agir contre le harcèlement à l'école.

Disponible sur : <http://www.agircontrelharcelementalecole.gouv.fr/quest-ce-que-le-harcelement/quest-ce-que-le-harcelement-en-milieu-scolaire/> (consulté le 01/05/2014)

- Agir contre le harcèlement à l'école, Canopé Académie d'Amiens

Disponible sur : http://crdp.ac-amiens.fr/cddpoise/blog_mediatheque/?p=3061

- Enquête SIVIS pour 2011-2012

Disponible sur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2012/59/5/DEPP-NI-2012-18-actes-violence-etablissements-publics-second-degre-2011-2012_232595.pdf. (Consulté le 15/02/2013).

- Enquête SIVIS pour 2012-2013

Disponible sur :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/30/7/DEPP_NI_2013_32_actes_violence_fortement_concentres_minorite_etablissements_289307.pdf (Consulté le 20/05/2014).

- La circulaire interministérielle n°2006-125 du 16 Août 2006 :

Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/31/MENE0601694C.htm> (Consulté le 15/02/2013).

Violences scolaires en lycée professionnel hôtelier : Que faire pour y remédier ?

- La circulaire n°2006-197 du 30 Novembre 2006 :

Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/45/MENE0602019C.htm>
(Consulté le 15/02/2013)

- La circulaire interministérielle n°2009-137 du 23 septembre 2009 :

Disponible sur :
<http://www.education.gouv.fr/cid49299/mene0922207c.html>(Consulté le 18/01/2013).

- Point d'étape sur les travaux de la délégation ministérielle en charge de la prévention et de la lutte contre la violence en milieu scolaire :

Disponible sur :
http://multimedia.education.gouv.fr/2013_climat_scolaire_dossier_presentation/#/26/zoomed (Consulté le 27/02/2013).

- Charte de qualité de la médiation par les pairs pour les intervenants dans les écoles, collèges et lycées

Disponible sur :
http://www.cndp.fr/climatscolaire/fileadmin/user_upload/Charte_mediation_Pairs_0813__2_.pdf (Consulté le 18/05/2014)

- « Adoptez le Team building »

Disponible sur : <http://www.teambuilding-entreprise.com/>. (Consulté le : 19/05/2014)

Table des annexes

<u>Annexe 1</u> : Extrait de " <i>Conduites à tenir en cas d'infractions en milieu scolaire</i> " _	111
<u>Annexe 2</u> : Extrait " <i>Faits ou situations d'insécurité dans les établissements scolaires ou à leurs abords (questions/réponses)</i> " _____	112
<u>Annexe 3</u> : Extrait du guide " <i>Réagir face aux violences en milieu scolaire</i> " _____	113
<u>Annexe 4</u> : Extrait du guide contre le harcèlement en milieu scolaire _____	114
<u>Annexe 5</u> : Extrait du guide contre le harcèlement en milieu scolaire (suite) _____	115
<u>Annexe 6</u> : Mini-films contre le harcèlement scolaire (outils pédagogiques) _____	116
<u>Annexe 7</u> : « Mobilisons-nous contre le harcèlement » _____	117
<u>Annexe 8</u> : Guide d'entretien sur les violences scolaires _____	118
<u>Annexe 9</u> : Grille d'analyse des entretiens _____	120

Annexe 1 : Extrait de "Conduites à tenir en cas d'infractions en milieu scolaire"⁶³

2 – Violences verbales

Les violences verbales peuvent recevoir plusieurs qualifications pénales différentes, issues du Code pénal (comme les outrages et injures non publiques) ou de la loi sur la presse de 1881 (injures publiques).

Les poursuites obéissent à des règles procédurales propres. Par exemple, les procédures engagées sur le fondement de la loi de 1881 sur la liberté de la presse, doivent l'être dans un délai de trois mois maximum à compter de la commission des faits.

Situations	Qualification pénale	Conduite à tenir
<p>2.1. Outrage Les faits constitutifs d'un outrage sont multiformes. Ils peuvent, par exemple, prendre la forme de paroles, d'attitudes ou de gestes quelconques, même non grossiers dès lors qu'ils sont de nature à porter atteinte à l'autorité morale de la personne visée et à diminuer le respect dû à sa fonction.</p> <p>Seules les personnes chargées d'une mission de service public ou dépositaires de l'autorité publique peuvent être victimes d'outrages</p>	<p>Art 433-5 du Code pénal Constituent un outrage puni de 7 500 euros d'amende les paroles, gestes ou menaces, les écrits ou images de toute nature non rendus publics ou l'envoi d'objets quelconques adressés à une personne chargée d'une mission de service public, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de sa mission, et de nature à porter atteinte à sa dignité ou au respect dû à la fonction dont elle est investie.</p> <p>Lorsqu'il est adressé à une personne chargée d'une mission de service public et que les faits ont été commis à l'intérieur d'un établissement scolaire ou éducatif, ou, à l'occasion des entrées ou sorties des élèves, aux abords d'un tel établissement, l'outrage est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende.</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Si la victime souhaite porter plainte, l'accompagner dans sa démarche. > Rappeler que l'outrage (l'insulte) constitue une infraction pénale. > Prendre les mesures appropriées conformément au règlement intérieur. > Éviter de banaliser ce type d'incident et le traiter sans retard. > Engager si nécessaire une procédure disciplinaire. > Faire réfléchir l'ensemble des élèves de la classe sur le respect d'autrui. > Renforcer les actions de prévention et d'éducation à la citoyenneté.
<p>2.2. Injures (notamment à caractère raciste)</p> <p>- injures publiques envers des fonctionnaires publics</p>	<p>Article 33 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, modifié par la loi n° 2004-1486 du 30 décembre 2004.</p> <p>L'injure commise par les mêmes moyens (soit des discours, cris, menaces proférées, dans des lieux ou réunions publics, soit par des écrits, imprimés, dessins, ou tout autre support de l'écrit, de la parole ou de l'image vendus ou distribués, soit par tout moyen de communication par voie électronique, comme par exemple les blogs...) envers les corps ou les personnes désignés par les articles 30 et 31 (notamment les administrations publiques et les fonctionnaires publics) de la présente loi, sera punie d'une amende de 12 000 euros.</p>	

⁶³ Conduites à tenir en cas d'infractions en milieu scolaire (mémento) [en ligne]. Disponible sur : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/27/8/memento_infractions_115278.pdf (Consulté le 25/11/2013)

Annexe 2 : Extrait "Faits ou situations d'insécurité dans les établissements scolaires ou à leurs abords (questions/réponses)"⁶⁴

3 - Les pouvoirs du chef d'établissement (fouille, confiscation, procédure disciplinaire etc.)

3.1 - Le chef d'établissement peut-il procéder à la fouille des poches ou du sac d'un élève ?

Non, parce que la fouille d'une personne est un acte contraignant qui ne peut être réalisé que par un officier de police judiciaire (OPJ)*. En revanche, le chef d'établissement peut effectuer ou faire effectuer des vérifications visuelles dans les sacs ou cartables. C'est ainsi qu'en cas de forte suspicion pesant sur un élève qui pourrait être porteur d'un objet illicite ou dangereux, ou en possession d'un objet dont il ne peut justifier la propriété, le responsable de la communauté éducative peut demander l'ouverture du cartable, sac ou casier individuel, ou encore à se faire présenter le contenu des poches.

Dans le cas d'une rumeur d'affrontement avec utilisation d'armes (par nature ou par destination), les entrées des élèves sont sécurisées momentanément par un filtrage et par un contrôle visuel du contenu des sacs ou cartables, comme cela se pratique aux entrées des centres commerciaux ou des lieux recevant du public par les agents de surveillance.

3.2 - Que peut faire le chef d'établissement en cas de refus ?

Devant le refus de l'élève de montrer le contenu de ses poches, de son sac ou de son cartable alors que pèsent sur lui des présomptions de vol ou de recel, le chef d'établissement fait appel au service de police ou à l'unité de gendarmerie compétente. Les policiers ou gendarmes dépêchés sur place prendront toutes mesures utiles au règlement de la situation et feront appel, le cas échéant, à un officier de police judiciaire*.

Lorsque les élèves sont susceptibles d'être détenteurs d'objets dangereux et qu'ils refusent de se soumettre au contrôle visuel de leurs sacs, le chef d'établissement ou son représentant n'autorise pas les réfractaires à entrer dans l'établissement et fait appel aux services de police ou unité de gendarmerie.

3.3 - La confiscation d'objets dangereux par le chef d'établissement est-elle autorisée ? A quelles conditions ?

En cas de découverte d'un objet dangereux, le chef d'établissement ou son représentant demande sa remise à la personne en cause, en prenant toutes les précautions de nature à préserver son intégrité physique ou celle d'autrui. Cette appréhension provisoire de l'objet est réalisée en veillant, si possible, à ne pas détruire les traces et indices qui pourraient être utiles aux enquêteurs.

Un chef d'établissement ne peut conserver un bien appartenant à un élève. Selon les cas, après confiscation, ces biens doivent être remis :

- aux forces de police ou gendarmerie (arme, produit illicite (drogue alcool,...))
- à la famille (objets personnels),
- à l'élève, après notification du non respect du règlement intérieur et avertissement, punition ou sanction éventuelle.

⁶⁴ Faits ou situations d'insécurité dans les établissements scolaires ou à leurs abords (Questions/réponses) [en ligne]. Disponible sur : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/67/77/guide_insecurite_112677.pdf (Consulté le 30/11/2013)

Annexe 3 : Extrait du guide pratique "Réagir face aux violences en milieu scolaire"⁶⁵

Personnels témoins ou confidents d'actes de violence

Les infractions susceptibles d'être qualifiées de crimes ou de délits, doivent être signalées au procureur de la République selon la procédure prévue à l'article 40 du Code de procédure pénale (cf. Références juridiques, p.9).

Actes de violence entre élèves

Le personnel témoin ou confident d'actes de violence entre élèves doit :

- intervenir en toute circonstance ;
- rassurer l'élève victime et lui apporter un soutien ;
- alerter le chef d'établissement avec qui il pourra rencontrer les parents de l'élève victime pour les informer qu'ils sont en droit de porter plainte et envisager d'exercer ensemble une vigilance accrue auprès de l'enfant victime ; les parents doivent être informés qu'en portant plainte, ils peuvent déclarer comme domicile l'adresse du commissariat ou de la gendarmerie s'il y a crainte de représailles ; cette domiciliation doit être autorisée par le procureur de la République ;
- éloigner de sa classe l'élève auteur de l'agression s'il existe un risque immédiat de renouvellement des menaces ou de passage à l'acte ;
- lui faire prendre conscience de la gravité de son acte, lui rappeler la loi et les suites éventuelles.

Violences sexuelles, racket, bizutage

Dans tous les cas, le personnel qui se voit confier ou révéler des informations sur des faits aussi graves que des violences sexuelles, du racket ou des actes de bizutage doit :

- ne pas rester seul face à la confiance ;
- recourir aux personnels spécialisés de l'établissement scolaire et aux dispositifs d'écoute existant dans l'académie ;
- rassurer l'élève victime et lui apporter un soutien ;

⁶⁵ Réagir face aux violences en milieu scolaire (guide pratique) [en ligne]. Disponible sur : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/27/9/guide_reagir_115279.pdf (Consulté le 12/01/2014)

Annexe 4 : Extrait du guide contre le harcèlement en milieu scolaire⁶⁶

LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT EST L'AFFAIRE DE TOUS

UN ENJEU ÉDUCATIF MAJEUR

La prévention du harcèlement et la lutte contre le harcèlement dans les écoles et les établissements du second degré constituent un enjeu éducatif majeur : le fait d'être **victime ou auteur de harcèlement entre élèves** peut être à l'origine de **difficultés scolaires**, d'absentéisme, voire de **décrochage**, et peut aussi engendrer, chez les élèves, de la **violence** ou des **troubles de l'équilibre psychologique et émotionnel**. C'est notamment le cas du harcèlement qui passe par les outils de communication numérique, le cyberharcèlement, dont le développement est aujourd'hui un sujet de préoccupation pour tous les acteurs de l'éducation.

D'après les enquêtes effectuées, on peut estimer que 10 % des écoliers et des collégiens rencontrent des problèmes de harcèlement et que 6 % d'entre eux subissent un harcèlement que l'on peut qualifier de sévère à très sévère¹.

La loi pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 prévoit que **la lutte contre toutes les formes de harcèlement constitue une priorité pour chaque établissement d'enseignement scolaire.**

SAVOIR RECONNAÎTRE UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES

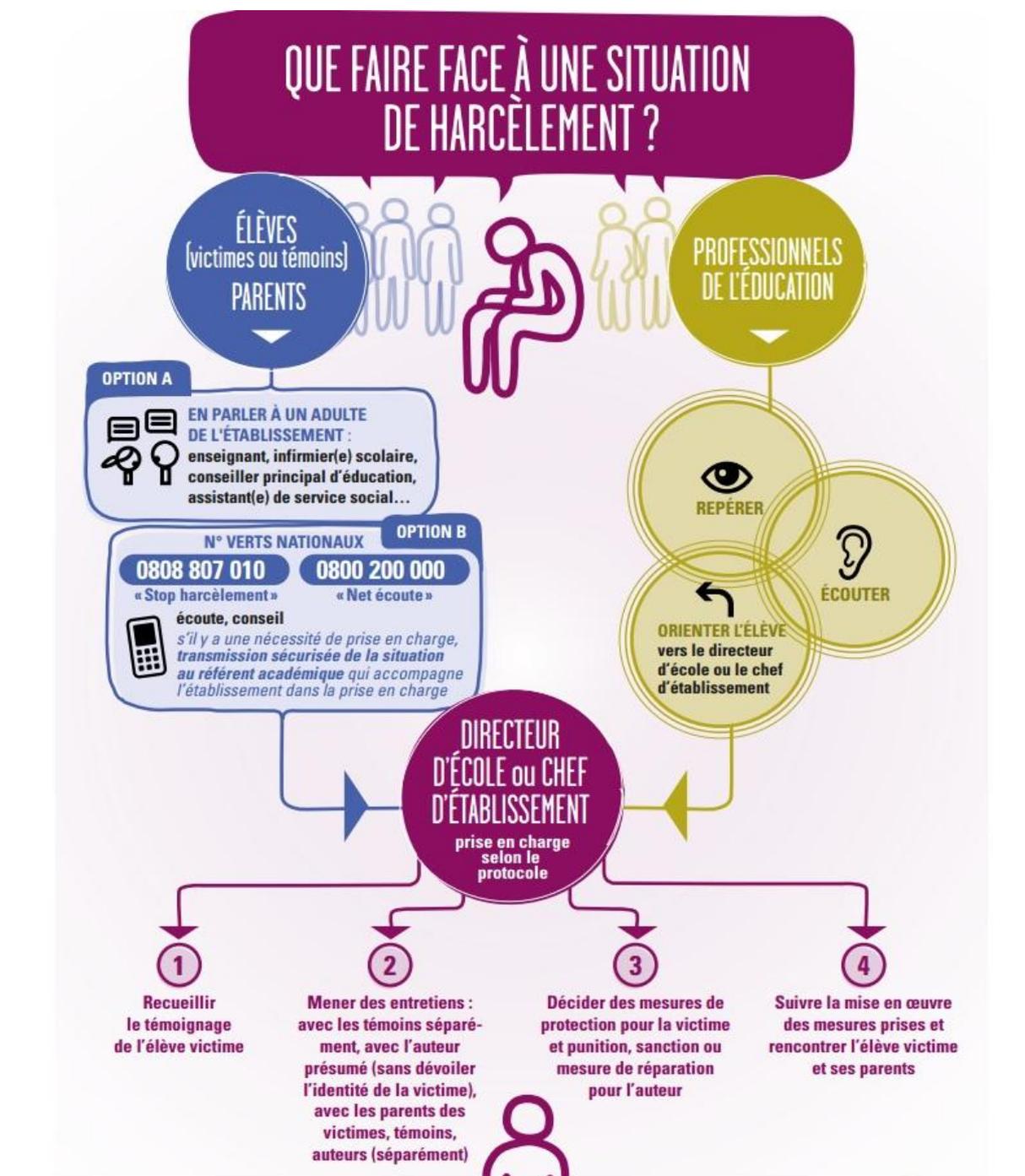
Il est nécessaire d'identifier le harcèlement en tant que tel pour apporter les réponses les plus adaptées. Or, toute violence ne constitue pas un fait de harcèlement. **L'élément constitutif du harcèlement est la répétition des comportements agressifs ou violents.**

Cette violence est susceptible d'être exercée sous diverses formes : verbale, physique, morale, voire sexuelle.

L'usage des nouvelles technologies peut parfois favoriser, accroître ou induire des situations de harcèlement. **On parle alors de cyberharcèlement.** Les médias numériques, et en particulier les médias sociaux, présentent des risques qu'il ne faut pas sous-estimer et auxquels le système éducatif doit apporter des éclairages et des réponses. L'École doit contribuer au bon usage des médias sociaux et être systématiquement présente en cas de cyberharcèlement dont seraient victimes des élèves ou des personnels.

⁶⁶ Guide contre le harcèlement en milieu scolaire [en ligne]. Disponible sur : http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/02/2013_dossier_de_presentation_agir_contre_le_harcèlement_a_l_école1.pdf (Consulté le 25/05/2014)

Annexe 5: Extrait du guide contre le harcèlement en milieu scolaire (suite)



Annexe 6 : Mini-films ou clips contre le harcèlement scolaire (outils pédagogiques)

FILM : LES INJURES

Janvier 2012

Dans ce film de sensibilisation, un jeune est victime de brimades, insultes et intimidations liées à son apparence physique. Ce film, qui s'adresse à des collégiens de 4^{ème}, 3^{ème} ou à des lycéens, permet d'aborder également le cyber-harcèlement.

[Télécharger le fichier vidéo](#)

Source : ministère de l'éducation nationale



FILM : LES RUMEURS

Janvier 2012

Ce film de sensibilisation permet d'aborder avec des collégiens de 4^{ème}, 3^{ème} ou des lycéens la place de la rumeur dans le processus de harcèlement. Ce film invite également à une réflexion plus large le sexisme.

[Télécharger le fichier vidéo](#)

Source : ministère de l'éducation nationale



FILM : LES CLAQUES

Janvier 2012

Dans ce film de sensibilisation, destiné à des collégiens de 4^{ème}, 3^{ème} ou à des lycéens, un élève est bousculé dans la cour et chahuté en classe. Ce film permet de travailler sur l'oppression conformiste dans le processus de harcèlement.

[Télécharger le fichier vidéo](#)

Source : Ministère de l'éducation nationale



LIVRET « ET SI ON S'PARLAIT DU HARCELEMENT A L'ECOLE »

Parce que le harcèlement à l'École est une souffrance au quotidien pour de très nombreux enfants, Les Petits Citoyens et l'Unicef France ont édité le livret souhaité consacrer le premier e-numéro de la collection « *Et si on s'parlait du harcèlement à l'école* » en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale.

Destiné aux enfants eux-mêmes, ce livret sur le harcèlement à l'École vise également à sensibiliser parents et enseignants à ce sujet.

[Feuilleter le livret « Et si on s'parlait du harcèlement à l'école »](#)

Source : association Les Petits Citoyens et Unicef France



FILM DE SENSIBILISATION ET DE PREVENTION CONTRE LE HARCELEMENT A L'ÉCOLE

Juillet 2013

La cathode mène depuis plusieurs années des actions de sensibilisation et de prévention du harcèlement. La Cathode a notamment réalisé le film Kenny qui sert d'outils de prévention dans les classes.

Source : La CATHODE

INTERNET SANS CRAINTE : PROGRAMME NATIONAL DE SENSIBILISATION DES JEUNES AUX BONS USAGES DE L'INTERNET

Internet Sans Crainte est un site de référence pour tous les acteurs impliqués dans la prévention des risques liés à l'usage de l'Internet par les jeunes. Ce programme met à disposition de nombreux outils de communication : spots vidéos, cartes postales, posters, cd-roms, brochures, bandes dessinées.

Annexe 7 : « Mobilisons-nous contre le harcèlement »



LE PRIX « MOBILISONS-NOUS CONTRE LE HARCÈLEMENT »

Ce prix « Mobilisons-nous contre le harcèlement », organisé par le ministère de l'éducation nationale et soutenu par la MAE, a pour objectif de donner la parole aux jeunes des écoles, collèges, lycées, structures péri et extrascolaires, pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo, qui servira de support de communication pour le projet qu'ils souhaitent mener dans leur établissement.

Pour participer, les élèves doivent envoyer leur production ainsi que leur projet au **réfèrent harcèlement de leur académie**. Un jury académique remettra un prix « coup de cœur académique » en février 2014 et sélectionnera les nominés pour le jury national. Une cérémonie officielle de **remise des prix nationaux aura lieu en avril 2014**.

Les 8 lauréats nationaux recevront chacun **un prix de 2000 euros** pour accompagner la mise en œuvre de leur projet.

Les 4 catégories du concours

Les élèves concourent en fonction de leur classe et de la catégorie choisie (vidéo ou affiche). La thématique peut être celle du harcèlement ou du cyberharcèlement dans toutes ses dimensions.

- Élèves de cycle 3 ou enfants de 8 à 11 ans
- Élèves de 6^e et 5^e ou enfants de 11 à 13 ans
- Élèves de 4^e et 3^e ou jeunes de 13 à 15 ans
- Lycéens ou jeunes de 15 à 18 ans
- Jeunes de structures péri et extrascolaires et élus des conseils des enfants et des jeunes des collectivités de 8 à 18 ans.

Calendrier du prix

30 janvier 2014 → date limite d'envoi des créations dans les académies

5 au 20 février 2014 → sélection par les jurys académiques et remise des prix académiques

10 au 20 mars 2014 → sélection par le jury national

1^{er} au 10 avril 2014 → remise nationale des prix

TOUT SAVOIR SUR LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE :

- Le prix « Mobilisons-nous contre le harcèlement » : eduscol.education.fr/mobilisons-nous-contre-le-harcèlement
- Le site de référence : agircontreleharcelementalecole.gouv.fr

Annexe 8 : Guide d'entretien sur les violences scolaires

Dans le cadre de la préparation du Master 2 "enseignement et formation en hôtellerie restauration", je réalise mon mémoire sur les violences scolaires en lycée professionnel hôtelier. Ainsi, je souhaiterais connaître votre opinion sur ce phénomène et vos expériences en la matière. Dans le but d'identifier son ampleur et de distinguer les moyens mis en place pour remédier à ces situations.

OUVERTURE SUR LE THEME

- ✓ Selon vous, qu'est-ce que la violence en milieu scolaire ?
- ✓ Pourriez-vous la définir ?
- ✓ Pouvez-vous identifier des formes de violences et citer des exemples pour chacune d'entre elles ?
- ✓ Pouvez-vous les graduer, sous la forme d'une échelle allant de la plus légère à la plus grave

HARCELEMENT A L'ECOLE

- ✓ Selon vous, qu'est-ce que l'harcèlement entre élèves ? Pourriez-vous le définir ?
- ✓ Dans le cadre des violences scolaires, avez-vous été témoin d'harcèlement ?
- ✓ Si oui, sous quelle forme ? Entre qui ?
- ✓ Quelles ont été les remédiations ?
- ✓ Pensez-vous que l'institution prenne en considération ce phénomène qui est en développement ?

EXPERIENCES EN MATIERE DE VIOLENCE

- ✓ Avez-vous déjà été confronté à une/des situation(s) de violence scolaire ? Si, oui pouvez vous la/les décrire ?
- ✓ Quel été le profil de ces élèves ? Sur quels niveaux de classe ?
- ✓ Où s'est déroulée cette/ces situation(s) de violence ?
- ✓ Quelle a été la cause (l'origine) de ces situations de violence ?
- ✓ Avez-vous déjà été confronté à une situation de violence que vous considéreriez comme « inédite » ? Si oui, pouvez-vous la décrire et expliquez en quoi cette situation était-elle différente d'une autre ?

EVOLUTION DU PHENOMENE DE VIOLENCE

- ✓ De manière générale, quel est le profil des élèves violents ? (*situation familiale, âge, comportement...*)
- ✓ Dans quels lieux les situations de violence se déroulent-elles, le plus fréquemment ? (*internat, classes, cours de récréation*)
- ✓ Quels sont les cas de violence les plus courants ?
- ✓ Quels sont les cas de violence les plus rares ?
- ✓ Pensez-vous que la violence ait changé ? Si oui, de quelle manière ?
- ✓ Selon vous, peut-on dire que le phénomène de violence scolaire se soit aggravé ?
- ✓ Pensez-vous que la violence scolaire soit plus fréquente en lycée professionnel ?
- ✓ Selon vous, est-ce que les nouvelles technologies influencent et même accroissent les situations de violence ? Avez-vous déjà été témoin de ce genre de faits ?

PRECONISATION CONTRE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

- ✓ Comment réagissez-vous en cas de situations de violences scolaires ?
- ✓ Pensez-vous que la répression soit la seule solution pour remédier aux violences scolaires ?
- ✓ Anticipez-vous le phénomène de violence scolaire ? Si oui, comment procédez-vous ?
- ✓ Avez-vous des idées de préventions contre la violence scolaire ?

Annexe 9 : Grille d'analyse des entretiens

ENTRETIEN	Thème 1 : Ouverture sur le thème	Thème 2 : Harcèlement à l'école	Thème 3 : Expérience en matière de violence	Thème 4 : Evolution du phénomène	Thème 5 : Pistes de préconisations
CPE 1	<p>Formes de violences : Violences verbales, physiques, harcèlement</p> <p>Graduation des violences (par des exemples) : brimades, insultes, harcèlement, bagarres, dégradation des locaux.</p>	<p>Situations d'harcèlement : cyber-harcèlement, photos dénudés diffusées sur internet (<i>élèves de 3^{ème} PP</i>). Deux filles issues de cette classe, dispute au sujet d'un garçon. Elève « harceuse » sanctionnée, exclusion temporaire, suppression des photos.</p>	<p>Situations de violences scolaires : Incivilités, délits, vols perpétrés au sein de l'établissement (mallettes à couteaux)</p> <p>Profil des élèves, niveaux de classe : (non renseigné, voleurs, non identifié)</p> <p>Situation inédite : Dégradation des locaux de la vie scolaire et des toilettes.</p>	<p>Cas de violence les plus courants : Insultes, conflits entre élèves, harcèlement.</p> <p>Cas de violence les plus rares : Dégradation des locaux</p> <p>Evolution de la violence : Oui car on se retrouve à gérer des situations qui ne sont pas de notre ressort (<i>Problème de société</i>)</p>	<p>Réaction face à la violence : de manière générale, la sanction est le seul moyen que nous ayons. (<i>tout dépend des cas de violence</i>)</p> <p>Idées de prévention : organisation de sorties (bowling, cinéma) et soirées à chaque veille de vacances (<i>au niveau de l'internat</i>).</p>
CPE 2	<p>Formes de violences : Violences directes (verbales, physiques) Cyber violences (<i>violences par écran interposé</i>) et harcèlement.</p> <p>Graduation des violences (par des exemples) : insultes, dégradation des locaux, harcèlement/cyberviolence, trafic de drogues, port d'armes.</p>	<p>Situations d'harcèlement : Harcèlement moral, perpétré à l'internat sous la forme d'ostracisme (<i>mise à l'écart</i>). Filles de seconde Bac Pro. Elèves harceuses convoquées, mises en garde mais pas de sanction (<i>faute de preuve</i>). Changement de chambre pour la victime.</p>	<p>Situations de violences scolaires : Violences verbales entre un AED et une élève. (élève en crise difficile à calmer)</p> <p>Profil des élèves, niveaux de classe : Fille de 5^{ème} dans un collège, élève en difficulté psychologique.</p> <p>Situation inédite : La situation de violence identifiée précédemment est considérée par l'interlocuteur comme</p>	<p>Cas de violence les plus courants : cyber-violence, harcèlement et insultes</p> <p>Cas de violence les plus rares : Dégradation des locaux et violences physiques</p> <p>Evolution de la violence : Le terme est un peu dur, car existe depuis</p>	<p>Réaction face à la violence : Médiation entre les élèves en conflit, convocation des parents, suivi d'une sanction (<i>de préférence TIG pour responsabiliser les élèves</i>).</p> <p>Idées de prévention : Former à la médiation par les pairs. Mise en place de tutorat, suivi des élèves</p>

Violences scolaires en lycée professionnel hôtelier : Que faire pour y remédier ?

			« inédite ».	toujours, elle s'est surtout diversifiée.	entrant.
Proviseur-adjoint	<p>Formes de violences : Violences physiques, verbales et psychologiques, violences institutionnelles.</p> <p>Graduation des violences (par des exemples) : Emploi du temps surchargé (violence institutionnelle), insultes, brimades, bagarres harcèlement et cyber-harcèlement, trafic de drogues, tentative de suicide.</p>	<p>Situations d'harcèlement : Harcèlement moral perpétré par SMS (cyber-harcèlement). Mise à l'écart au sein de la classe. Fille de Terminale CAP. Dépression et décrochage scolaire pour la victime. Sortie du système scolaire pendant 3 mois. Sanction pour les harceleurs (2 garçons), exclusion définitive.</p>	<p>Situations de violences scolaires : Trafic de drogue à l'entrée de l'établissement, présence d'un dealer</p> <p>Profil des élèves, niveaux de classe : (<i>non renseigné</i>)</p> <p>Situation inédite : La situation de violence identifiée précédemment est considérée par l'interlocuteur comme « inédite ».</p>	<p>Cas de violence les plus courants : Violences verbales, comportements liés à de l'incivilité</p> <p>Cas de violence les plus rares : les tentatives de suicide</p> <p>Evolution de la violence : Non pas vraiment, elle a toujours existé, elle est aujourd'hui plus identifiable.</p>	<p>Réaction face à la violence : Médiation, mise en présence des individus, convocation des parents, suivi de sanction.</p> <p>Idées de prévention : création de clubs pour les récréations ou interours, pour renforcer la cohésion de groupe, la vie en collectivité.</p>
Professeur principal	<p>Formes de violences : Violences verbales, psychologiques, physiques, violences institutionnelles.</p> <p>Graduation des violences (par des exemples) : classe à effectif surchargé (violence institutionnelle), insultes, racisme, bagarres, harcèlement.</p>	<p>Situations d'harcèlement : Harcèlement moral, mise à l'écart d'un élève, garçon pour divergence d'opinion. Repli sur soi pour la victime, résultats en chute. Médiation par le professeur principal avec mises en garde et rappel au règlement intérieur, pas de sanctions.</p>	<p>Situations de violences scolaires : Violences verbales, altercation entre un élève et un professeur.</p> <p>Profil des élèves, niveaux de classe : élève de 4^{ème} au collège, mal-être, situation familiale compliquée.</p> <p>Situation inédite : (<i>non renseigné</i>)</p>	<p>Cas de violence les plus courants : Violences verbales, insultes, harcèlement</p> <p>Cas de violence les plus rares : violences physiques à l'encontre d'un personnel.</p> <p>Evolution de la violence : Oui, il y a un manque clair d'éducation et celle-ci s'est diversifiée</p>	<p>Réaction face à la violence : Dialogue, médiation par le professeur, apaiser les tensions si impossibilité rapport.</p> <p>Idées de prévention : Travaux de groupe, utilisation des heures de vie de classe pour apaiser les tensions, renforcer le dialogue.</p>

Violences scolaires en lycée professionnel hôtelier : Que faire pour y remédier ?

<i>Entretien</i>	<i>Thème 1</i>	<i>Thème 2</i>	<i>Thème 3</i>	<i>Thème 4</i>	<i>Thème 5</i>	<i>Synthèse horizontale</i>
CPE 1						<p>Les formes de violences sont toutes identifiées. Harcèlement et cyber-harcèlement rencontrés, insultes de plus en plus courants. Les dégradations de locaux sont rares. Prévention par le renforcement de la cohésion de groupe mais uniquement sur internat.</p>
CPE 2						<p>Les formes de violences sont toutes identifiées. Cyber-harcèlement de plus en plus courant. Les dégradations de locaux et violences physiques sont rares. Prévention par la médiation par les pairs, responsabilisation des individus, forme de tutorat.</p>
Proviseur-adjoint						<p>Les formes de violences sont toutes identifiées.(+ violence institutionnelle) Violences verbales et incivilités de plus en plus courantes. Les tentatives de suicide sont rares Prévention par le renforcement de la cohésion de groupe, création de clubs.</p>
Professeur principal						<p>Les formes de violences sont toutes identifiées Violences verbales et insultes, harcèlement. Les violences physiques à l'encontre d'un personnel sont rares. Prévention durant les heures de vie de classe, par le dialogue.</p>
Synthèse verticale	Les violences verbales sont toutes identifiées comme les premières formes	L'harcèlement moral et le cyber sont les plus rencontrés	Situations de violences diverses, mais existante dans le S-E	Violences verbales et harcèlement très fréquents	Renforcement de la cohésion de groupe (sorties, clubs)	Cf. page 77-78

Table des figures et tableaux

Tableau 1 : Dérégulations scolaires _____	13
Tableau 2 : Nombre d'incidents graves pour 1000 élèves	30
Tableau 3 : Nombre d'incidents pour 1000 élèves par type d'établissement _____	30
Tableau 4 : Les incidents graves selon leur nature _____	31
Tableau 5 : Indice du climat scolaire selon le type d'établissement _____	34
Figure 1 : "Des causes aux effets" _____	20
Figure 2 : "Le syndrome de l'échec scolaire" _____	23

Tables des matières

Introduction	8
PARTIE I. LA REVUE DE LITTÉRATURE	10
1 Qu'est-ce que la violence en milieu scolaire ?	11
1.1 DÉFINITIONS	11
1.1.1 Dans l'usage courant	11
1.1.2 Du point de vue des experts	11
1.2 LES MANIFESTATIONS DE LA VIOLENCE SCOLAIRE	12
1.2.1 Les dérégulations scolaires	12
1.2.2 Le School Bullying ou l'harcèlement entre élèves	14
2 Comprendre la violence en milieu scolaire	17
2.1 LES CAUSES DE LA VIOLENCE SCOLAIRE	17
2.1.1 L'approche par « facteurs de risque »	17
2.1.1.1 Les facteurs personnels	17
2.1.1.2 Les facteurs familiaux	18
2.1.1.3 Les facteurs sociaux	18
2.1.1.4 Les facteurs scolaires	19
2.1.2 Causes liées à l'environnement social	20
2.1.2.1 L'influence des médias	20
2.1.2.2 Une structure familiale fragilisée	21
2.1.3 Causes liées à l'environnement scolaire	22
2.1.3.1 La violence institutionnelle ou la maltraitance scolaire	22
2.1.3.2 L'effet établissement	24
2.2 LES CONSEQUENCES DE LA VIOLENCE SCOLAIRE	25
2.2.1 Sur les victimes-élèves	25
2.2.1.1 A court terme	25
2.2.1.2 A moyen et long terme	26
2.2.2 Sur les agresseurs-élèves	27
2.2.2.1 A court terme	27
2.2.2.2 A moyen et long terme	27
3 Comment le système éducatif réagit-il face à cette violence ?	29

3.1	AU NIVEAU NATIONAL _____	29
3.1.1	Par le recensement administratif _____	29
3.1.2	Par la mise en place de mesures au niveau ministériel _____	32
3.1.3	Par la création d'une délégation spécifique _____	33
3.2	AU NIVEAU LOCAL _____	37
3.2.1	La vidéo surveillance _____	37
3.2.2	Les portiques détecteurs de métaux _____	38
4	Question de recherche et système d'hypothèses _____	40
PARTIE II. LES ENQUETES DE TERRAIN _____		42
1	Le questionnaire destiné aux enseignants _____	44
1.1	METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU QUESTIONNAIRE _____	44
1.2	RECEPTION ET DEPOUILLEMENT DU QUESTIONNAIRE _____	45
1.3	ANALYSE DES RESULTATS DU PANEL INTERROGE _____	45
1.3.1	Identification du public interrogé _____	45
1.3.2	Dérégulations scolaires _____	49
1.3.3	Harcèlement en milieu scolaire _____	59
1.4	INTERPRETATION ET CONCLUSION DE L'ENQUETE TERRAIN _____	64
2	Le questionnaire destiné aux élèves _____	66
2.1	METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU QUESTIONNAIRE _____	66
2.2	RECEPTION ET DEPOUILLEMENT DU QUESTIONNAIRE _____	67
2.3	ANALYSE DES RESULTATS DU PANEL INTERROGE _____	67
2.3.1	Identification du public interrogé _____	67
2.3.2	Les situations et/ou les comportements violents _____	69
2.4	INTERPRETATION ET CONCLUSION DE L'ENQUETE TERRAIN _____	81
3	Les entretiens auprès de la communauté éducative _____	82
3.1	CREATION DE L'ENTRETIEN _____	82
3.2	PROFIL DES PERSONNES INTERROGEES _____	83
3.3	RESULTATS ET ANALYSE DE CES ENTRETIENS _____	83
3.4	INTERPRETATION DES RESULTATS _____	83
PARTIE III. VERIFICATION DU SYSTEME D'HYPOTHESES ET PRECONISATIONS CONTRE LA VIOLENCE SCOLAIRE _____		85
1	Vérification du système d'hypothèses _____	86
2	Préconisations contre la violence en milieu scolaire _____	88

2.1	MISE EN PLACE « D'OLYMPIADES » AU SEIN DU LYCEE	89
2.1.1	Que sont les « Olympiades » ?	89
2.1.2	Quel est le but recherché ?	90
2.1.3	Pour quels niveaux de classe ?	90
2.1.4	Proposition d'Olympiades	90
2.1.4.1	La journée du mercredi	92
2.1.4.2	La journée du jeudi	93
2.1.4.3	La journée du vendredi	94
2.2	FORMER A LA MEDIATION PAR LES PAIRS	96
2.2.1	Modalités générales de la mise en œuvre de cette méthode	97
2.2.2	Se sensibiliser à la méthode	98
2.2.3	Savoir désamorcer un conflit	99
2.2.4	Théâtralisation de la médiation par les pairs	101
	Conclusion générale	104
	Bibliographie	107
	Table des annexes	110
	Table des figures et tableaux	123
	Tables des matières	124

Résumé

La violence en milieu scolaire est aujourd'hui un sujet qui fait débat dans notre société.

Professeurs agressés, harcèlement entre élèves, injures, dégradation des locaux, ces faits de violence sont de plus en plus relatés par les quotidiens.

Au travers de ce mémoire, nous aborderons la question suivante : Existe-t-il des moyens concrets, mis en place dans les établissements d'enseignement professionnel hôtelier, permettant de lutter contre la violence en milieu scolaire ?

Dans un premier temps, à travers une revue de littérature, nous verrons que la violence en milieu scolaire est un phénomène très complexe et difficile à enrayer de part la pluralité de ses causes. Nous constaterons par la suite que l'ampleur de ce problème est pris très au sérieux par les pouvoirs publics et que l'Education Nationale a fait de la violence en milieu scolaire « *son cheval de bataille* ».

Dans un deuxième temps, nous axerons notre recherche sur les violences scolaires perpétrées dans les lycées professionnels hôteliers. Pour ce faire, une enquête sera menée auprès du corps enseignant mais aussi des élèves.

Le but sera d'identifier les formes de violences et les moyens utilisés par les enseignants pour lutter contre ce phénomène.

Enfin, ce mémoire, se conclura sur une proposition de préconisations permettant de prévenir ou de lutter contre le phénomène des violences en milieu scolaire.

Mots clés :

Harcèlement scolaire – Dérégulations scolaires — Mesures de prévention et de lutte –
Médiation par les pairs - Cohésion de groupe